

Nouvelliste

Barbour

Ferrero
mode masculine
Place du Midi - Sion

combustibles,
carburants, lubrifiants,
révision de citernes

piota

martigny (026) 22 31 17
monthey (025) 71 38 66
aigle (025) 26 54 11

Nouvelliste
ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

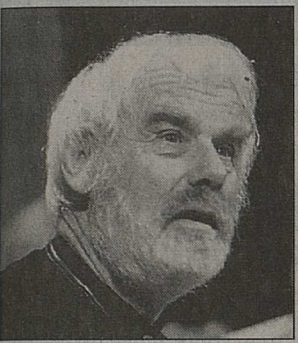
QUOTIDIEN

RÉDACTION (027) 297 511 - FAX (027) 297 565

J.A. - 1950 SION 1

Village pour toxicomanes

La Confédération aidera le pasteur conseiller national zurichois Ernst Sieber à mettre sur pied des villages d'entraide ouverts aux toxicomanes voulant se sortir de la dépendance. Après le Conseil national, le Conseil des Etats s'est prononcé hier dans ce sens, sans opposition. PAGE 5



Feu vert fédéral pour le pasteur Sieber.

MONDE

TRÊVE UNILATÉRALE

Une trêve proposée par le CICR a été acceptée par les indépendantistes tchéchènes. On attend la réponse de Moscou. PAGE 8

VALAIS

ENFIN UN PASTEUR!

Après une douzaine d'années de recherches, Monthey a enfin trouvé un successeur à Daniel Gander. PAGE 12

SPORTS

SÉLECTIONS SUISSES

Sur les 24 skieurs qui composeront la délégation suisse aux «mon-diaux» de la Sierra Nevada, sept sont Valaisans. PAGE 22

MAGAZINE

VIVE WOODY!

Avec le film «Coups de feu sur Broadway», Woody Allen signe une nouvelle œuvre majeure. Et dire que le cinéaste ne se reconnaît qu'un petit talent! PAGE 29

Abonnements: rue de l'Industrie 13
(027) 297 525-526
Fax: (027) 221 906
Publicitas Sion: avenue de la Gare 25
(027) 29 51 51 - Fax (027) 23 57 60
Messageries: route des Ronquois CIR
(027) 297 666

JO: Sion en finale

Dénouement le 16 juin à Budapest...



A l'issue de la proclamation des résultats, le président du comité de candidature Sion-Valais, Gilbert Debons, et le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, échangent une poignée de main «olympique».

Sion reste dans la course à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2002. Le Comité international olympique (CIO) a en effet décidé hier de retenir Sion, Salt Lake City (Etats-Unis), Québec (Canada) et Östersund (Suède) comme candidats à l'organisation de cette manifestation.

C'est le 16 juin prochain à Budapest que le CIO désignera la ville hôte des 19es JO d'hiver.

Le collège de sélection du CIO, siégeant hier à Lau-

sanne, a donc écarté Jaca (Espagne), Sotchi (Russie), Graz (Autriche), Tarvisio (Italie) et Poprad-Tatry (Slovaquie).

«Heureux», Gilbert Debons, président de la ville de Sion et du comité de candidature Sion-Valais, parlait hier soir d'un examen d'entrée dans la famille olympique, tandis que le conseiller national Bernard Comby, vice-président, évoquait une «victoire d'équipe».

Le comité de candidature est conscient qu'il ne s'agit là que d'une première étape et qu'un travail considérable

reste à réaliser d'ici au mois de juin.

Il va notamment inviter les membres votants du CIO à venir visiter les sites. La réalisation du film de présentation qui sera projeté à Budapest est déjà en cours. Le faible engouement de la Suisse allemande est un autre problème auquel le comité entend s'atteler dans les plus brefs délais.

A cet égard, «la candidature valaisanne doit bénéficier d'un large soutien national», a souligné hier le PDC suisse,

ajoutant que la tenue de JO dans le pays présentait un intérêt national. «En organisant cette grande manifestation populaire, nous pouvons faire montre de notre ouverture et de notre largeur de vues dans le domaine sportif et faire ainsi perdurer le rôle traditionnel de la Suisse en tant que pays d'accueil.»

Le PDC va donc s'engager aux côtés des organisateurs afin que la candidature de Sion-Valais soit «couronnée de succès».

PAGES 9 ET 10

Chômage: sale temps

En septembre dernier, le Conseil national décidait de réduire fortement les indemnités pour intempéries. Les régions de montagne sont les premières concernées par ces économies. Les entrepreneurs valaisans ont largement recours à ce système d'assurance, afin d'éviter de mettre leurs employés au chômage lorsque les conditions atmosphériques ne permettent plus de travailler. La Société suisse des entrepreneurs et le Syndicat de l'industrie et du bâtiment dénoncent les mesures prévues, qu'ils considèrent comme inefficaces et dommageables pour les régions de montagne et le secteur de la construction. En Valais, avant que la loi ne soit appliquée, les effets se sont déjà fait sentir. PAGE 11



La réduction des indemnités pour intempéries va provoquer une hausse du chômage hivernal dans la construction dans les régions de montagne.

L'aluminium qui monte, qui monte...

Alors qu'il se trouvait bien au-dessous de la barre critique de 1300 dollars durant le premier semestre 1994 (environ 1100 dollars), le prix de la tonne d'aluminium a dépassé les 2000 dollars. Cette évolution a permis le maintien de la production du métal à l'usine de Steg. Mais les dirigeants se montrent prudents, estimant que l'aluminium est surévalué et que les prix pourraient chuter d'ici quatre à cinq mois.

Les industriels de l'aluminium n'ont pas intérêt à ce que le coût du métal de base reste à son niveau actuel. Cela pourrait se répercuter négativement sur la demande, alors que la tendance actuelle leur est clairement favorable. PAGE 11

Editorial

par Vincent Pellegrini



Pour la seconde fois de son histoire, Sion tentera de hisser le drapeau olympique sur les cimes valaisannes. En décrochant hier une place dans le carré final avec Salt Lake City, Québec et Östersund, Sion-Valais 2002 a par ailleurs étonné le mouvement olympique qui n'attendait peut-être pas dans la dernière ligne droite un candidat entré si tard dans la course. Sion n'a eu que quelques mois pour rédiger son dossier de candidature... Il était effectivement minuit moins une!

Sion décroche une médaille olympique

Le prix à payer pour l'aboutissement de la candidature dans des délais aussi brefs a été une relative absence du théâtre national. Médiatiquement s'entend, car les ténors de l'économie suisse ont vite rejoint les promoteurs du rêve olympique, triplant du même coup les parraînages prévus. La présélection victorieuse d'hier devrait ranimer la campagne helvétique car le Valais a forcé l'admiration en effaçant des concurrents aussi peu négligeables que Jaca et Graz.

Reste maintenant le plus dur pour Sion: marquer des points tous azimuts face à deux villes nord-américaines qui disposent de moyens financiers deux à trois fois supérieurs pour leur campagne internationale. Sans parler des jalons posés depuis des années par Östersund ou Salt Lake City qui n'en sont pas à leur première candidature et qui étaient déjà qualifiés de favoris face à Lillehammer et à Nagano...

Le Valais peut offrir des montagnes plus hautes que les cimes concurrentes. Il peut même jouer sa légende alpine, mais il doit surtout faire connaître sa volonté d'apporter au mouvement olympique un équilibre manquant aux métropoles touristiques. Depuis un certain contrat nature, la candidature séduisante s'affiche sur dépliants comme un «projet écologique» estampillé du label de qualité suisse. La présélection d'hier a aussi donné un souffle nouveau à Sion qui va désormais jouer de sa flamme olympique pour embraser la Suisse et créer - peut-être - la surprise!

Vincent Pellegrini

ASCENSEURS

l'avance technologique, notre passion



NEUWERTH

1957 ARDON - TEL. 027/ 86 33 44
3922 STALDEN - TEL. 028/ 52 12 46

La revue des Valaisans et des amis du Valais

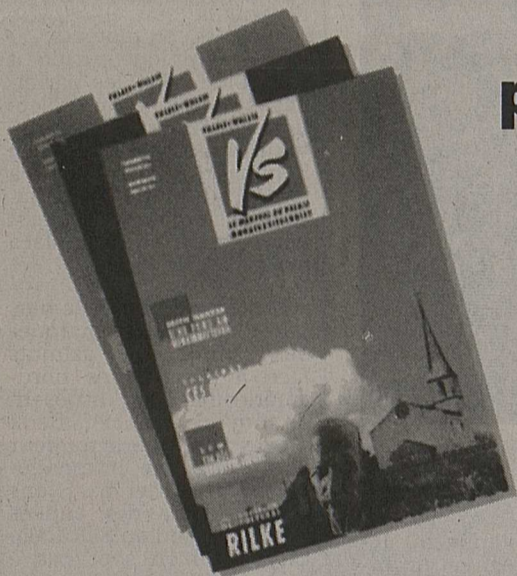
VALAIS - WALLIS



auparavant:
13 ETOILES wallis

**Le mensuel du Valais
Monatszeitschrift**

**Appréciez VS, le nouveau mensuel
du Valais.
11 fois par an
(une édition double)
Un contenu de
plus de 80 pages
en 4 couleurs**



Bulletin de souscription

- Je m'abonne à VS Le Mensuel du Valais, parution vers le 15 de chaque mois
Prix de l'abonnement annuel: Fr. 63.—
Votre prix spécial comme nouvel abonné: Fr. 53.— (étranger port an sus Fr. 12.—)
- Je vous prie de me faire parvenir un numéro d'essai, sans engagement, de ma part (délivré jusqu'à épuisement de l'édition)

Nom/Prénom: _____

Rue: _____

No postale/lieu: _____

Date: _____

Signature: _____

A envoyer à: **«VS» — Service des abonnements,
Sonnenstrasse 7,
3900 Brig, Tél. 028/24 13 33**

IMMOBILIÈRES VENTE

Martigny

A vendre

villa

jumelée par le garage, 135 m² habitables + sous-sol 70 m² + garage. Terrain environ 400 m². Prix à l'état brut Fr. 295 000.— ou fini Fr. 460 000.—.

Tél. (026) 31 29 66 ou (077) 28 07 20.

036-232547

Martigny-Croix

A vendre

villa 5 pièces

dans habitat groupé. Pelouse, garage, 1 place extérieure. Possibilité choix matériaux.

Fr. 470 000.—.

Rens. (026) 22 95 05.

036-231884

Granois-Savièse

A vendre

appartement 3 1/2 pièces

avec cheminée et terrasse. Belle situation. Tout le confort.

Prix: Fr. 198 000.—.

Rens. RFI - ARBAZ
Ø (027) 38 30 50
Ø (077) 28 93 50.

036-232357

A vendre du propriétaire à Charrat 4 min de Martigny

3 1/2 pièces

terrasse-jardin, garage, dès Fr. 725.—/mois (rentiers AVS/Al) apport Fr. 30 000.—.

Tél. (025) 71 59 11.

036-228749

A vendre

MARTIGNY petit immeuble de trois appartements.

Prix intéressant.

Rens. et visites sans engagement
Ø (026) 22 63 21
Duc-Sarrasin & Cie
S.A. à Martigny.

036-231541

A vendre à Fully

4 1/2 pièces

110 m², 3e étage, ascenseur, cave, jardin, garage, place parc extérieure. Très bon état. Aide fédérale possible. Prix Fr. 280 000.—.

Tél. (026) 36 14 48.

036-231139

3 1/2 pièces

neuf, garage, cave, réduit, ascenseur. Finition au gré du preneur. Aide fédérale. Prix à discuter.

Tél. (026) 36 14 48.

036-231141

A vendre à proximité des bains de Saillon

terrain

zone villas, 2 parcelles attenantes, 1157 m² et 1000 m².

Tél. (022) 757 40 59.

018-203515

Granois-Savièse

A liquider

duplex-attique 5 p. 115 m²

avec cheminée, cave, buanderie, garage, situé au centre. Libre tout de suite.

Fr. 290 000.—.

Rens. (027) 38 30 50
(027) 38 35 25, le soir
ou (077) 28 93 50.

36-232346

A vendre à Sion,

à proximité de la Migros,

SUPERBES 4 1/2 PIÈCES

jardin d'hiver, cheminée, parking souterrain.

Fr. 390 000.—.

36-222589

AGENCE P. JACQUOD
027/23 21 56

A VENDRE

Montreux

3 1/2 pièces
avec terrasse de 26 m²
vue sur le lac et les Alpes

Leytron

dans imm. résidentiel
4 1/2 pièces neuf
vec 100 m² de pelouse
privative

Nendaz

2 1/2 pièces meublé
dans imm. avec piscine
et sauna

Michel Bruchez S.A. - Tél. (027) 86 62 06

36-321440

Crans-Montana

J'échange

● appartement 2 1/2 pièces

situation calme, à proximité du centre.

Valeur: Fr. 250 000.—.

contre

● appartement grand standing

3 1/2 pièces
situation calme, avec vue imprenable.

Faire offres sous chiffre MA 7917, à Mengis Annoncen, case postale, 3900 Brigue.

115-713795

Uvrier-Sion

A vendre

villa contiguë

160 m² hab., 4 ch., 3 salles d'eau, séjour-cheminée, cuisine, salle de jeux, buanderie, cave, terrasse, pelouse, couvert à voitures.

Bus, école, commerces à prox.

Prix: Fr. 425 000.—
(aide fédérale possible)

Ø (027) 38 30 50

Ø (027) 28 93 50.

036-232351

CHAMPLAN/Coméraz

A vendre

belle villa de 6 1/2 pièces

construction traditionnelle de qualité.

Garage double, cave, terrain arborisé de 1200 m².

Fr. 595 000.—.

Renseignements:

Tél. (027) 23 53 00.

IMMO-CONSEIL SA, 1950 Sion.

036-230583

A vendre

beaux appartements

bien situés à Saint-Maurice (VS), en SI.

Rendement élevé.

Prix de vente global

Fr. 9 550 000.—.

Ecrire sous chiffre Q 018-200371 à Publicitas, case postale 3575, 1211 Genève 3

018-200371

Fully

4 1/2 pièces
125 m² en duplex
Fr. 2500.—/m²

Chamoson

villa mitoyenne
6 1/2 pièces
garage 2 voitures,
terrasse, pelouse,
prix intéressant

Mayens-de-Chamoson / Ovronnaz

chalet 4 1/2 pièces meublé
2 garages, Fr. 320 000.—.

A vendre à Sion,
rue Pré-Fleuri,
immeuble Valentino

BUREAUX 3 1/2 PIÈCES

Cédé à Fr. 250 000.—
(évent. à louer).

36-229961

AGENCE PIERRE JACQUOD
12, rue du Rhône - SION
Tél. 027/ 23 21 56

GRANGES

Résidence des Crêtes

A vendre ou à louer

superbe 4 1/2 pièces neuf

agencement complet (cuisine, 2 salles d'eau, armoires incorporées), très confortable et de bon standing.

Tél. (027) 23 81 20
ou (027) 31 11 13.

36-229307

Fully, à échanger terrain à construire

contre

surface vigne

Etudie toutes propositions.

Ø (026) 46 19 60.

036-232764

A vendre à Châteauneuf-Conthey

GARAGE

comprenant:

- atelier, bureaux, sanitaires, places de parc, etc.
- appartement de 4 1/2 pièces, finitions luxueuses.

Cédé à Fr. 750 000.—.

36-230132

AGENCE PIERRE JACQUOD
Rue du Rhône 12 - SION
Tél. 027/23 21 56



RESTAURATEURS faites plaisir à vos clients

en leur présentant
vos multiples spécialités
par le biais de
votre rubrique du vendredi

où irons-nous ce week-end

Prochaine parution: vendredi 27 janvier

publi (027) 295 284
REGIONS Mme J. Huttenlocher
département spécialisé de Publicitas Sion
note votre message

Délai: mercredi 25 janvier, 10 heures

★ ★ ★ 107 000 lectrices et lecteurs ★ ★ ★
liront votre message



BARB



**Société de
Banque Suisse**



Lait en poudre brésilien

Des nouvelles de la fromagerie-école de Nova Friburgo.

FRIBOURG. - L'association Fribourg-Nova Friburgo, qui compte plus de 700 membres, a tenu son assemblée générale le jeudi 12 janvier, à Fribourg.

M. Martin Nicoulin, président, a donné des nouvelles de cette ville brésilienne fondée en 1819 dans les montagnes de Rio de Janeiro par l'émigration de plus de deux mille Suisses venant des cantons de Fribourg, du Jura, du Valais, de Soleure, de Lucerne et d'Argovie. Il a apporté un bilan positif de la fromagerie-école fondée en 1987 par l'association. Cette entreprise

s'est développée en installant une unité qui fabrique du lait de chèvre en poudre et en donnant de la formation professionnelle à des fromagers qui viennent de tout le Brésil. Actuellement cette entreprise, qui accueille plus de 3500 visiteurs par mois, manque de place. Elle a besoin de salles de cours, d'une salle de conférences et d'une bibliothèque pour remplir convenablement sa mission d'enseignement.

De plus, les descendants suisses recherchent avec passion leur origine. Beaucoup publient des livres et organi-

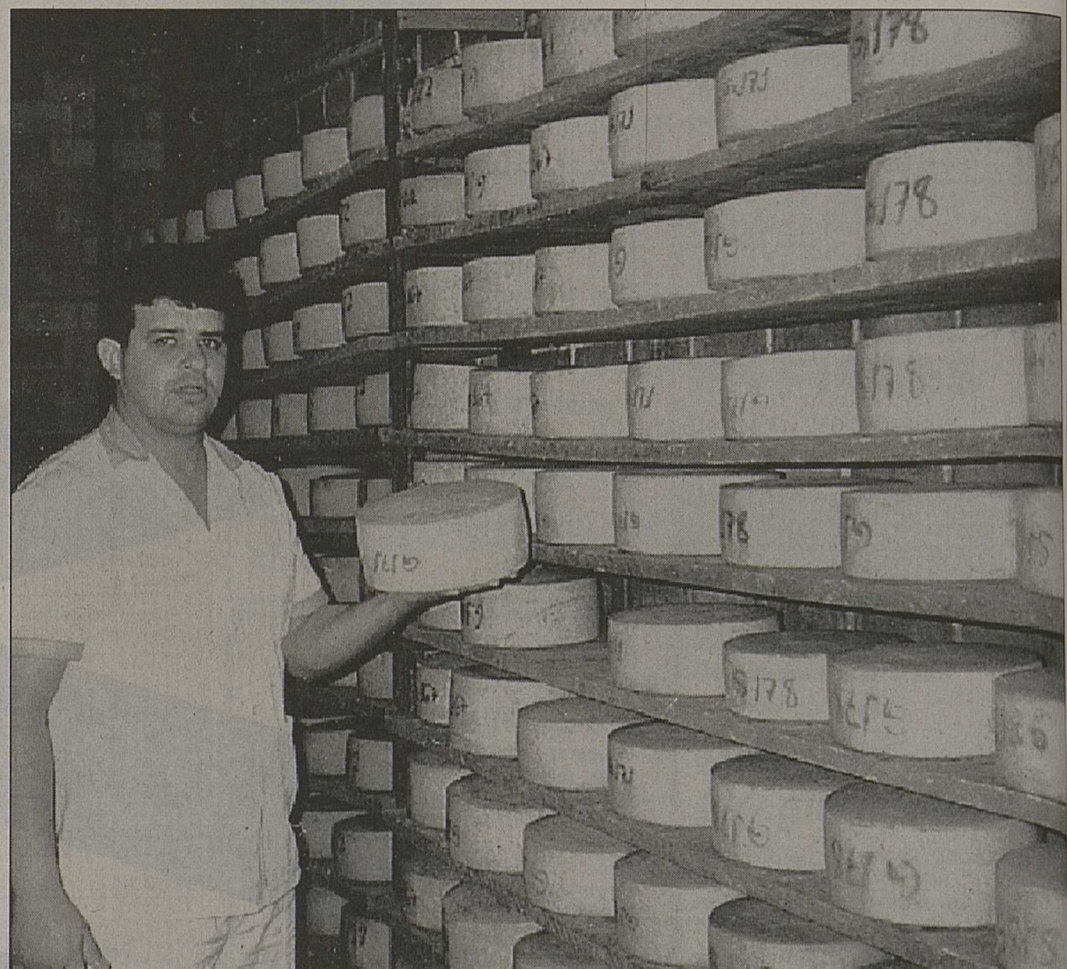
sent des rencontres pour commémorer l'arrivée de leur premier ancêtre au Brésil. A la demande des Brésiliens et de M. Herodoto Bento de Mello, préfet de Nova Friburgo, l'association Fribourg-Nova Friburgo a décidé de réaliser l'agrandissement dont la fromagerie a besoin et en même temps de créer une salle qui serait le lieu de mémoire des familles suisses fondatrices de Nova Friburgo. Elle a fixé le voyage d'inauguration pour la fin de l'année 1996.

Lors de la même séance, cette association a décidé de

répondre à l'appel de Caritas en lançant une campagne de récolte d'habits, de financer l'achat d'une salle en faveur

des handicapés de la vue, de donner une bourse à une jeune étudiante de Nova Friburgo qui souhaite faire une

thèse de doctorat à l'Université de Fribourg sur le destin de quelques familles suisses au Brésil. (c)



Le fromager devant ses fromages: André Quedes, un Brésilien formé à l'Institut agricole de Grangeneuve, Fribourg.

PUBLICITÉ

Jeunes
mariés

Envoyez-nous une photocopie de votre livret de famille et une surprise vous attend pour les six mois à venir

Notre adresse:

Nouvelliste
ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Jeunes mariés
Case postale 680
1951 SION

N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse et votre numéro de téléphone (offre valable pour les mariés dès le 1.7.1994).

NOTES DE LECTURE

Les défis du Nord vaudois

Des destins et des aventures.

«Les hommes du défi», de Drago Arsenijevic, est un ouvrage original et intéressant qui est sorti de presse récemment aux Editions de La Colline et qui retrace une page économique du Nord vaudois.

Le devenir des régions qui forment un canton et leur évolution sociale, politique, culturelle, sont étroitement attachés au développement de leur tissu économique.

En effet, pour vivre en un endroit il est impérieux de pouvoir y travailler et d'y mener une existence harmonieuse et équilibrée. Encore faut-il qu'il y ait dans le lieu où l'on est né ou que l'on a choisi des entrepreneurs qui créent régulièrement des emplois, qui dynamisent l'économie, lui donnent un influx, une respiration qui entraîne dans son sillage un épanouissement de la vie sociale.

Une épopée

Drago Arsenijevic, journaliste-écrivain, auteur de documents historiques («Genève appelle Moscou», «Otages volontaires des SS»), raconte dans son ouvrage l'épopée et le chemin parcouru par les chevilles ouvrières de Paillard et d'Hermès-Precisa qui ont, avec la création de leurs entreprises, apporté une réponse aux demandes économiques du Nord vaudois.

Cette rétrospective tente notamment de cerner les tenants et les aboutissants de ces années huitantes traversées par la crise et qui narre les grands moments de l'histoire de Paillard: on en connaît les produits internationaux qui ont une notoriété mondiale, la caméra Bolex, la machine Hermès baby.

L'entreprise donnera nais-

sance en 1974 à Hermès-Precisa International, dont le groupe italien Olivetti deviendra en 1981 l'actionnaire principal avec, à la clef une issue peu heureuse: une mise à l'heure électronique ratée qui conduira à la fermeture des usines de Sainte-Croix et d'Yverdon en 1989.

Des moments intenses qui ont affecté toute une région, ses composantes, ses projets, son développement.

On retrouve dans ce livre la trajectoire de destins particuliers comme ceux de Roth Besanet, Brouard... des histoires éloquentes comme celle du «Grand bleu» et de François Laurent, avec des détails révélateurs, des situations particulières, des aventures hors du commun.

«Les hommes du défi» de Drago Arsenijevic aux éditions de La Colline, Yverdon. Jean-Marc Theytaz

PUBLICITÉ

A VOUS - LES ECONOMIES!

95-A-9301

9.60

6.90

3 x 500 ml

MR. PROPER
super crème, nettoyant
universel, 3 pour 2



VIZIR
ultra, color

13.90

11.90

2 l



CORAL INTENSIV
pour linge fin
boîte

13.90

10.90

1,3 kg



SIPURO DUO
nettoyant universel

6.40

4.90

2 x 1 l



DURGOL ME DUO
détartrant
instantané

*classe de toxicité 5

7.50

5.50

2 x 750 ml



PALMOLIVE DUO
liquide vaisselle

8.50

6.30

2 x 750 ml



Le Conseil national économié avec parcimonie

Rentiers AVS et indépendants ménagés.
Pas d'économies sur le dos des écoles professionnelles.

BERNE. - Le Conseil national a économié avec beaucoup de parcimonie mardi en poursuivant l'examen du troisième programme d'assainissement des finances fédérales. Il a refusé de toucher aux rentes AVS-AI et d'augmenter les cotisations payées par les indépendants. Le National, s'il n'a pas voulu supprimer le quart de rente invalidité, a tout de même réduit de 120 millions la participation fédérale au financement de l'AVS. Quant au rail, il ne bénéficiera pas encore de l'argent des routes.

Le débat se poursuivra mercredi avec le plat de résistance: la hausse des droits sur l'essence, le mazout et le gaz.

Les économies à réaliser dans le domaine délicat de l'AVS - dont la 10e révision n'a pas même passé le cap de la votation populaire - ont sérieusement fondu. Les élus du peuple ont d'abord refusé d'économiser 90 millions par an dès 1997 sur le dos des retraités. Par 164 voix contre huit, le National a choisi de continuer à tenir compte à la fois de l'évolution des prix et des salaires pour adapter les rentes AVS-AI au renchérissement. Le Conseil fédéral ne voulait plus prendre en compte à l'avenir que la seule évolution des prix. Cette formule eût été moins favorable pour les rentiers.

Les artisans et indépen-

dants quant à eux continueront de payer 7,8% de cotisation AVS. De justesse, par 93 voix contre 83, la Chambre basse a refusé de porter ce taux à 8,4% et de l'harmoniser ainsi avec ce que paient les salariés. Hans-Rudolph Frueh (rad., AR), patron de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), a nié que les indépendants étaient actuellement privilégiés.

Le quart de rente AI subsistera

Plusieurs parlementaires ont déploré que l'on tente de modifier la loi sur l'AVS alors même qu'elle n'est pas encore en vigueur. La 10e révision de l'AVS sera soumise au peuple en juin prochain.

En revanche, le Conseil national a accepté par 83 voix contre 58 de réduire - de 0,5% - à 17% le taux de financement de l'AVS par la Confédération. Cette mesure autorisera la Berne fédérale à verser 120 millions de moins dans le fonds de l'AVS en 1996. François Borel (soc., NE) et les socialistes n'étaient pas d'accord que l'on puise dans l'AVS pour assainir les finances fédérales.

Le National a encore épargné dix millions par an en limitant le volume des subven-



Jours de souffrance pour Otto Stich...

Keystone

tions fédérales pour les bourses d'études octroyées par les cantons. Il a nettement renoncé, par 131 voix contre 37, à supprimer le quart de rente AI qui profite aux personnes invalides à 40% au moins. Cette mesure approuvée en commission aurait permis d'épargner 7 millions. Elle était notamment combattue

par Marc Suter (rad., BE), lui-même invalide.

L'examen du troisième programme d'assainissement des finances fédérales se poursuivra mercredi (demain).

La Chambre du peuple devra se prononcer sur la clef de voûte de ce programme: la hausse de 15 centimes du litre d'essence.

L'argent des routes pour la route

Auparavant, la Chambre du peuple avait refusé de puiser dans l'argent déboursé par les automobilistes pour les routes afin d'améliorer l'infrastructure du rail. Par 94 voix contre 69, elle a dit non à un as-

souplissement de l'affectation du produit des droits de douane sur les carburants, de la vignette et de la taxe poids lourd. Le Conseil fédéral, appuyé par les écologistes, les socialistes et les indépendants, proposait d'en faire profiter les CFF dont les déficits grèvent lourdement les finances de la Confédération. Ceci se justifie d'autant plus que le réseau autoroutier est presque terminé, a fait valoir Otto Stich. Une majorité d'élus a souhaité connaître la nouvelle conception des CFF avant d'en avaliser le financement les yeux fermés.

La Chambre du peuple a approuvé en revanche la suppression des subventions fédérales à la construction de places de parc près des gares. Pas moins de 24 millions seront ainsi épargnés dès 1996 si le peuple approuve cette modification de la Constitution.

Par 128 voix contre 37, les représentants du peuple ont estimé avec les socialistes et contre leur commission que la Confédération devait continuer à subventionner la construction de bâtiments servant à la formation professionnelle, au logement des élèves et à l'enseignement obligatoire de la gymnastique. Ils ont ainsi renoncé à économiser quelque 48 millions à compter de 2003. (ap)

CONSEIL DES ÉTATS

Au propriétaire d'agir...

Mini-révision de la loi sur l'aménagement du territoire.

BERNE. - Lorsqu'une commune n'équipe pas dans les délais ses zones à bâtir, le propriétaire d'une parcelle pourra entreprendre lui-même les travaux. C'est ce qu'a décidé hier par 30 voix sans opposition le Conseil des Etats dans le cadre d'une mini-révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT).

Le nouvel article 19 de la LAT est censé d'une façon gé-

nérale permettre aux propriétaires fonciers d'équiper eux-mêmes leurs terrains situés en zone à bâtir (chemins, eau, électricité, canalisations). Les collectivités publiques devront fixer dans leur programme d'équipement des délais. Si ces derniers ne sont pas respectés, il faudra que les communes permettent aux propriétaires d'équiper eux-mêmes leurs terrains selon les

plans approuvés ou leur avancer les frais d'équipement selon les dispositions du droit cantonal.

Par 22 voix contre 3, le Conseil des Etats a par ailleurs refusé pour l'instant d'édicter de nouvelles dispositions applicables aux cantons en matière de coordination des procédures. Les sénateurs ont en revanche approuvé une motion demandant au Conseil fé-

déral de soumettre au Parlement le projet d'une loi sur la coordination. Objectif: coordonner les procédures d'autorisation de construire relevant de la compétence de la Confédération.

Six bons élèves

Le patron du Département fédéral de justice et police Arnold Koller a dit comprendre

cette requête. Il a souligné que dix-neuf cantons ont déjà édicté des dispositions de coordination des procédures, mais que seuls six cantons - Argovie, Berne, Jura, Soleure, Uri et Vaud - ont totalement suivi les recommandations de Berne. Quoi qu'il en soit, la coordination des procédures n'est plus qu'une question de temps, affirme le conseiller fédéral. (bos)

EN BREF

BERNE. - Le Conseil des Etats a approuvé mardi par 30 voix sans opposition une modification de la loi sur l'aménagement du territoire. Il s'agit de simplifier et accélérer les procédures d'autorisation de construire, mais sans imposer de marche à suivre aux cantons (voir ci-contre). Le Conseil des Etats a encore traité les sujets suivants:

Congo belge: il a transmis un postulat de Bruno Frick (d.c., SZ) invitant le Conseil fédéral à trouver une solution permettant de régler les cas de rigueur frappant des Suisses ayant vécu dans les anciens territoires belges du Congo et du Ruanda-Urundi. Une cinquantaine de personnes encore dans le besoin doivent pouvoir toucher des indemnités de sécurité sociale.

Cour européenne des droits de l'homme: il veut que les candidatures de juges suisses à la Cour européenne des droits de l'homme soient soumises au Parlement fédéral. Contre l'avis du Conseil fédéral, il a approuvé mardi par 30 voix contre 2 une motion dans ce sens.

Personnes indésirables: les bases légales sont suffisantes pour empêcher la venue en Suisse de personnes responsables de violations des droits de l'homme. La pratique administrative doit toutefois être améliorée, a répondu le conseiller fédéral Arnold Koller à Fritz Schiesser (rad., GL). Ce dernier a retiré son postulat.

Registre du commerce: il a transmis deux postulats de Jean Cavadini (lib., NE). Le premier demande une révision des dispositions sur les raisons sociales de commerce compatible avec les règles de l'Union européenne et les pratiques du commerce international.

Enfants de demandeurs d'asile: les frais de scolarisation des enfants des demandeurs d'asile doivent être pris en charge par les cantons concernés et non par la Confédération, a répondu Arnold Koller à une interpellation de Gian-Reto Plattner (soc., BS). Le sénateur, qui demandait une participation de la Confédération aux frais encourus, s'est déclaré très mécontent de cette réponse. (atj)

Un village pour toxicomanes

Le Conseil des Etats adopte une motion ad hoc, déjà plébiscitée au Conseil national.

BERNE. - La Confédération devra soutenir la construction d'un ou de plusieurs villages d'entraide pour toxicomanes... Comme le Conseil national en septembre dernier, le Conseil des Etats a en effet approuvé hier, sans opposition, une motion dans ce sens.

Les travées du Conseil national n'abritent pas que des clones, taillés dans le même costume gris trois pièces, tenant invariablement un discours téléphoné deux ans à l'avance. Il y niche des personnalités, parfois drôles, parfois tragiques, toujours attachantes. Marié, huit enfants, agriculteur reconverti en pasteur, le Zurichois Ernst Sieber, qui siège dans les rangs du groupe indépendant-évangélique, émerge sans conteste à ce cercle restreint, mais haut en couleur.

Jusqu'au dernier soupir

Lorsque la session des Cham-

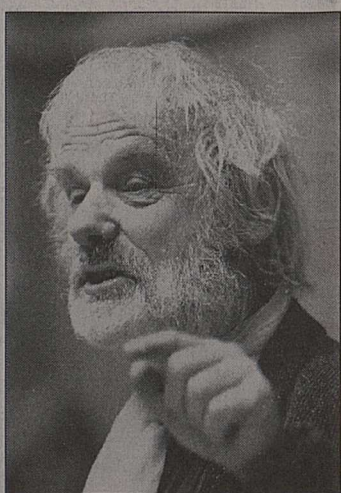
bres fédérales s'était exilée à Genève, en 1993, Ernst Sieber, sourire fragile derrière une barbe blanche, ne hantait pas les salons et les petits fous de la fin des travaux parlementaires. Sa soirée, il la passait à la gare Cornavin, guitare à la main, recherchant le dialogue avec les «paumés» qui hantent les passages souterrains de la station. A Zurich, il s'est rendu célèbre en accompagnant jusqu'à leur dernier soupir les drogués frappés par le fléau du sida.

Ernst Sieber en a tiré une leçon: selon lui, le Seigneur réside aussi au Letten. Grâce à Lui, les enfants perdus des scènes ouvertes de la drogue peuvent s'en sortir. Mourir dans une ruelle obscure n'est pas une fatalité inéluctable, un destin convenu, une voie tracée à vif dans le sang et la misère. Le pasteur a donc conçu l'idée de fonder des villages où les toxicomanes désirant se sortir de la dépendance peuvent s'entraider,

pour un temps à l'écart de la société. Et le Zurichois a déposé une motion réclamant l'aide de la Confédération.

Emotion

Au Conseil national, en sep-



Ernst Sieber.

asf

tembre dernier, c'est une salle remplie d'une inhabituelle émotion qui avait approuvé cette motion à une belle majorité. Hier au Conseil des Etats, le président de la commission de la sécurité sociale et de la santé publique, le socialiste thurgovien Thomas Onken, a souligné que la création de tels villages constitue sans aucun doute une mesure judicieuse pour lutter contre le fléau de la drogue.

La patronne du Département fédéral de l'intérieur Ruth Dreifuss a également donné l'accord de l'exécutif au projet. Rendant un hommage appuyé à l'action du pasteur Sieber, elle a dit combien il importait de faire preuve de tolérance, de générosité et d'esprit innovateur pour résoudre le problème de la narco-dépendance.

2000 âmes

Ernst Sieber a déjà ouvert un centre d'entraide pour toxicomanes dans un ancien bâti-

ment industriel de Kollbrunn. Les premiers résultats de cette expérience limitée à six mois sont positifs.

Le pasteur aimerait maintenant ouvrir un «vrai» village pour quelque 2000 toxicomanes. Le lieu d'implantation n'est pas encore connu, mais se situerait, d'après Ernst Sieber, dans une zone industrielle limitrophe de plusieurs cantons alémaniques.

Sus au ghetto!

Un tel village ne devrait pas être un ghetto, mais un lieu couplé à des possibilités thérapeutiques. Un lieu d'où les drogues seraient bannies, à l'exception de la méthadone, un médicament de substitution à l'héroïne. Le pasteur estime que l'investissement initial se monterait à 8 millions, à quoi il faut ajouter 4,5 millions de frais annuels de fonctionnement. Ernst Sieber pense que l'aide publique pourrait être limitée à 2,5 millions par an. (bos)

EN BREF

Pas de grève

GENÈVE. - Une partie des salariés de Givaudan-Roure a renoncé à se mettre en grève en raison des pressions exercées par la direction, a déclaré hier Roland Conus, secrétaire du Syndicat industrie et bâtiment. Même si les employés se sont «résignés», le climat au sein de l'entreprise genevoise serait «mauvais».

Le conflit entre le personnel et la direction de l'entreprise de Vernier (GE), spécialisée dans la fabrication de parfums, portait sur les augmentations salariales pour 1995. Réunis lundi en assemblée, les employés ont finalement accepté les propositions patronales et refusé de s'engager dans une grève d'avertissement. (ats)

Inculpation

OBERENGSTRINGEN (ZH). - Le propriétaire d'un bordel à Oberengstringen, arrêté en décembre dernier lors d'une descente de police, devrait être inculpé pour proxénétisme. Il a également enfreint la loi sur les agents thérapeutiques en vendant du Poppers, un produit énergétique interdit. (ats)

Record

BIENNE. - Se chiffrant à 7,959 milliards de francs, les exportations horlogères suisses ont atteint un nouveau record en 1994. Elles ont progressé de 4,9% par rapport à l'année précédente, a indiqué hier à Bienne la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH). Il s'agit encore de chiffres provisoires, les résultats détaillés devant être publiés en février.

Avec 37,5 millions de pièces (-13,2% par rapport à 1993) et 6,956 milliards de francs (+5,2%), le secteur des montres complètes, fortement soutenu par les garde-temps en métaux précieux, s'est adjugé quelque 87% de la valeur totale d'exportation. (ap)

Rage

BERNE. - Les cas de rage en Suisse ayant encore augmenté en 1994 - on en a dénombré 225 - l'Office vétérinaire fédéral (OVF) a annoncé hier qu'il allait renforcer les mesures de lutte contre ce virus dont les renards restent les principaux vecteurs. L'an passé en Suisse, 225 cas de rage (167 renards) ont été découverts, soit une hausse d'environ un tiers par rapport à 1993. (ap)

Zhu Rongji en visite à Berne

Les échanges économiques au centre des discussions.

BERNE. - Le vice-premier ministre chinois Zhu Rongji est arrivé hier en Suisse pour une visite officielle de travail de deux jours. Les échanges économiques et les relations bilatérales ont été au centre de ses entretiens avec les conseillers fédéraux Jean-Pascal Delamuraz et Flavio Cotti.

Principal responsable de la politique économique de Pékin, M. Zhu est également gouverneur de la Banque centrale chinoise. Le climat des discussions a été «amicable mais sobre», a indiqué Yves Seydoux, porte-parole du Département fédéral de l'économie publique (DFEP).

Economie et droits de l'homme

Le vice-premier ministre a parlé de la croissance économique chinoise et des résultats de sa politique agricole, tout en reconnaissant une hausse du coût de la vie dans son pays. Il a également évoqué le programme de privatisations et affirmé que les investisseurs suisses étaient les bienvenus.

La question des droits de l'homme a également été évoquée. Plus les échanges économiques entre la Suisse et la Chine se développeront et plus Berne pourra faire entendre sa voix sur ce point, a expliqué le porte-parole.



MM. Delamuraz et Cotti.

Manifestation tibétaine

Une cinquantaine de Tibétains en exil ont manifesté

hier après-midi aux abords de la place Fédérale. Plusieurs groupes, dont l'Association de la jeunesse tibétaine en Eu-

rope, ont déploré dans un communiqué que l'ouverture de la Chine et les perspectives de profits économiques pour

les entreprises étrangères occultent la situation des droits de l'homme au Tibet.

Six millions de Tibétains sont devenus une minorité défavorisée dans leur propre pays, affirme le communiqué. Selon ces organisations, les partenaires économiques de la Chine devraient par ailleurs demander à Pékin d'améliorer les conditions de travail dans le pays.

Trois voyages en Chine

M. Zhu effectuera aujourd'hui une visite de courtoisie auprès du président de la Confédération, Kaspar Villiger. Il aura ensuite une seconde rencontre avec Flavio Cotti, afin de préparer trois voyages de conseillers fédéraux en Chine.

Le chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) doit s'y rendre au mois d'avril. Ruth Dreifuss, chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI), ira ensuite en septembre à Pékin pour la conférence mondiale de l'ONU sur les femmes. En octobre, une délégation économique emmenée par Jean-Pascal Delamuraz séjournera en Chine.

Après ses entretiens à Berne, le vice-premier ministre chinois se rendra à Davos pour participer au Forum économique mondial. (ats)

Danger, boule de neige!

MÜNCHENSTEIN. - La gendarmerie de Strasbourg (Alsace) met en garde contre une société basée à Münchenstein (BL) qui propose des systèmes d'investissements fonctionnant selon le principe de la «boule de neige». Cette société opère en Suisse, en Allemagne et en France.

Le dossier a été transmis aux autorités suisses, a indiqué hier à l'ATS un porte-parole de la section de recherches de la gendarmerie de Strasbourg. Ce dossier n'est pas encore parvenu à Berne, a déclaré un porte-parole du Département fédéral de justice et police.

Le ministère public de Bâle-Campagne a précisé qu'une

enquête est en cours depuis plusieurs mois contre la société Gala GmbH pour organisation de jeux de hasard interdits. Une perquisition a été opérée dans ses locaux l'automne dernier à Münchenstein.

La gendarmerie française a publié samedi et hier des avis dans la presse régionale alsacienne. Elle indique que Gala propose depuis plus d'un an des systèmes d'investissements nommés «Take-off», «Dynasty» ou «MMS». Il est proposé aux participants de souscrire des contrats pour différents produits d'une valeur minimale de 2900 francs suisses.

Le souscripteur doit chercher et faire souscrire au minimum deux autres participants. Le premier souscripteur verra alors sa mise remboursée, augmentée d'une gratification appelée «redistribution de capitaux» calculée en fonction du nombre de personnes ayant souscrit. La société Gala fait miroiter des bénéfices qui peuvent atteindre huit fois la mise de fonds.

Les séances d'information étaient organisées dans des bars, restaurants ou hôtels en Suisse, en Allemagne et en Alsace. Les contrats étaient par contre signés uniquement en Suisse et en Allemagne, a précisé la gendarmerie de Strasbourg. (ats)

René Vaudroz recourt

LEYSIN. - René Vaudroz a indiqué hier qu'il recourt contre le verdict du Tribunal correctionnel d'Aigle. L'ancien patron du ski féminin helvétique, actuellement directeur de la Société des téléphériques de Leysin, avait été condamné lundi à un mois de prison avec sursis et à 3000 francs d'amende pour homicide par négligence.

Cette condamnation sanctionne un accident qui avait eu lieu le 25 février 1990. Un enfant norvégien, âgé de

11 ans, avait perdu la vie après avoir été heurté à la tête par une cabine du téléphérique de la Berneuse, au-dessus de Leysin. Il venait de descendre de la benne, à la station supérieure.

Dans un communiqué publié hier, le conseil d'administration de la Société des téléphériques de Leysin réaffirme son entière confiance à René Vaudroz. Député au Grand Conseil vaudois, ce dernier est également conseiller municipal radical à Leysin. (ats)

Numerus clausus

BÂLE. - L'accès aux études de médecine sera contingenté dès le semestre d'hiver 1995-1996 pour toutes les universités suisses. Sur décision de la Conférence universitaire suisse (CUS), candidats et candidates devront se soumettre à un examen d'aptitude en juillet prochain.

Ce dernier sera introduit dans tous les cantons universitaires. Dans deux d'entre eux, Berne et Zurich, la base légale n'est pas encore définitive. Un référendum sera lancé dans le canton de Berne, alors que Zurich est dans l'attente d'une décision du Tribunal fédéral (TF).

Sur la base des résultats des tests d'aptitude, les candidats retenus seront répartis selon

les places d'étude disponibles. Ils pourront être envoyés dans une autre université que celle de leur choix, ou éventuellement mis sur une liste d'attente. Le secrétariat de la CUS a été mandaté pour organiser les examens et mener la procédure de choix des candidats.

Dans ses explications sur la nouvelle ordonnance d'application, le gouvernement bâlois rappelle qu'il manque environ 300 places d'étude pour la médecine sur l'ensemble de la Suisse. Avec 2072 préinscriptions en 1994 - un record - une progression de 9% a été enregistrée par rapport à l'année précédente, et de 50% par rapport à 1988. (ats)

Quatrième chaîne TV suisse

TSR, DRS et TSI ne seront plus interrompus par le sport.

FRIBOURG. - L'offre télévisuelle suisse sera enrichie à partir du 1er mars d'une quatrième chaîne nationale, baptisée Suisse 4. Le programme de celle-ci a été présenté hier à Fribourg, lors d'une conférence de presse. La nouvelle venue, dirigée par Dario Robbiani, succédera à la chaîne sportive SPlus.

Suisse 4 offrira une programmation complémentaire à celle des programmes existants, a expliqué Antonio Riva, directeur général de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR). A l'avenir, les trois chaînes principales - DRS, TSR et TSI - ne seront plus interrompues par la chaîne sportive. Les programmes de la Télévision suisse italienne (TSI), en 1994, avaient été «occultés» à 167 reprises par une émission de SPlus. Par ailleurs, il n'y aura pas que du sport, mais aussi de la politique, de la culture, du divertissement.

Emissions multilingues

La complémentarité offerte par Suisse 4, basée la journée et en fin de soirée sur l'information d'Euronews et de Suisinfo, prendra surtout corps entre 20 et 23 heures. Le téléspectateur pourra notamment goûter un condensé de reportages et de magazines culturels ou économiques provenant des autres chaînes nationales. Il pourra aussi voir

des fictions de qualité ou se plonger dans un sujet d'actualité concernant soit sa région soit le pays entier. Les productions du groupe privé Presse-TV (NZZ et Ringier) lui seront accessibles.

Ce côté «fédéraliste» de Suisse 4, selon le terme de Dario Robbiani, sera possible grâce à des émissions multilingues traduites simultanément ou sous-titrées. L'«audio-splitting» et le «bicanal» rendront techniquement possible une diffusion en deux ou, moins souvent au début en ce qui concerne l'italien, trois langues. Les émetteurs arrosant la frontière linguistique seront doublés, de façon à

donner le choix de la langue aux téléspectateurs concernés.

Une seconde chaîne pour les Romands

Pour les habitants de la Suisse occidentale, estiment les promoteurs de Suisse 4, celle-ci aura vocation de seconde chaîne romande. Leurs nouveaux rendez-vous télévisuels auront pour nom «CH», «Place fédérale», «Format NZZ», «Jeunesse», «Fiction européenne», «Point de vue» ou encore «Best of culture», «Best of economy» et «Best of reportage». Les Genevois auront de plus droit à un décrochement

d'actualité locale coproduit avec France 3.

Grâce à Suisse 4 par exemple, les émissions culturelles et d'information diffusées en troisième partie de soirée par la TSR pourront l'être plus tôt, donc à une heure de plus forte écoute. «Viva» ou «Sortie libre» pourront ainsi être reprises par la quatrième chaîne vers 21 heures. Les retransmissions sportives, elles, pourront être adaptées au goût des Romands grâce à des plateaux spécifiques ou à un choix de retransmissions différencié.

Cette grille des programmes, a précisé Dario Robbiani, a un caractère expérimental et de rodage. Une autre sera préparée, après l'été, sur la base de taux d'écoute et de sondages qualitatifs. Pour attirer l'attention de la population, un ballon à air chaud haut de 50 mètres et en forme de «4» sillonnera le ciel helvétique.

Profil intelligent

Le lancement de Suisse 4 fait suite à la décision du Conseil fédéral de privilégier des projets de TV suisses à l'échelon régional, régional-linguistique et national, plutôt que des chaînes suisses dans des programmes étrangers, a rappelé Antonio Riva. Il faut que la SSR, estime de son côté son président Eric Lehmann, «se profile dans le contexte européen d'une manière intelligente à défaut d'être puissante». (ats)



Le logo de Suisse 4.

EN BREF**Abstention**

ROME. - Silvio Berlusconi a annoncé hier que l'Alliance de la liberté, la coalition qui le soutient, s'abstiendrait aujourd'hui lors du vote sur l'investiture du gouvernement de Lamberto Dini. Il renforce ainsi les chances du nouveau président du Conseil de se voir accorder la confiance.

M. Berlusconi a rappelé avec fermeté que le Pôle de la liberté, composé de Forza Italia, de l'Alliance nationale (néofasciste) et du Centre chrétien-démocrate (CCD), attendait que la promesse d'élections anticipées d'ici à la mi-juin soit bien tenue.

(ats/afp/reuter)

Funérailles

BOSTON. - Le clan Kennedy au grand complet a assisté hier à la messe funéraire à la mémoire de sa doyenne Rose Fitzgerald Kennedy. La mère du président John F. Kennedy est décédée dimanche à l'âge de 104 ans.

Le cardinal Bernard Law a lu un télégramme de condoléances du pape Jean Paul II, avant l'éloge funéraire à l'église catholique Saint-Stephen de Boston.

(ats/afp)

Mur de sécurité

JÉRUSALEM. - Israël a entamé hier les préparatifs pour ériger une «frontière de sécurité» avec la Cisjordanie. L'Etat hébreu s'est en outre attaqué au réseau d'associations religieuses et sociales tissé par les intégristes palestiniens en Cisjordanie occupée. Plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées en vingt-quatre heures.

Pour se prémunir durablement contre de nouveaux attentats des kamikazes intégristes, Israël envisage de séparer totalement les Palestiniens des Israéliens. Emise régulièrement après chaque attentat meurtrier, l'idée a été remise au goût du jour par le premier ministre Yitzhak Rabin. Elle n'est pas rejetée a priori par l'OLP.

(ats/afp/reuter)

La mort

ALGER. - La cour spéciale d'Alger (juridiction d'exception chargée des affaires de «terrorisme et de subversion») a prononcé hier sept peines capitales, dont six par contumace, dans le procès des ravisseurs de trois agents consulaires français en octobre 1993.

Le tribunal a également prononcé une peine d'emprisonnement à perpétuité, une à vingt ans, deux à huit ans, une à trois ans, une autre à six mois et cinq acquittements.

(ats/afp)

Léger mieux en Bretagne



Le Rhin est lui aussi sorti de son lit, comme en témoigne cette photo prise près de Bonn.

RENNES. - Après plusieurs jours d'inondations, la tendance générale était à la décroissance hier dans les départements de l'Ouest, mais la situation était «à peine stabilisée» dans le sud de l'Ille-et-Vilaine et surtout devenait

«préoccupante» en Loire-Atlantique. De plus, une nouvelle vague de pluie a atteint le sud de la Bretagne.

Le bilan humain des tempêtes qui sévissent depuis une semaine sur les quatre départements bretons s'établissait

hier soir à six disparus (cinq dans le Finistère et un dans le Morbihan), un blessé léger et six personnes, dont deux sapeurs-pompiers, intoxiquées à l'oxyde de carbone lors de l'utilisation d'une motopompe dans le Finistère.

ap

Banques du terrorisme

Bill Clinton bloque des avoirs d'organisations suspectes.

WASHINGTON. - Le président Clinton a ordonné hier le blocage des avoirs aux Etats-Unis de douze organisations étrangères et de 18 ressortissants étrangers suspects d'activités terroristes.

La Maison-Blanche a annoncé que cet ordre présidentiel, qui est entré en vigueur hier à minuit, vise également à empêcher ces organisations et ces individus - présumés liés à l'extrémisme islamiste et juif - de recevoir des dons d'origine américaine.

Le porte-parole de la Maison-Blanche Mike McCurry a donné une liste partielle des organisations visées, parmi lesquelles figure le Hamas, le Jihad islamique, le Hezbollah, le Front de libération de

la Palestine et Kach, une organisation juive.

«Nos avons des raisons de croire que (les organisations touchées) sont plus particulièrement engagées dans une tentative en vue de perturber et de casser le processus de paix», a dit McCurry. Il s'agit d'organisations et de personnes étrangères dont nous pensons qu'elles soutiennent des activités terroristes.

Le Ministère du trésor a communiqué aux banques les comptes présumés liés à ces organisations ou ces individus.

Le président Clinton devait évoquer sa décision dans la soirée dans son message sur l'état de l'Union.

(ap)

La seule solution

BRUXELLES. - La proposition de Swissair de prendre une participation importante dans le capital de Sabena est la seule permettant de sauver la compagnie aérienne belge, selon le ministre des Communications Elio Di Rupo. Swissair a par ailleurs démenti son intention d'acquiescer la majorité de Sabena.

«Il faut faire avec l'offre dont nous disposons, ou bien rien faire et dans ce cas on s'engage dans des scénarios catastrophes», a dit le ministre belge lors d'un déjeuner de presse, lundi à Bruxelles.

Les négociations entre les deux compagnies ont commencé au début de cette année.

(ats)

O.J. Simpson à nu!

Des cicatrices controversées.

LOS ANGELES. - Soucieux de s'expliquer devant les jurés sur le double meurtre dont il est accusé, O.J. Simpson entendait se mettre à nu - au sens propre comme au sens figuré - pour prouver son innocence. Mais le juge Lance Ito ne l'a pas totalement suivi dans cette voie.

L'ancienne vedette de football américain avait en effet demandé l'autorisation de s'adresser au jury une minute durant dès l'ouverture de son procès et de montrer les cicatrices qu'il porte sur son corps, prouvant selon lui que ses capacités physiques ne lui auraient pas permis de tuer sa femme Nicole et l'ami de celle-ci, Ronald Goldman, le 12 juin dernier.

Si l'autorisation de montrer ses cicatrices a été accordée, le juge Ito a toutefois refusé à O.J. Simpson de parler directement aux jurés. Cette demande avait été critiquée par le procureur Marcia Clark, qualifiant l'initiative de Simpson de «tentative évidente de vouloir impressionner le jury avec son charisme et son attrait de vedette».

Ces demandes inhabituelles faisaient suite au minicoup de théâtre de lundi lorsque les défenseurs de la vedette

avaient présenté des éléments à décharge pour leur client laissant supposer que la police aurait déplacé des éléments matériels capitaux tels que la Ford Bronco de Simpson ainsi qu'un gant ensanglanté découvert après le double meurtre.

Un témoin de dernière heure aurait également vu le véhicule devant sa maison, au moment où Simpson est supposé avoir commis le double meurtre trois kilomètres plus loin. Le juge Lance Ito a tou-

tefois rejeté une liste de 34 nouveaux témoins présentée par la défense ainsi qu'une cassette vidéo montrant des policiers marchant sans précaution dans les traces de sang sur les lieux du crime.

Concernant la demande d'O.J. Simpson de s'adresser pendant une minute aux jurés, le ministère public avait critiqué une manœuvre visant à permettre à l'accusé de parler directement au jury, mais aussi devant des millions de téléspectateurs qui seront rivés à leur poste de télévision, sans pouvoir mener un contre-interrogatoire.

A propos de la mise à nu des cicatrices, Me Johnnie Cochran Jr., l'un des défenseurs d'O.J. Simpson, a expliqué que son client montrerait celles qu'il porte sur son bras, prouvant qu'il ne peut pas lever les bras à partir d'un certain niveau. De son côté, l'accusation ne manquera pas de contrer cette initiative en montrant une cassette vidéo d'exercices physiques du champion («O.J. Simpson: Minimum Maintenance Fitness for Men») dans laquelle Simpson joue au basket, fait de l'aérobic et des appuis faciaux.



Le juge Lance Ito.

ap

Pris au piège dans Grozny

Le président Douaïev accepte la trêve proposée par le CICR.

GROZNY. - Plus de 5000 civils bloqués à Grozny pourraient être évacués lors d'une opération de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le président Douaïev a pour sa part accepté la trêve proposée par le CICR. Celle-ci permettrait le départ des blessés et des civils de la capitale tchétchène.

«Selon les estimations actuelles, il y a 10 000 personnes vulnérables prises au piège dans la ville, pour la plupart des femmes et des enfants», a indiqué hier l'OIM.

Mutisme de Moscou

Les autorités tchétchènes ont donné leur accord à la trêve proposée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour l'évacuation des blessés et des civils de Grozny. Par contre, le CICR n'a pas encore reçu de réponse de Moscou. Les forces tchétchènes ont également

donné leur accord au CICR pour qu'il visite tous leurs prisonniers, a précisé un porte-parole du CICR.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé que les 42 000 réfugiés au Daghestan manquaient cruellement de vivres et de matériel médical. Cent tonnes de vivres et de matériel sont déjà arrivées à Vladikavkaz, en Ossétie du Nord, a précisé Sylvana Foa, porte-parole du HCR.

Aide suisse

Le Département militaire fédéral (DMF) enverra 75 tonnes de nourriture aux victimes du conflit en Tchétchénie. Le transport de cette aide sera effectué par des camions privés. La DDA (direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire) le financera.

Loin de ces efforts internationaux, la capitale tché-

tchène était sur le point de tomber aux mains des forces russes. Les combattants indépendantistes étaient isolés par un barrage d'artillerie coupant complètement le dernier accès au centre. Le repli vers les montagnes semblait de plus en plus inéluctable pour les combattants tchétchènes.

«Nous quittons Grozny, c'est fini, on ne peut plus rester. Ils bombardent toutes les nuits depuis cinq jours», a expliqué un habitant. «Dites à la communauté internationale qu'elle insiste pour que Moscou cesse le feu au moins quelques heures, que nous puissions faire sortir les fem-

mes, les enfants, les vieux, qui vivent terrés depuis des jours dans les abris», ajoute-t-il.

Alors que Moscou a annoncé depuis la fin de la semaine dernière l'ouverture d'une véritable «chasse à l'homme» pour arrêter le général rebelle, Djokhar Douaïev continue à narguer le Kremlin. Pour lui, les Tchétchènes ne cesseront le combat qu'en cas de signature d'un accord de cessez-le-feu, de retrait des troupes russes et d'envoi dans la région d'observateurs internationaux.

Toutefois, le général Douaïev a admis avoir commis des erreurs dans l'organisation de la défense de la petite république musulmane. «Mon cœur saigne pour tous ces gens malheureux que je n'ai pas été capable de protéger contre tout ce vandalisme», a-t-il affirmé à la radio moscovite Echos de Moscou.

(ats/afp/reuter)



Un soldat tchétchène près du corps d'une habitante de Grozny fauchée par l'artillerie russe.

ap

Grosse prise

MADRID. - Des agents antidrogue espagnols ont saisi entre deux et trois tonnes de cocaïne sur un bateau croisant dans les eaux internationales, a annoncé hier la direction générale de la police (DGP) à Madrid. Vingt et une personnes au total ont été arrêtées lors de l'opération.

La quantité de drogue saisie a été qualifiée de «très importante» par des sources policières et judiciaires, qui se sont toutefois refusées à indiquer un chiffre précis. Lors de l'opération, sept personnes ont été arrêtées en Galice (nord-ouest de l'Espagne) et quatorze à bord du bateau, venant du Brésil et se dirigeant vers la Galice. Le navire battait pavillon panaméen.

Parmi les personnes arrêtées en Galice figure le chef présumé du réseau chargé de ce trafic ainsi que sa femme, selon la DGP. L'enquête sur ce réseau, une des organisations de narcotrafiquants opérant à grande échelle en Galice, avait débuté voici deux mois. La Galice est considérée comme une des principales portes d'entrée en Europe de la drogue provenant d'Amérique latine et d'Afrique du Nord.

(ats/afp)



VALAIS

Nouvelliste
ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Abonnez-vous, le premier mois vous est offert

APPEL GRATUIT 155 28 20

CHABLAIS

ENFIN UN PASTEUR MONTHEY. - Monthey aura prochainement son pasteur, mais le candidat pressenti ne sera pas nommé dimanche. PAGE 12

SION

COULÉE DE BOUE



SION. - La route des Ronquoz a été fermée hier matin à la circulation. Durant la nuit en effet, plus de 200 m³ de terre ont dévalé la pente et obstrué la chaussée. PAGE 14

MARTIGNY

20 MILLIONS POUR COOP

VERBIER. - Après les dix millions du centre commercial de Martigny, Coop Valais va en investir vingt pour un supermarché à Verbier. PAGE 13

SIERRE

VINEA «RÉCIDIVE»

SIERRE. - 1995 sera une année à nouveau essentiellement placée sous le signe de Vinea pour la jeune chambre économique. La manifestation aura lieu les 1er, 2 et 3 septembre. PAGE 16

HAUT-VALAIS

BAGARRE OUVERTE

SAINT-NICOLAS. - Le conseil d'administration de la société coopérative vient de démissionner. L'attribution des travaux pour la construction de la nouvelle coopérative de consommation ne se fait pas sans vagues. PAGE 16

JO 2002: Sion en finale

La candidature suisse a été sélectionnée par le CIO pour le dernier tour avec celles de Salt Lake City, d'Östersund et de Québec.

C'est après une longue attente que le président du CIO, M. Juan Antonio Samaranch, a fait son entrée hier après-midi dans l'auditorium du Musée olympique pris d'assaut par les médias du monde entier représentés à Lausanne. La cérémonie a débuté par la distribution du diplôme olympique à chacune des neuf villes candidates aux Jeux d'hiver 2002 (c'est le conseiller d'Etat Bernard Bornet qui a été appelé sur scène pour recevoir le diplôme de Sion).

Par Vincent Pellegrini

M. Samaranch a ouvert à 16 h 50 l'enveloppe contenant les noms - par ordre alphabétique - des quatre finalistes sélectionnés pour le vote de Budapest qui aura lieu le 16 juin prochain. Il a cité Östersund, Québec, puis Salt Lake City et enfin... Sion! La délégation suisse a aussitôt manifesté son soulagement et sa joie après des instants d'une tension insoutenable. Östersund, Québec, Salt Lake City et Sion se disputeront donc l'honneur de recevoir les Jeux d'hiver de 2002, conformément à nos pronostics, tandis que Sochi (Russie), Poprad Tatry (Slovaquie), Jaca (Espagne), Graz (Autriche) et Tarvisio (Italie) passent à la trappe.

Notons que la délégation Sion-Valais 2002 était accompagnée des conseillers d'Etat Richard Gertschen (président du gouvernement valaisan), Bernard Bornet (vice-président du gouvernement) et Wilhelm Schnyder. Le Conseil communal et le Conseil général de Sion étaient également représentés par une dé-



légation qui a suivi la proclamation - très brève - des résultats sur les écrans géants du Musée olympique.

A l'occasion de la conférence de presse dirigée par Walter Loser à l'issue de la cérémonie, le président Gilbert Debons a lancé: «A partir de maintenant, ce n'est plus seulement l'image du Valais qui est en jeu, mais celle de toute la Suisse.»

Pour Budapest

Grâce à la présélection victo-

rieuse d'hier, la campagne internationale de la candidature sédunoise peut désormais passer à la vitesse supérieure. Le comité de candidature prépare activement la finale de Budapest (16 juin) où les nonante-six électeurs du CIO choisiront la ville organisatrice des Jeux d'hiver 2002. L'équipe de Sion-Valais travaille depuis plus de deux mois sur la conception du film qui sera projeté pour les membres votants du CIO et qui accompagnera les présentations. Tout devra être mis en œuvre durant une heure pour

convaincre les indécis. Ce film - budgétisé à plusieurs centaines de milliers de francs - sera réalisé avec la collaboration de la TSR à travers la société Zapping. Les réalisateurs en seront Charles-André Grivet et Jean-Jacques Lagrange sous la supervision de l'agence DMB & B Heimann qui réglera aussi tout le scénario de la présentation de Budapest.

Il reste actuellement 2,5 millions de francs pour conduire la campagne jusqu'au 16 juin prochain. Mais la présélection triomphale d'hier

décidera sans doute de nouveaux mécènes à soutenir Sion.

En Suisse

La campagne nationale des grands parrains va désormais s'intensifier. Les parrains de la candidature sédunoise vont plus que doubler leur mise de départ dans des campagnes publicitaires qui arroseront toute la Suisse et qui feront connaître Sion-Valais 2002 de manière accrue. Les PTT lancent par exemple ces jours-ci une campagne afin de trouver dix mille volontaires pour les JO...

Les électeurs du CIO commenceront en outre dès le mois prochain leurs visites de Sion (on attend en Valais une soixantaine de membre du CIO). Ils se succéderont jusqu'en avril pour apprécier les sites olympique et la candidature sédunoise. Chacun d'eux pourra rester trois jours entiers sur place.

A l'étranger

La commission «campagne internationale» du comité de candidature va également intensifier son «lobbying» auprès des membres du CIO avec l'appui des ambassadeurs helvétiques à l'étranger, des partenaires économiques de la Suisse et de l'Office national suisse du tourisme, sans oublier les contacts personnels tissés par le comité de candidature qui seront décisifs. Six personnes sont employées à plein temps par Sion. A titre indicatif, Québec peut compter sur vingt personnes à plein temps. Mais David n'a pas peur de Goliath!

La joie «libérée»

Le verdict est tombé, les délégations quittent la salle, sont assaillies par les journalistes et les photographes dès la porte franchie. Dans le camp valaisan, c'est un soupir de soulagement, assorti d'une explosion de joie.

Par Norbert Wicky

L'important virage en direction de Budapest a été fort bien négocié. Voici les premières réactions recueillies «à chaud» quelques minutes après l'annonce des candidats retenus:

Gilbert Debons, président de Sion et du comité de candidature: «Aujourd'hui, nous recevons en quelque sorte un brevet de capacité d'organiser des Jeux olympiques. On nous a jugé dignes d'entrer dans la famille olympique. Le

travail sérieux de la commission d'évaluation est à relever. Elle a relevé nos points forts, critiqué positivement les plus faibles, ce qui nous permet de travailler dorénavant à améliorer encore la qualité de notre dossier. Nous sommes prêts à attaquer le sprint final, que nous espérons bien remporter.»

Jérémie Robyr, président de Montana et membre du comité: «C'est l'aboutissement d'un travail considérable, une reconnaissance de l'énorme travail qui a été réalisé à ce jour à tous les échelons. Notre joie est évidente, et cette étape franchie avec succès va nous donner des ailes pour voler vers la victoire.»

M. Richard Gertschen, président du Conseil d'Etat: «C'est un jour de grande joie et de satisfaction, que je partage avec tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette première manche, soit les membres du comité et des commissions, les autorités

municipales, cantonales et fédérales, le peuple qui par son vote a prouvé qu'il était prêt à relever un important défi. En temps record, le Valais a démontré qu'il avait du cran et du cœur. Je souhaite qu'il demeure uni pour passer le ligne d'arrivée en tête du quartet retenu aujourd'hui.»

M. Pierre Moren, président du comité d'initiative: «Je suis ému, très heureux. C'est l'aboutissement d'un travail exemplaire, et je ne peux que remercier tous ceux qui ont œuvré, dès le premier jour, pour atteindre le but fixé. Un premier pas est franchi, et aujourd'hui, la porte s'est ouverte en direction de Budapest. Il faut continuer la lutte, ne rien laisser au hasard, afin d'obtenir une médaille d'or à l'arrivée, le 16 juin prochain.»

M. Walter Loser, responsable de la commission communication médias: «L'impact publicitaire est énorme, déjà après cette première étape. Avec le temps qui nous était imparti, nous avons éla-

boré un dossier qualifié aujourd'hui d'excellent par les examinateurs. Nous allons redoubler d'efforts pour poursuivre la campagne d'information et de motivation sur le plan national et international. Ce produit Jeux olympiques nous permet aujourd'hui de donner à travers le monde entier une image d'un Valais dynamique, qui a la volonté de réussir, d'aller de l'avant. C'est une promotion dix fois supérieure à celle que nous ont valu les championnats du monde.»

M. Bernard Comby, vice-président du comité: «Je ressens des sentiments de fierté, de joie et de reconnaissance à l'égard de toute une équipe qui a fait preuve d'enthousiasme et d'efficacité dans cette première étape. Soyons conscients que cette étape n'était pourtant pas la plus difficile. A partir de ce soir, il faudra travailler encore deux fois plus, deux fois mieux pour gagner la dernière manche, pour monter sur la première marche du podium à Budapest.»

Le conseiller d'Etat Bernard Bornet: «Je vis un moment très émouvant, après une attente prolongée, une mise en condition faite par des projections mettant en opposition la guerre et les sentiments de l'olympisme. J'ai toujours pensé que le Valais serait un jour olympique. J'espère vivement que ce sera en 2002. Nous devons nous préparer pour un nouveau départ, pour le sprint final jusqu'à Budapest, qui se jouera peut-être au millième de seconde. Mettons tout en œuvre, et travaillons ensemble dans ce but.»

Jean-Marie Fournier, patron de Téléveyonnaz: «C'est une immense satisfaction, un tout grand moment de l'histoire du Valais. Nous devons maintenant aller de l'avant, avec des gens choisis parmi l'élite, pour convaincre les délégués du CIO que nous sommes un candidat idéal pour ces Jeux de 2002, en vue d'une victoire qui me paraît de plus en plus à notre portée.»

«Peu de chances...»

BRIGUE. - Pour M. Emil Garbely, chef de l'agence Publicitas de Brigue, ancien président d'Ulrichen fortement engagé dans la promotion des championnats du monde 1999 pour la vallée de Conches, arriver dans les quatre premiers était un minimum pour Sion-Valais.

L'avenir? «La candidature valaisanne a peu de chances pour la sélection finale, estime M. Garbely. La mieux placée, à mon sens, est Salt Lake City. Il ne faut pas oublier le financement. De ce point de vue, la machine américaine va se mettre en branle et les Américains sont très forts sur ce point.»

Le citoyen de la vallée de Conches voit également un avantage à la candidature américaine, du fait que les épreuves se dérouleront dans un site groupé. «Le grand désavantage du Valais, c'est la distance: entre Martigny et Oberwald, il y a 130 kilomètres.

Et puis, il faut considérer les renvois d'ascenseur. Les Suédois d'Östersund pourraient fort bien s'arranger avec les Américains cette fois-ci, pour qu'ils les appuient en 2006. A ce moment-là, douze années se seront passées depuis Lillehammer.

D'autre part, Albertville fut bien au-dessous de Lillehammer et les Nordiques représentent tout aussi bien les disciplines olympiques que les Alpes.»

Une vision des choses qui n'est pas sans arrière-pensées: «Si les JO ne viennent pas en Valais, la vallée de Conches aura de nouveau des chances pour l'organisation des championnats du monde des disciplines nordiques.» Championnats que les citoyens de la vallée avaient refusés, un an avant d'avoir massivement approuvé les JO... (pc)



La joie d'une première victoire.

mamin

Le parcours des combattants



Diplôme olympique pour Sion-Valais.

mamin



Janvier 1994: le premier comité d'initiative sur la ligne de départ.



Examen réussi devant le CIO.

mamin

28 janvier 1994: présidé par M. Pierre Moren, le comité d'initiative présente un premier dossier au Comité olympique suisse (COS), réuni en assemblée générale extraordinaire à Berne. A l'unanimité

et avec enthousiasme, le COS apporte son total soutien à la candidature valaisanne. «Je tiens à remercier les Valaisans pour leur courage, l'originalité de leur dossier, leur optimisme», déclare M. Daniel

Plattner, président du COS.

18 août 1994: présidé par M. Gilbert Debons, le comité de candidature Sion-Valais 2002 remet officiellement son dossier au siège du CIO à Lausanne, en cortège et en fanfare. Une forte délégation valaisanne fait de cet événement une fête haute en couleur. «Cela fait cinquante-quatre ans que la Suisse n'a plus accueilli les Jeux. Il est grand temps que notre pays, berceau du ski alpin, puisse organiser les Jeux d'hiver», déclare notamment Gilbert Debons.

27 août 1994: à Paris, le comité de candidature passe son premier examen devant la commission exécutive du CIO

réunie à la Défense, à l'occasion du centième anniversaire du mouvement olympique moderne. De l'avis des membres du CIO, la présentation faite par Sion a été jugée très sérieuse par la commission exécutive. Mission accomplie, mais la route vers la victoire est encore longue.

16 octobre 1994: une étape importante dans le processus de candidature se joue à Sion. La commission d'évaluation du CIO, composée de quatorze experts internationaux, est accueillie en Valais pour une visite de deux jours. Mission des experts: évaluer la capacité de ce canton à accueillir les Jeux en l'an 2002. Vingt-trois thèmes

à traiter dans le détail, plus de vingt sites à visiter. Travail intensif, au pas de charge. Alliée précieuse, une météo qui permet de montrer le Valais sous son meilleur jour.

28 octobre 1994: aux Jeux de l'équilibre s'ajoutent désormais les Jeux de l'exemple, de la solidarité, de l'intégration. Présidée par M. Dominique Juillard, la commission des Jeux paralympiques remet son dossier à M. Gilbert Debons. «Ces Jeux ne seront pas un prolongement marginal des JO, mais bien une manifestation sportive et festive à part entière», affirme le président Debons.

24 janvier 1995: depuis la

veille, le collège de sélection du CIO siège à Lausanne pour choisir quatre finalistes parmi les neuf villes candidates. Sion passe son ultime examen. Puis, à 16 h 50, la décision tombe et l'espoir devient réalité. Sion est sur la ligne de départ du sprint final.

16 juin 1995: Sion-Valais 2002 sera présent à Budapest. Il ne reste que peu de temps pour convaincre les décideurs que la candidature valaisanne a droit à leurs suffrages. Mais le comité de candidature a déjà prouvé qu'il a les capacités de travailler avec efficacité et rapidité. Le rêve devient réalité, c'est peut-être dans quelques mois déjà.



Les artisans du succès accompagnés de Ruth Drefuss.

mamin



Présentation à Paris du dossier paralympique.

Cap sur Budapest!

Tout reste possible en finale où les surprises sont parfois olympiques.

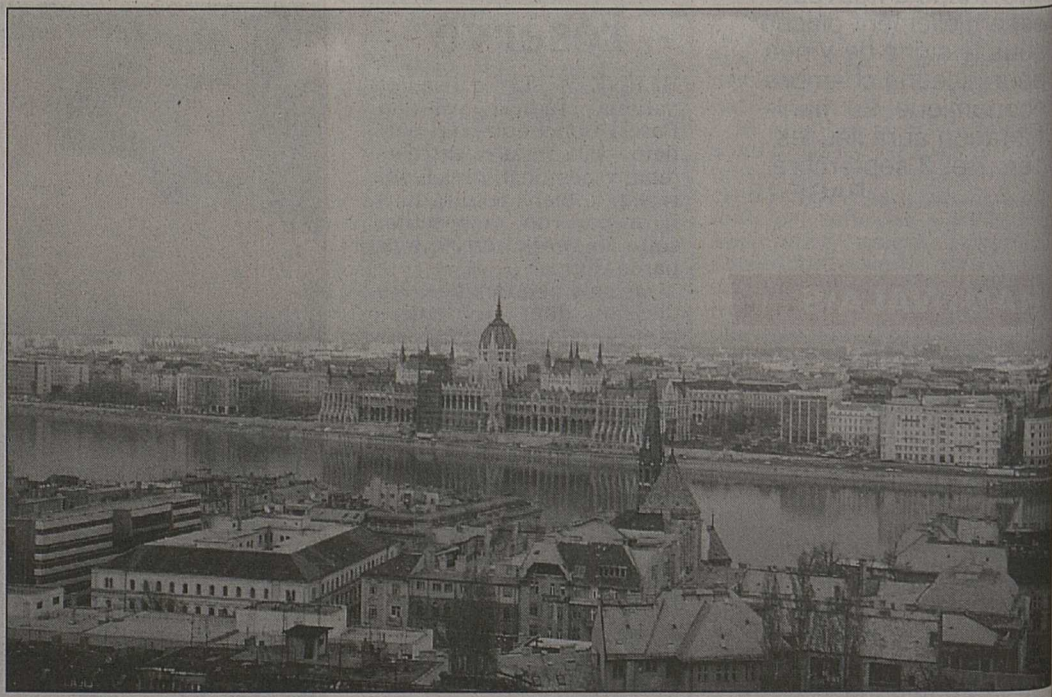
Retenu lors de la présélection, Sion participera le 16 juin prochain à la finale de Budapest où la capitale valaisanne affrontera Salt Lake City, Québec et Oestersund. Cette session du CIO verra attribuer les Jeux d'hiver 2002 à la ville finaliste ayant obtenu la première majorité des votes exprimés. S'il n'y a pas de majorité atteinte au premier tour de vote, la ville ayant obtenu le moins de voix sera éliminée. Même scénario au deuxième tour. Avec quatre villes candidates, il pourra ainsi y avoir jusqu'à trois tours de scrutin. Les résultats de chaque tour ne seront communiqués aux membres qu'après la désignation du vainqueur et les votes se feront au bulletin secret pour éviter les manœuvres de complaisance.

Pronostic difficile

Les nonante-six électeurs du CIO se répartissent ainsi: une quarantaine d'Européens, dix-huit Africains, dix-neuf Américains, quatorze Asiatiques et enfin les délégués venant d'Océanie. C'est dire que si Sion passe le premier tour sans encombre, le report des voix européennes et francophones de Québec notamment peuvent tout à fait créer la surprise. Même si Salt Lake City reste le grand favori au vu du rapport de la commission d'évaluation, rien n'est donc joué. Il faut y croire jusqu'au bout! Selon certains analystes, le CIO devrait préférer pour 2002 - par souci d'alternance continentale - une candidature nord-américaine car l'Europe a déjà dé-

croché les Jeux d'hiver d'Albertville (1992) et de Lillehammer (1994) alors que ceux de Calgary remontent à 1988. Pour d'autres analystes, ce scénario est faux car le «tour-nus» entre continents tient compte à la fois des Jeux d'hiver et d'été. Et il se trouve que la ville américaine d'Atlanta organisera les Jeux olympiques d'été du centenaire (en 1996).

En fait, personne ne peut prédire le poids des votes géopolitiques et des campagnes menées par les concurrents de Sion qui disposent de moyens financiers souvent plus importants. Il est notamment très difficile de savoir comment voteront les pays du tiers monde. Sion ne part pas en finale comme simple figurant car il présente des atouts très originaux mais la bataille sera très rude. (vp)



La finale des JO 2002 se jouera le 16 juin prochain à Budapest.

LA RONDE DES PARTIS

(V)

Il faut compter avec les verts

Les écologistes ne font pas recette en Valais, mais les minorités auront besoin de leurs voix.

Qui s'en étonnerait, le Parti écologiste valaisan est la plus petite formation politique du canton. Né dans le Valais central à l'occasion des élections nationales de 1987, le PEV concentre actuellement la majorité de ses forces dans le district de Martigny.

Par Eric Felley

Représentant 1,5 % de l'électorat valaisan aux dernières élections fédérales, les verts n'ont évidemment pas une structure compliquée. Il existe une section organisée à Fully, commune où l'on compte les plus seuls élus écologistes du canton, à savoir deux conseillers généraux. A part cette section, il existe le bureau du parti cantonal ainsi que deux commissions qui s'occupent des votations et des problèmes du tiers monde. Le PEV est en outre «membre observateur» du Parti écologiste suisse.

S'ils entendent participer aux élections au Conseil national de cet automne, les écologistes valaisans ne se font pas d'illusions. Leur but est avant tout de faire entendre leur voix. Mais pour cela il faudra trouver des hommes et des femmes susceptibles d'aller au front. La Fulliéraise Sylvia Schouwey, présidente du PEV, nourrit quelques inquiétudes: «On a vraiment envie de faire une liste, mais on va avoir de la peine à trouver des candidats. Nos membres sont déjà très engagés dans des structures existantes pour l'aide au tiers monde, au quart monde et dans des associations de protection de la nature. D'autre part il faut un certain courage pour se déclarer écologiste en Valais. Il faut être assez solide et supporter de recevoir parfois des coups de fil anonymes...» Pas facile de défendre la cause de la nature sous le feu constant des milieux économiques, touristiques et politiques.



Sylvia Schouwey, présidente du PEV.

Soutien aux femmes

Sur la question de l'appareil des listes minoritaires, les écologistes sont d'accord d'apporter leurs suffrages dans l'escarcelle des minorités, mais ils préféreraient que l'alliance aille au-delà de la simple mathématique: «On souhaiterait une plate-forme politique commune», précise la présidente. Pour les verts, le soutien aux minorités passera en tout cas par un appui inconditionnel à l'action Solidarité-femmes: «Il faut envoyer des représentantes féminines à Berne, car les femmes ont une autre vision de la politique, elles cassent les structures traditionnelles avec lesquelles les écologistes n'ont pas non plus d'affinités.»

Budget minuscule

Côté finances, les verts ne dépassent guère les quatre chif-

fres. Le budget annuel du PEV est de l'ordre de 5000 francs, récoltés chez des cotisants. La quasi-totalité du travail est effectuée par des bénévoles. Quant à la campagne 1995, elle sera financièrement proche de celle de 1991 qui avait coûté 3000 francs. Pour Sylvia Schouwey le but serait atteint si les verts valaisans retrouvaient la santé électorale de leur première participation en 1987, où ils avaient obtenu entre 4 et 5 % des suffrages. Si ce devait être le cas, ces quelques pour cent seraient fort nécessaires aux ambitions minoritaires.

Pour conclure et pour la petite histoire, on signalera qu'au Conseil général de Fully les écologistes siègent aux côtés des démocrates-chrétiens. Une spécificité locale certes, mais qui prouve qu'en politique on trouve des alliances contre nature... D'autres exemples pourraient suivre cette année. □

Gare au chômage hivernal!

Sus à la réduction des indemnités pour intempéries.

Le durcissement de l'octroi des indemnités pour intempéries aura des répercussions très néfastes en Valais, notamment en favorisant le chômage hivernal. Les entrepreneurs et le Syndicat de l'industrie et du bâtiment dénoncent cette mascarade d'économie voulue par Berne. Les premiers parlent d'affaiblissement de la relance conjoncturelle, les seconds d'irresponsabilité sociale.

Assurance particulière

Qu'est-ce que l'indemnité pour intempéries? C'est une assurance particulière qui permet aux entreprises de ne pas licencier leurs employés durant les périodes où leurs activités sont stoppées à cause des conditions atmosphériques.

L'exemple classique se trouve dans la construction.

Bien souvent durant l'hiver les entreprises de montagne doivent interrompre leurs chantiers à cause du froid ou de la neige. Pour éviter de mettre leur personnel au chômage, elles peuvent avoir recours aujourd'hui aux indemnités pour intempéries. Celles-ci prennent en charge 80 % du salaire de l'employé.

Cette solution est particulièrement prisée dans les régions de montagne. Depuis dix ans, la Confédération a versé annuellement en moyenne 70 millions de francs par ce biais, dont la moitié au bénéfice des cantons des Grisons, du Tessin et du Valais. Cependant, en septembre dernier, le Conseil fédéral et le Conseil national ont clairement affiché leur volonté de durcir la possibilité d'avoir recours à cette assurance. Raisons: combattre les abus et faire des économies. Les principales mesures

prévues pour rendre moins attrayante l'indemnité pour intempéries sont le prolongement d'une demi-journée à trois jours du délai de carence pendant lequel le salaire n'est pas versé, puis la restriction du droit à l'indemnité à trois périodes dans un délai-cadre de deux ans.

Copie à revoir

La semaine dernière, l'institut de recherches pour le travail de l'Ecole des hautes études de Saint-Gall a publié une expertise sur les changements prévus, expertise demandée par les syndicats et la Société suisse des entrepreneurs. Tant les uns que les autres demandent aujourd'hui au Conseil national de revoir sa copie. Les chercheurs de Saint-Gall sont arrivés à la conclusion que la réduction ou l'abolition «de facto» des indemnités ne

permettra pas à la Confédération de faire des économies puisque les charges seront répercutées sur l'assurance chômage. Jean-Claude Glassey explique que, comme la nouvelle loi avait été annoncée pour le 1er janvier de cette année, certaines entreprises ont pris leurs dispositions, c'est-à-dire de licencier leurs employés pour la période hivernale. Ainsi les effets se sont fait sentir avant l'application des mesures restrictives, ce qui permet d'en mesurer déjà les conséquences.

Il constate que cela provoque des situations pénibles pour les ouvriers licenciés. D'une part, l'ouvrier perd encore de ses prestations, puisque - s'il n'a pas charge de famille - il touche seulement 70 % de son salaire avec les cinq premiers jours sans indemnité. Le plus absurde est qu'il doit effectuer des recherches d'emploi, alors qu'il sait pertinemment qu'il n'en trouvera pas, puisque les chantiers sont fermés pendant l'hiver. D'autre part, il n'a plus de couverture sociale et enfin il n'est pas sûr de se faire réengager au printemps.

Situation absurde

Le secrétaire syndical constate que sur les 160 dossiers de chômage ouverts dans la caisse de la SIB du Bas-Valais depuis le 1er décembre, une majorité concerne des licenciements dus aux intempéries de l'hiver. Dans ce cas, l'assurance «indemnités pour intempéries» aurait été beaucoup plus judicieuse, car la personne ne tombe pas au chômage et elle touche 80 % de son salaire. Il admet qu'à un moment donné il y a eu des abus de la part de certaines entreprises, mais cela ne justifiait pas une sanction linéaire qui provoquera une hausse sensible du chômage durant l'hiver. (ric)

L'aluminium monte, monte...

Métal déprimé l'an passé, survitaminé cette année. Conséquences pour le Valais.

Alors qu'il se trouvait bien au-dessous de la barre critique de 1300 dollars la tonne durant le premier semestre 1994 (environ 1100 dollars), le prix de la tonne d'aluminium dépasse les 2000 dollars actuellement.

Par Pascal Claivaz

La tendance s'est inversée à la hausse vers la fin de l'été passé. La première conséquence a été le maintien de la production du métal à l'usine de Steg. La direction d'Alu-suisse a pris cette décision en novembre passé.

Depuis, le prix du métal n'a cessé de grimper. Actuellement, il atteint des sommets. Les dirigeants se montrent prudents. Ils estiment que l'aluminium est surévalué.

«La demande a fortement augmenté», explique le directeur général Willy Kerth. La reprise économique est bien implantée aux Etats-Unis. Maintenant, l'Angleterre et le reste de l'Europe suivent. Le Japon commence également à relever la tête.

Mais la demande n'explique pas tout. Les investisseurs, notamment les banques, sont

entrés dans le marché du métal en général. On peut s'attendre, pourtant, à une correction à la baisse. Si cela se produit, les prix de l'aluminium chuteront d'ici quatre à cinq mois.»

Deux millions de tonnes

Le directeur rappelle également le mémorandum d'accord passé l'an dernier, où les principaux producteurs décidèrent de geler la quantité d'aluminium primaire à deux millions de tonnes par année. Il prendra fin vers le milieu de cette année. Après, les limitations de production tomberont. On peut donc s'attendre à ce que le métal disponible sur le marché augmente de nouveau.

«Pour les laminaires et les presses de Sierre, les besoins annuels en aluminium sont couverts, indique encore M. Kerth. Or, nous avons bénéficié des prix très favorables de l'an passé. Comme nous avons augmenté nos tarifs pour les produits fabriqués, notre marge est intéressante.

Pour l'an prochain, notre couverture en métal primaire

n'est que de 10 à 15 %. Si les prix demeurent au niveau actuel, ce sera problématique. Aussi allons-nous mettre au point une stratégie d'achat.»

Les industriels de l'aluminium n'ont pas intérêt à ce que le coût du métal de base reste à son niveau actuel. Cela pourrait se répercuter négativement sur la demande, alors que la tendance est clairement favorable à l'aluminium.

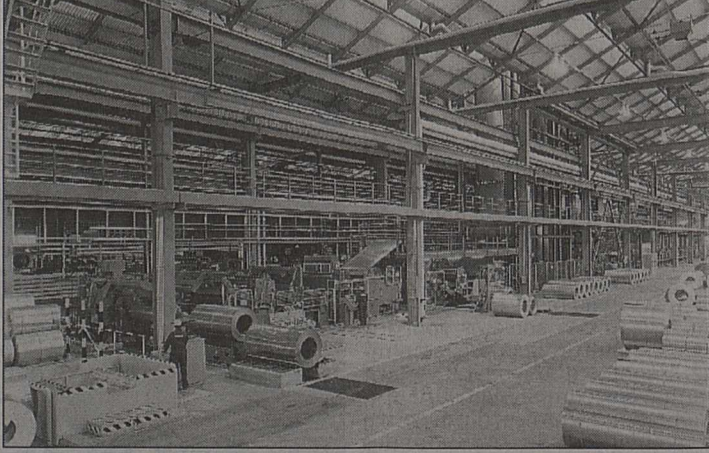
Cela vaut pour les applications industrielles comme

pour le domaine des transports. Les constructeurs d'automobiles cherchent, par tous les moyens, à alléger leurs véhicules. Audi a joué les pionniers avec sa nouvelle carrosserie tout aluminium pour la berline A 8. De son côté, l'Union européenne a financé, pour près de 100 millions de francs suisses, l'étude «Mosaïque», qui évalue les différentes méthodes de diminution du poids. L'aluminium y occupe une place en vue.

Perspectives à Steg

Et pour Steg? «Nous étudions toutes les options pour notre usine valaisanne d'électrolyse, y compris une prolongation de ses activités au-delà de la fin mars 1996», déclare le directeur général. Les soixante employés concernés avaient obtenu une prolongation de leur emploi jusqu'à cette date.

Cependant, la direction de l'usine de Steg éprouve quelques difficultés à retrouver du personnel, notamment dans le secteur de l'électrolyse. Elle a dû réengager, sur base temporaire, des employés licenciés ou mis à la retraite. Le manque de perspectives sûres explique cette réticence. Or, les employeurs ont besoin de personnel qualifié. La volonté de continuer est, cependant, claire. La direction a même appelé à l'aide son usine d'Islande, pour cela. La production des 18 000 tonnes annuelles d'aluminium primaire est prévue dans la petite halle. Pour qu'elle tourne à pleine capacité, il faudra remettre en état un certain nombre de fours (coût: 120 000 à 130 000 francs par unité). La production prévue correspond au tiers de celle qui avait cours dans les bonnes années. Les



Le prix de l'aluminium monte: regain d'espoir pour les usines valaisannes.

besoins des usines sierroises tournent autour des 110 000 à 120 000 tonnes par année. □

.....PUBLICITÉ

Appréciez-vous qu'on réduise régulièrement votre salaire?

Nouveauté BCC: Les comptes salaire/privé sans frais bancaires. Pour votre plus grand intérêt.

BCC & BANQUE
La banque Coopérative.

Enfin un pasteur attiré pour Monthey

Mais le candidat pressenti ne sera pas nommé dimanche.

MONTHEY. - Depuis le départ de Daniel Gander en 1991, après douze ans de présence à Monthey, le poste de pasteur fut occupé par différents remplaçants. Mais ces derniers ne pouvaient être nommés soit parce qu'il s'agissait de suffragants ou de retraités. Finalement, le conseil de paroisse a trouvé l'oiseau rare. Il entrera en fonctions le 1er juillet prochain.

En attendant de pouvoir régler des questions purement administratives, l'assemblée générale extraordinaire pour l'élection du nouveau pasteur prévue ce dimanche 29 janvier est annulée. En lieu et place, le conseil de paroisse animera une séance d'information après le culte. Il donnera toutes les explications utiles à ce sujet.

Régimes différents

Pourquoi a-t-il fallu attendre plusieurs années pour remplacer le pasteur Gander? Une pénurie de vocations est-elle en cause? La réponse du président du conseil de paroisse, Robert Burri: «L'élément le plus handicapant est que nous nous sommes surtout fixés sur les Vaudois. Or, ces derniers ont un statut de professeur secondaire pour le salaire. Et dans le canton du Valais, l'Etat reconnaît, comme pour les curés, le régime d'enseignant primaire. Et ce sont les paroisses qui paient leur ministre du culte.»

Nous reviendrons sur ce sujet dans une prochaine édition pour présenter le nouveau pasteur.

Gilles Berreau

Qui suis-je, qui es-tu?

Spectacle pour enfants au théâtre de la Vièze.



La valse de celui qui n'en savait pas beaucoup.

MONTHEY. - «La valse de celui qui n'en savait pas beaucoup» est un spectacle pour enfants dès six ans. C'est une pièce de théâtre et de musique tendre et sauvage, poétique et bavarde, silencieuse et bruyante. Elle traite de façon très particulière le devenir grand. Elle incite à une réflexion ludique et à l'utilisation pleine de fantaisie du langage. Cette pièce est l'œuvre du Théâtre de la Grenouille qui existe à Bienne depuis 1985. Autour de Charlotte Huldi et Arthur Baratta, fondateur et noyau de la compagnie, des acteurs et musiciens de différentes langues maternelles travaillent ensemble au fil des diverses productions.

Originalité

«La valse de celui qui n'en savait pas beaucoup» frappe par son originalité. Un balladin scientifique et excentrique plongé dans ses réflexions parle tout seul. Un chanteur

timide et rêveur ne connaît encore aucun mot et aucun nom. Un saxophoniste exubérant va semer la pagaille et provoquer leur rencontre. L'un parle, l'autre chante et le troisième fait de la musique. Trois êtres, trois langages différents, trois tempéraments: comment se comprendre? Chacun veut s'exprimer, aucun ne veut écouter, aucun ne fait l'effort de comprendre l'autre.

Par la musique, les chants et les mots, la pièce parle de l'envie de connaître, de la curiosité et de la peur de l'autre. La pièce vit essentiellement des rapports entre ces trois personnages. Qui suis-je et qui es-tu? Telle est la question qui revient sans cesse.

Ce spectacle aura lieu le mercredi 1er février à 14 h 30 au Petit Théâtre de la Vièze. Les réservations sont à effectuer à l'office du tourisme de Monthey au (025) 75 79 63.

(cval)

Samaritains cherchent président

Bon travail de la section de Monthey qui se doit toutefois de miser sur le recrutement des jeunes.

MONTHEY. - Vingt ans comme samaritain, quatorze de comité dont dix en tant que président: M. Bertin Morisod a décidé cette année de renoncer définitivement à diriger la section des samaritains de Monthey. Il l'a dit clairement vendredi passé devant l'assemblée générale, mais dans l'impossibilité de lui trouver un successeur, il continuera à assumer la présidence par interim. Et ce en attendant que le comité de crise formé à cet effet trouve l'oiseau rare qui reprendra en main les destinées des samaritains montheyens.

Moyenne d'âge: 66 ans

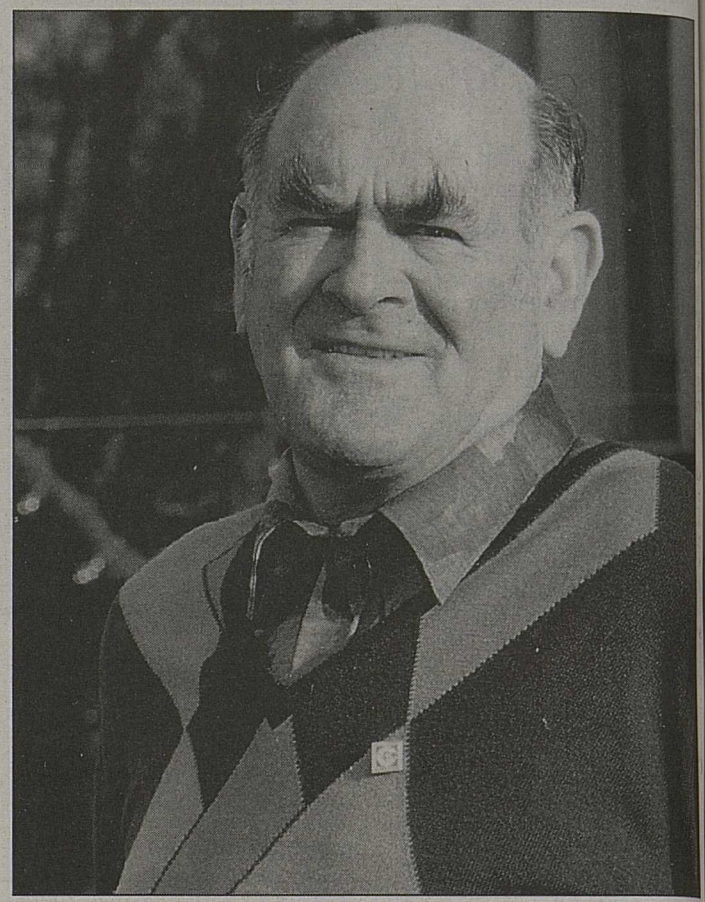
Mis à part ce problème administratif, la section souffre d'un autre mal à guérir au plus vite, le souci non pas des effectifs mais de la moyenne d'âge de la société. Les quatre cinquièmes des membres actifs (46) accusent une moyenne supérieure à l'âge de la retraite et il devient urgent d'assurer la relève en misant sur la promotion des samaritains auprès de la jeunesse. Autre sujet de préoccupation, les cours de formation distillés à Monthey ne permettent pas de garder les participants au sein de la société, ceux-ci se regroupant surtout chez les professeurs de ski des stations

voisines ou dans les professions médicales.

Bénévolat

Du travail donc sur la planche pour le comité qui se montre toutefois satisfait du bilan de l'année écoulée. Les samaritains ont rempli leur mission lors des différents rendez-vous du calendrier, que ce soit la participation aux journées cantonales et exercices CECA, l'organisation de dons du sang, l'animation du passeport-vacances montheyens, la mise sur pied de cours de samaritains pour élèves conducteur (80 réussites) ou la participation aux exercices du mois de la section. A cela s'ajoute le service aux sociétés locales avec la présence à seize postes de premier secours, ce qui représente plus de 220 heures de bénévolat pour une cinquantaine de samaritains engagés. Avec des finances saines, la section peut entrevoir 1995 avec optimisme, l'année à venir visant à régler les problèmes évoqués ci-dessus, à honorer les rendez-vous traditionnels, voire à innover dans certains domaines (mise sur pied d'un nouveau cours de massage cardiaque réservé aussi bien aux samaritains qu'au public).

(elem)



M. Bertin Morisod n'assumera dorénavant que la présidence par intérim de la section des samaritains de Monthey.

Elle avait de tout petits petons

Tout de bon pour vos 90 ans, Clotilde!

CHAMPÉRY. - Elle avait de tout petits petons... Clotilde Avanthay. Pour son nonante anniversaire, elle a retrouvé au fond d'un bahut ses premiers souliers de bébé, pas plus longs que le doigt d'une main. De véritables antiquités fabriquées, paraît-il, par Camille Perrin à Val-d'Illiez.

Pour son anniversaire, la dynamique grand-maman avait brodé un passage de table à la date de ses 90 ans. Bon pied bon œil, dit-on. Il faut dire que Clotilde a un caractère aussi jovial que bien trempé. Elle n'a pas voulu de fauteuil. «Je ne me suis jamais assise dans un fauteuil ni un canapé, seulement sur ma chaise.»

La femme à Rémy

Lundi, Clotilde recevait dans son chalet situé en contre-bas du café de la Paix les autorités champérolaines, emmenées par le président Georges Mariétan, accompagné notamment de Blanche Bénéty, responsable du service social. Le président devait déclarer: «Clotilde, pour moi ce n'est pas une nonagénaire, c'est la femme à Rémy et la maman à Ulysse.» Il est vrai que son époux était un homme très ac-

tif au village, sur plusieurs fronts.

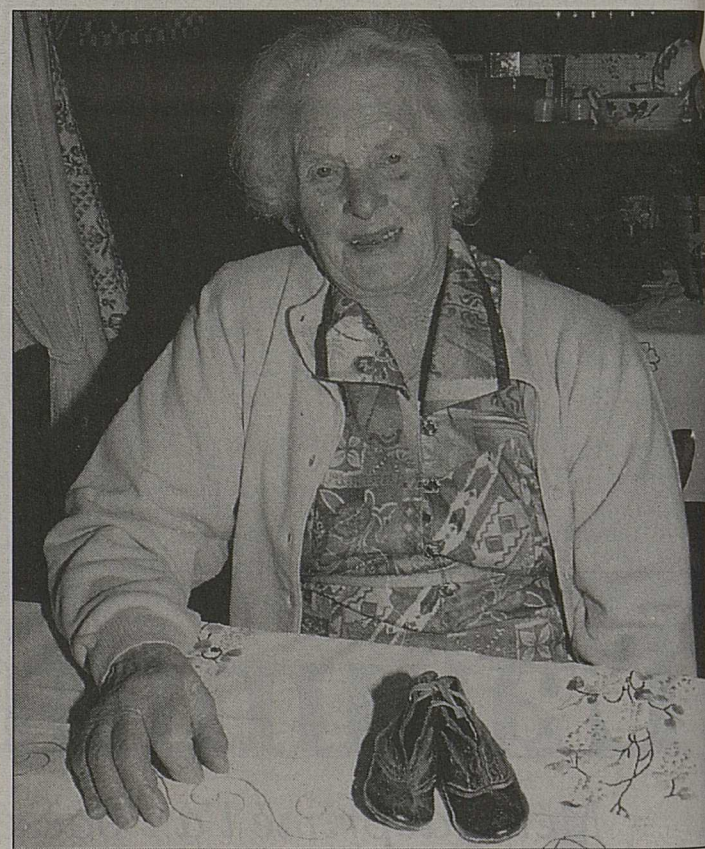
Lundi, la bonne humeur était de mise lors de cette petite partie officielle. Notamment lorsqu'un invité, goûtant à la goutte familiale (de la gentiane) lançait à Clotilde: «Rassure-toi, on n'en boira pas nonante verres.» Et la nonagénaire de balancer immédiatement: «Heureusement, Marcel, car les escaliers ne seraient pas assez larges pour sortir du chalet.»

La seule en 1995

Née au Draversa, sur territoire val-d'illien, le 23 janvier 1905, fille de Jérémie Gex-Collet et d'Aline Blondy, elle avait notamment une sœur, décédée en 1981. Son fils unique, Ulysse, lui donna trois petits-fils. Sa vie s'est déroulée au pied des Dents-du-Midi, aux alpages d'Antème durant vingt-sept ans, puis de Rossétan et de Bonnavau. Aujourd'hui, elle vit seule dans son chalet, avec tout de même un compagnon, son canari.

Clotilde Avanthay est la seule nonagénaire de l'année à Champéry. Et pour 1996, aucun anniversaire de 90 ans n'est prévu.

(gib)



Clotilde Avanthay et ses premiers souliers de 1905.

Bien intégrés au village

Champéry reçoit les nouveaux citoyens de la classe 1976.

CHAMPÉRY. - Marquer dignement et simplement l'entrée dans la vie civique, tel est le but de la traditionnelle cérémonie de promotion civique mise sur pied par les autorités de la commune de Champéry. Ce samedi, cinq des dix jeunes gens formant la classe de contemporains 1976 ont répondu présent à cette sympathique rencontre organisée dans le carnotset du café-restaurant Le National. Salués par le président de la commune qui s'exprimait au nom

du Conseil communal et des instances judiciaires locales, les nouveaux citoyens ont non seulement profité de l'occasion pour nouer de bons contacts avec les élus politiques mais ont pu débattre en toute cordialité des enjeux principaux de l'avenir de Champéry.

En confiance

«N'ayez pas peur de vous engager dans notre communauté, et ce en toute con-

fiance», soulignait dans son discours le président Georges Mariétan. Un message qui a été reçu cinq sur cinq par cette jeunesse champérolaine en général bien intégrée dans la vie villageoise, que ce soit au niveau des sociétés sportives ou culturelles. La soirée agrémentée d'une agape valaisanne s'accompagnait finalement de la remise d'un petit souvenir, soit le traditionnel diplôme de promotion civique et la brochure de l'année suisse 1994.

(elem)



Cordialité et bonne humeur pour ces jeunes Champérolains.

Copie conforme à 20 millions

Après les 10 millions du centre commercial de Martigny, Coop Valais va en investir 20 pour un supermarché à Verbier.

VERBIER. - Vingt millions pour un centre commercial de 3000 mètres cubes. Tel sera le prochain investissement de Coop Valais, à une soixantaine de mètres de la place Centrale, direction Savoleyres, à Verbier. «Le projet est une copie conforme du supermarché qui existe déjà à Martigny», explique Michel Produit, le directeur du groupe valaisan, soit un commerce où les «produits frais» voudront prédominer.

Côté création, la conception du projet a été confiée au bureau d'architecture Pierre Dorsaz à Verbier. Et côté production, la responsabilité reviendra à André Guinnard, qui s'occupera également de la partie immobilière. Si tout se passe comme convenu, les travaux commenceront au printemps.

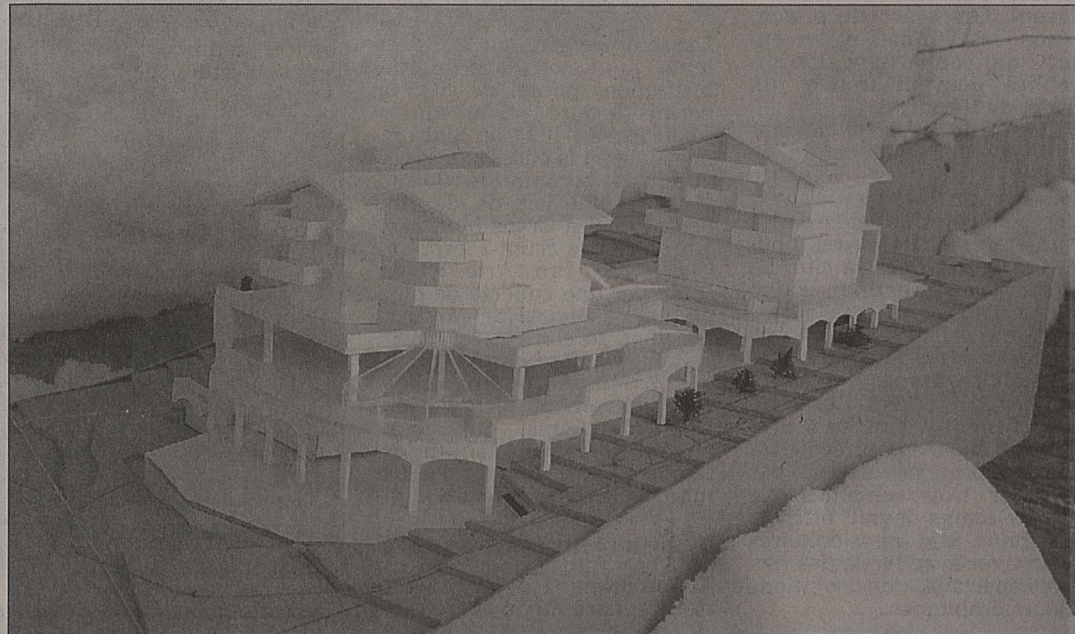
Difficile de le nier au regard des trois «supercentres» prévus dans le canton. Du premier Brico Loisirs 2000 à Martigny au supermarché verbiérien, la différence est de «genre» et de prix: 5000 m² de surfaces de ventes et 10 millions d'investissements pour le premier; 1542 m² de surfaces commerciales - dont 792 à vendre par lots à divers partenaires éventuels - et le double d'investissements pour le deuxième. Une différence qui semble considérable, certes, mais qui se justifie si l'on prend en considération le prix du terrain d'une part et la différence architecturale d'autre part. «A Martigny, le bâtiment est plus simple», remarque Michel Produit de son bureau à Châteauveuf.

Toujours mieux

Cette construction espère améliorer «la qualité de la vie» en station à l'aide d'un parking collectif de 97 places. En effet, il est prévu que 50 de ces places de parc seront réservées aux quidams, dans le but de dégager les rues du centre et de favoriser les commerces.

«Ici, ils sont nombreux avec quelques banques à n'avoir aucune place de parc. De ce fait, la création de ce parking public favorisera tout le monde», confirme l'architecte Pierre Dorsaz. Quant aux vacanciers voisins, eux pensent différemment et se sont opposés au projet. «Mais ce sont des oppositions absolument courantes», rassure Michel Produit, certain que les permis de construire seront délivrés dans les temps, soit après le dégel.

Conçu sur deux niveaux, le parking ne proposera aucune place en extérieur, de manière à protéger l'environnement. Une dizaine d'appartements à vendre sont également prévus dans le complexe.



La maquette du futur centre commercial Coop à Verbier: une réalisation de Pierre Dorsaz.

Toujours plus

Coop Valais en pleine expansion.

Eco-nature?

La crise n'empêche pas les coopératives de s'accroître. De surcroît, la loi de la concurrence les force à devenir de plus en plus performantes. D'après Michel Produit, Coop Valais se doit de consolider ses principaux centres dans des endroits stratégiques comme Verbier. «Nous avons prévu de restructurer nos magasins de village, en leur donnant un nouveau «look», précise-t-il.

Une des facettes du nouveau visage de la Coop s'appelle Naturaplan, ce créneau de produits naturels qui fait la joie des mangeurs de petites graines. Parce qu'on le sait bien, l'écologie est «dans

l'air du temps» et fait vendre. Aussi, depuis le début de l'année, la société a lancé une couverture publicitaire d'envergure nationale pour ce «précieux» segment de marché. Tout en espérant dynamiser la Suisse romande, moins réceptive à l'écologie que ses voisins d'outre-Sarène.

En cette période difficile, cette expansion fournira du travail à ceux que la crise concerne réellement: ensemble, les nouveaux magasins de Martigny et de Verbier vont générer une cinquantaine de places de travail.

Unis vers l'uni

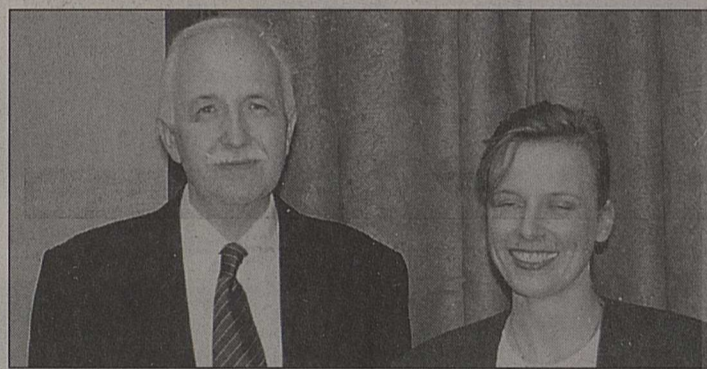
André Tissières quitte la présidence de l'université populaire. Une femme lui succède.

MARTIGNY. - Après dix ans passés à la présidence de l'Université populaire de Martigny, André Tissières estime qu'il a fait le tour du sujet. Sa fonction, c'est Béatrice Masson Giroud, une avocate et notaire de la place, qui l'assumera désormais. La trentaine et pleine d'enthousiasme, elle compte bien assurer une continuité dans le travail déjà ef-

fectué avant elle, soit le système des conférences, des cours normaux et des voyages culturels. Par contre, une nouvelle formule a déjà germé: celle des cours «en bloc».

Stimuler

Qu'est-ce à dire? «Par les temps qui courent, les gens sont tellement occupés ou tellement pris par le «cocooning» qu'il est difficile de les faire sortir, explique la nouvelle présidente avec vivacité. Vous comprenez, au début des cours, ils sont pleins de bonnes intentions et à la fin il n'y en a plus que quelques-uns, alors nous est venue l'idée des cours «en bloc» pour essayer de les stimuler davantage. C'est-à-dire d'organiser plusieurs séances, quatre voire six, sur un même sujet. Les gens ont besoin d'approfondir ce qui les intéresse», explique Béatrice Masson Giroud. La demande est là, elle en est persuadée. «Et puis, avouée-elle, si celle-ci ne se présente pas, nous allons tout au moins créer l'offre.» Laquelle s'étend des «choses» de l'esprit, comme la littérature, à d'autres sciences moins reconnues par les élites, comme l'homéopathie ou l'astrologie. «Ce sont des sujets qui inté-



André Tissières et Béatrice Masson Giroud qui lui succède à la présidence de l'Unipop.

ressent les gens», constate la présidente.

Sans ça

Il faut bien comprendre que le Valais n'est pas un canton universitaire et la demande comme l'offre sont à fabriquer. De ce côté, la présidente est tout à fait consciente des efforts à faire en matière de publicité. Une tentative de distribution de prospectus complets - regroupant la totalité des prestations offertes - va être réalisée dans les boîtes aux lettres comme dans les banques.

Mais Béatrice Masson Giroud est avant tout reconnais-

sante du travail fourni par ses prédécesseurs. Avec l'ancien président, s'en sont également allés deux membres du comité, Stéphane Bochatay et Paul Gay-Crosier, remplacés par Marie-Luz Herrera, licenciée ès lettres de l'Université de Madrid et professeur au collège de Saint-Maurice, et Michel Salamin, licencié ès lettres de l'Université de Fribourg et enseignant au cycle d'orientation de Monthey. Quant à Antoinette de Wolff, elle est toujours là: «Son apport et sa facilité de communication nous sont tellement précieux», lâche admirative la présidente.

EN BREF

Biathlon

CHAMPEX. - Principal artisan du biathlon de Champex disputé samedi et dimanche, Léon Lovey espère bien obtenir l'organisation, en 1996, d'une épreuve comptant pour la coupe d'Europe de la spécialité. Un délégué international était d'ailleurs présent ce dernier week-end à Champex. Quant à la manche de la coupe de Suisse, elle a vu la victoire du Fribourgeois Pierre Borel (sprint) et du Bernois Daniel Hablützel (20 km). Chez les juniors, le succès est revenu à l'Uranais Cyril Russi. Les régionaux ont connu des fortunes diverses. Jean-Luc Moret, d'Ollon, s'est vu disqualifier. Les juniors Alexandre Fluckiger, de Bex, et Raphaël Durgnat, du Sépey, terminent respectivement sixième et neuvième du 15 km.

Conférence

SAXON. - A la veille de son départ en Afrique, le diacre Roby Baer d'Erde donne une conférence ce soir mercredi, à la salle de la paroisse protestante de Saxon. Thème tout trouvé: «Partir en Afrique, est-ce encore utile?». Réponse dès 20 heures.

SD de Verbier

VERBIER. - Millionnaire en nuitées, Verbier abritera demain après-midi l'assemblée générale de sa société de développement. Ce 58e chapitre annuel se tient à l'hôtel Verluisant, à 15 heures. On rappellera pour mémoire que la SDV, conduite par Roland Lovey, a totalisé l'an dernier 1.044.992 nuitées.

Athlétisme

MARTIGNY. - Le café de la Poste, en ville, accueille les membres du Club athlétique du Bas-Valais. C'est ce jeudi 26 janvier, à 19 h 45. Présidé par Jean-Claude Delay, cette assemblée générale verra la remise d'une kyrielle de mérites à tous les pensionnaires du

groupement qui se sont distingués ces douze derniers mois. Les amis et les personnes intéressées par l'athlétisme sont les bienvenus.

Récital de chant

FULLY. - La commune de Fully célèbre ce samedi 23 janvier la Saint-Ours. Dans le village de Branson, un récital de chant a été organisé. Il est proposé par Véronique Revaz-Vielle, alto. C'est à 20 heures, à la chapelle du lieu. Réservation des places au Fil d'argent, (026) 46 17 64, ou au café des Folatères, 41 16 22.

Sculpteur

MARTIGNY. - Le temps d'une exposition, Michel Favre retrouve sa ville natale de Lausanne. Du 3 février au 11 mars prochain, le sculpteur octodurien est en effet l'hôte de la galerie Humus (rue des Terreaux 18 bis). Le vernissage est prévu le vendredi 3 février, à partir de 18 heures. L'espace culturel lausannois est ouvert du mardi au vendredi, de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 h 30; le samedi de 10 à 17 heures.

Journal des pêcheurs

MARTIGNY. - Depuis la disparition du «Pêcheur romand», les chevaliers de la gaulle sont orphelins d'une publication qui défend leurs intérêts. La Fédération suisse de pêche (FSP) s'est penchée sur le problème. Une solution pourrait intervenir rapidement grâce à la revue «Chasse, nature, information», devenue porte-parole officiel de la FSP pour la partie francophone du pays. Bien implantée en Romandie, «La Diana», comme on l'appelle familièrement, est d'accord d'ouvrir ses colonnes aux pêcheurs, partant d'élargir son lectorat. Cette collaboration interviendra probablement cette année encore. D'ores et déjà, on cherche des plumes. Et pas pour confectionner des mouches...

Conférences

20 février: le professeur Montangéro de l'Université de Genève donnera une conférence sur Joseph Fama, le fondateur du casino de Saxon.

13 mars: conférence sur Proust par Jean Winiger à la fondation Louis-Moret.

24 avril: M. Grobety présentera «Les Perses» d'Eschyle.

10 juin: conférence de prestige qui aura lieu dans la matinée: le professeur d'histoire de l'art Lecohat parlera de Nicolas de Staël, l'objet de l'exposition d'été de la Fondation Gianadda. La conférence sera suivie d'une visite commentée par le professeur lui-même dans le sanctuaire artistique martignerain.

MARTIGNY. - Rendez-vous en cascade cette année pour les sept sections que compte le groupement à l'échelon du canton. Jubilaire, l'ACVM, qui compte un millier d'adhérents, a décidé de marquer ce millésime 1995 d'une pierre blanche. Une plaquette vient de sortir de presse. On y apprend, entre autres choses, que l'association est invitée à Sion-Expo (21-30 avril), mais aussi à la Foire du Valais (29 septembre - 8 octobre), en qualité d'hôte d'honneur. Par ailleurs, les «champignon-neurs» du Vieux-Pays ont prévu la mise sur pied d'une exposition didactique (5 mai - 4 juin) dans leur bastion fulliérais. Un voyage d'étude sera également organisé (16-17 septembre). Il permettra aux participants de se rendre en Italie, dans la région de Pinerolo et de Ceva, pour visiter un musée consacré au petit

monde des cryptogames, ainsi qu'une exposition internationale de champignons frais.

Non aux «pillards»!

Deux ou trois mots sur la plaquette. Responsable de son édition, le président d'honneur Marcel Joye retrace, à grands traits, l'histoire de l'Association cantonale valaisanne de mycologie. Actuel chef de file, le Fulliérais Gérard Granges y prête également sa plume, tout comme le patron de la commission scientifique, le Sédunois François Brunelli.

Mycologues et mycophiles, mycophages ou simples membres sympathisants, ils sont au total un bon millier réunis sous l'égide de l'ACVM. Cercle, société ou groupement, sept sections (Sierre, Sion, Chamoson - Leytron - Riddes, Saxon, Fully, Martigny et

Le jubilé des «champignonneurs»

Cinquante bougies pour l'Association cantonale valaisanne de mycologie (ACVM).

Fully) forment la trame de l'association. Particularité, la société de Bex, amie et marraine du fanion, participe régulièrement aux activités des Valaisans.

Tirant sur les «pillards» qui

écument les bois, les mycologues, les vrais, ont compris, à l'instar de Saint-Exupéry, «que nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants».

(gram)

PUBLICITÉ

Nouveau: piscine thermale extérieure

adulte: Fr. 12.- AVS: Fr. 10.-
enfant: Fr. 8.-

Restaurant
Brasserie
Superbe terrasse panoramique
Sauna
Hammam
Fitness
Secteur soins
Salle de conférences
Séminaires

THERMALP
LES BAINS D'OVRONNAZ
Tél. 027/ 85 11 11

Une « Maisonnée » accueillante

Les femmes battues peuvent poser provisoirement leurs valises dans une villa conviviale.

SION. - L'association La Maisonnée continue à aller de l'avant. Grâce à cette organisation, les femmes et les enfants qui connaissent des difficultés peuvent trouver un toit et du réconfort.

Depuis le mois de novembre, une villa au chemin de Pellier leur est ouverte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Des bénévoles ont pris part à l'aménagement de ces nouveaux locaux dans la cité. La directrice Catherine Favre met à disposition cinq chambres, une salle de bain et une cuisinette au rez-de-chaussée. Douze personnes peuvent ainsi être hébergées. Les espaces communs sont situés au premier étage. La durée de séjour en principe ne doit pas dépasser trois semaines. Ce laps de temps devrait offrir la possibilité aux pensionnaires de trouver avec l'aide des services spécialisés des solutions à leurs problèmes.

Finances en baisse

L'assemblée générale qui s'est tenue lundi soir dans un établissement public de Sion a permis de faire le point sur les finances. En 1993, la Maisonnée avait eu la chance de recevoir une somme de 30 000 francs réunie lors de « la nuit des neiges » à Crans-Montana. Un concert à Saint-Pierre-de-Clages de Pro Arte s'était soldé par une collecte de plus de 1000 francs. L'an dernier, les dons se sont inscrits à la baisse. Ces prochains mois, des ressources financières seront activement recherchées. Des volontaires, qui pourraient consacrer un peu de temps pour l'une ou l'autre mission, seront contactés.

Nouveau président

Au programme de la rencontre statutaire suivie par le con-



La directrice pourra notamment compter sur l'appui de MM. Rey, Zermatten et Rothenbühler.

seiller communal Pierre Demont figurait le renouvellement du comité. Nicole Mayoraz, le Dr Marcoz, Francis Schroeter et Charles-Albert Torny ont déjà effectué un grand travail. Seul André Zermatten, secrétaire-caissier, fera partie de l'équipe 1995. Jeanine Antille, Bernadette Sculatti, Edgar Rothenbühler et l'abbé Roduit ont accepté d'œuvrer en sa compagnie.

Le juriste Grégoire Rey assurera quant à lui le rôle de président. Ce jeune Valaisain de 28 ans a des idées pour l'avenir.

L'information sera développée ces prochains mois.

Des membres pourraient venir rejoindre les 330 adhérents actuels et un comité de soutien devrait être mis sur pied.

Le ciel et la terre...

Le mélange neige et pluie a provoqué une coulée de boue.



Matin « brun » à Sion.

SION. - La route des Ronquoz était fermée hier matin à la circulation. Durant la nuit en effet, plus de 200 m³ de terre et quelques petits arbres ont dévalé la pente à proximité du pont des Ronquoz pour bloquer toute la chaussée. L'homme de surveillance du service de l'entretien des routes de l'Etat du Valais a contacté cet éboulement à 3 h 30.

Travaux forcés

Six personnes travaillèrent pendant plusieurs heures d'arrache-pied afin de pouvoir débloquer la voie de communication dans les plus brefs délais. Cet incident est naturellement dû aux conditions atmosphériques de ces derniers jours. La neige et la pluie ne font pas bon ménage.

Nouveau président

Election sans surprise à la Table ronde 21.



Philippe Bender (à gauche) félicite le nouveau président Raphaël Papilloud.

SION. - La Table ronde 21 a tenu son assemblée générale mardi dernier. Point fort de la soirée: l'élection d'un nouveau président. Pour 1995, c'est M. Raphaël Papilloud qui a été nommé. Il succède ainsi à M. Philippe Bender qui a assumé cette fonction l'année passée. Le club formé d'une vingtaine de jeunes gens de 21 à 40 ans a comme principe de changer de président chaque année. Aucun mandat ne peut être recon-

duit.

important», note M. Bender. Le 13 février prochain, la Table ronde procédera à la remise des chèques de leurs actions sociales. L'assemblée de mardi a donné l'occasion à Jean-Marie Torrénté et Philippe Savioz de faire leurs adieux au club, âge oblige. Ils s'en iront grossir les rangs du club 41. La relève est assurée par Dominique Jordan et Claude Becker.

Eurometing à Sion

Au cahier des charges de cette année figure l'organisation de l'Eurometing en mai prochain. Des membres de toutes les Tables rondes d'Europe portant le chiffre 21, vont converger vers Sion. Un meeting international qui requiert une importante organisation de la part du club séduis.

Quelque vingt membres de Sion s'étaient rendus l'année dernière à Bassano en Italie pour l'Eurometing '94. Gageons qu'ils en ont pris de la graine pour la mise sur pied de celui de cette année. (bd)

L'heure du bilan

Dans son rapport, le président sortant a constaté avec satisfaction que les manifestations à caractères culturel, sportif et social ont connu de vifs succès au cours de l'année écoulée. En point d'orgue: l'exposition Panoramart III, dont les bénéfices de la vente de tableaux ont été collectés en faveur d'une œuvre sociale. «Vente qui n'a peut-être pas répondu à nos attentes sous l'aspect financier, mais qui a rencontré un succès populaire

Course au sommet...

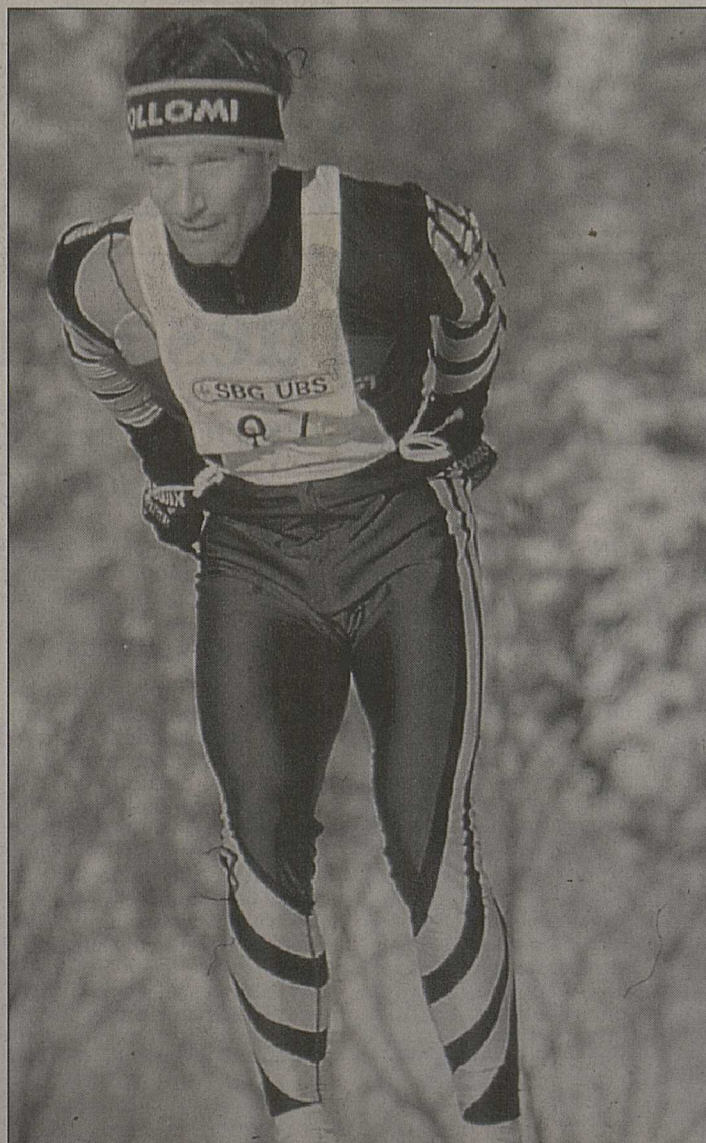
Les sportifs peuvent encore s'inscrire au Trineige.

LES HAUDÈRES. - La région des Haudères-Evolène servira de cadre dimanche au deuxième Trineige. Cette manifestation sportive, ouverte à tous les amateurs, verra la participation de sportifs bien connus. Philippe Perakis, spécialiste du vélo de montagne, Gérard Georges, Alain Glassey et Michel Déléze seront au départ. Charles-Albert Roh de l'équipe suisse de cross et Laurent Perruchoud, de l'équipe suisse B de ski de fond, se sont aussi déjà annoncés. Des inscriptions tardi-

ves pour ce marathon des neiges seront encore enregistrées cette semaine par le personnel de l'office du tourisme. La compétition comprendra huit kilomètres de ski de fond en style libre. Le profil de cette course ne comportera pas de grandes difficultés.

La course à pied conduira les concurrents en pleine nature. Cinq kilomètres devront être parcourus. Dix kilomètres en vélo de montagne conclueront le beau programme. Pour les juniors, une réduction des distances est prévue.

L'an dernier, seuls les individuels avaient été acceptés. Dans quatre jours, les équipes seront également les bienvenues. Les organisateurs proposeront six catégories. Chaque sportif recevra un tee-shirt souvenir tandis que les meilleurs repartiront avec des primes ou des prix. Un tirage au sort des dossards sera effectué pour donner sa chance à chacun. La population est convenue à venir encourager tous les valeureux coureurs. Le premier départ de cette rencontre a été fixé à 11 heures aux Haudères. (cat)



Laurent Perruchoud de Vercorin sera de la partie dimanche.

Appel à la prudence

LAUSANNE. - Plus de 30 000 skieurs sont victimes d'un accident chaque année. Les assurances ont lancé hier un appel à la prudence et rappelé les conséquences.

80 % des accidents sont dus à une erreur de comportement du skieur, constate le centre d'information des assureurs privés suisses, à Lausanne (INFAS).

La Fédération internationale de ski a défini des règles élémentaires de prudence. Le skieur doit adapter sa vitesse, respecter la priorité du skieur aval, éviter de stationner sur la piste dans un endroit sans visibilité et s'assurer que la voie est libre avant de s'élan-

cer. Les frais d'un accident sont assumés pour les salariés par l'assurance accidents qui assure une couverture professionnelle et non professionnelle. Pour les indépendants, une assurance privée devra prendre le relais. (ats)



Messageries du Rhône et BVA Sion S.A.

Case postale 555 - 1951 Sion
Tél. (027) 297 666

Votre partenaire en publicité directe

Retraite de la Croix d'Or

SION. - La Croix d'Or valaisanne invite toute personne qui le désire à prendre part à une retraite, dans le calme et la prière, dans la maison de retraite du diocèse, à Notre-Dame du Silence.

Les conférences seront données par le père Jules Seppey,

missionnaire de saint François de Sales.

Veillez vous inscrire à la maison de retraite à Sion, tél. 22 42 20, dès que possible.

La retraite a lieu du vendredi 3 février à 18 heures au dimanche 5 à 16 heures. Prix: 120 francs.

COOP

bons informel

Depuis le 1^{er} janvier tous les prix comprennent la TVA.

LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT

du 26.1 au 28.1.1995

Oranges Tarocco de Sicile
le filet de 2 kg

~~3.70~~
2.70



Viande de bœuf fraîche

20%
de moins

HITS HEBDO COOP

du 24.1 au 30.1.1995

Kellogg's Frosties
375 g

~~4.95~~
3.95

Fromage à tartiner Gala de Gerber
2x3 portions, 160 g

~~4.95~~
3.-



Tous les flans Tam Tam
le lot de 4 x 125 g

-0.75
de moins

p. ex. chocolat ~~2.40~~ 1.65
du 24.1 au 30.1.1995

HITS HEBDO COOP

du 24.1 au 30.1.1995

Herbalpina Wander
le lot de 2 sachets, 200 g

~~4.60~~
2.95

Chappi avec «bœuf et carottes» ou
«volaille et petits pois»
6 x 150 g

~~5.40~~
4.20

HITS HEBDO COOP

JOUR DE LESSIVE

du 17.1 au 30.1.1995

Biancomat
la recharge de 5 kg

~~13.90~~
9.90

Biancomat Compact
la recharge de 6 kg

~~26.60~~
16.60

Persil Megaperls
la recharge de 2,2 kg

~~18.90~~
15.90

Ariel Futur ou Futur Color
la recharge de 2,2 kg

~~18.90~~
15.90

Maga Compact
la recharge de 3,3 kg

~~17.90~~
14.80

Perwoll Supra
la recharge de 1,1 kg

~~9.50~~
7.50



les 500 g

1.50

Endives préemballées

PRIX CHOC



les 4 verres
seulement

9.90

«New Orleans»

Azalées de culture suisse
le pot à partir du 25.1.1995

~~7.90~~
7.90

Papier hygiénique Coop
triple épaisseur
100% papier recyclé, 20 rouleaux

~~9.80~~
8.-

Chez Coop, de nombreuses lessives moins chères!

Doranda liquide
le flacon de 1 litre

~~4.70~~
3.70

Comfort Concentrat
la recharge de 2 x 1 litre

~~12.20~~
8.90

Teddy Douce
la recharge de 2 x 1 litre

~~8.60~~
6.90

Enka
1 kg

~~6.70~~
5.50

Coop Restaurants

Menu de la semaine

Fricassée de veau
Nouilles vertes

10.50

HITS HEBDO COOP

du 24.1 au 30.1.1995

Tous les Nescafé Gold «Plein arôme»
en pot de 200 g

~~2.40~~
2.-

p. ex.: de Luxe ~~14.80~~

de moins

Cappuccino Nescafé non sucré
10 portions de 12,5 g chacune

~~5.70~~
4.70



la bouteille en PET de 1,5 litre

-0.90

Hennevert verte (légère)
du 24.1 au 30.1.1995

~~1.85~~

HITS HEBDO COOP

du 24.1 au 30.1.1995

Pizza con funghi Gold Star
le lot de 2 x 310 g

~~9.80~~
6.80

Pizza Margherita Gold Star
le lot de 2 x 330 g

~~8.60~~
6.50

Cuisses-dames
le sachet de 7, 210 g

~~2.50~~
1.95

Têtes au choco
le sac de 4 x 4, 504 g

~~7.40~~
5.40



Un projet qui a de l'avenir

Vinea: la Jeune Chambre économique de Sierre repart pour un tour.

SIERRE. - 1995 sera une année à nouveau essentiellement placée sous le signe de Vinea pour la Jeune Chambre économique de Sierre (JCE). L'organisation de la manifestation, qui aura lieu les 1er, 2 et 3 septembre dans la cité du soleil, a été confiée à une importante commission subdivisée en sept sous-commissions (animations, logistique, communications, vinicole, encaveurs, parrains et expositions).

Association formée

Comme le rôle des jaycees consiste à lancer des projets pour les transmettre ensuite à une autre organisation, des

membres extérieurs à la JCE participeront plus activement à la préparation de Vinea 95. Le passage de témoin entre la jeune chambre et la toute nouvelle association Vinea, qui reprendra par la suite la mise sur pied des rencontres vinicoles, commencera donc à se faire cette année encore.

Présidée par Jean-René Germanier, l'association Vinea regroupe les bénévoles ayant collaboré à Vinea ainsi que des membres cotisants. Un comité exécutif a été constitué. Présidé par Rachel Salamin, il est composé pour l'instant uniquement de membres de la JCE. Signalons enfin que les comptes Vinea 94

ont été bouclés avec un déficit de 12 000 francs. Cette perte a été prise en charge par la commune de Sierre.

Deux autres commissions ont encore été formées pour 1995. La première se chargera d'organiser les «stamms» et la seconde travaillera sur le thème national 1996: profession artiste. Cette dernière commission fonctionnera sur deux ans. Elle devra notamment assurer la mise sur pied d'une manifestation présentant des artistes de la région. Lors de son assemblée générale de lundi soir, la JCE de Sierre s'est par ailleurs prononcée en faveur d'un budget de rigueur afin de retrouver des comptes positifs. (sybi)



Le comité 1995 de la JCE de Sierre: Jean-Michel Salamin, Corinne Pont, Anne-Dominique Zufferey, Vincent Bonvin, Dominique Melly, André-Pierre Salamin.

La culture à l'honneur sur Canal 9

Diffusion du spectacle «Palosanto» du groupe sédunois Interface.

SIERRE. - Le plat de résistance de ce mercredi soir sera culturel. Canal 9 diffusera «Palosanto», une œuvre originale où chorégraphie et musique contemporaine se mélangent pour donner naissance à un spectacle unique. «Palosanto» est une œuvre du groupe Interface de Sion dont le travail a été couronné il y a quelques mois par le Prix d'encouragement culturel de l'Etat du Valais.

Plaisirs de la neige

L'Envers des bulles, la rubrique dédiée à tous les bénévoles, présentera une interview du dessinateur suisse Gérard Schnéckü et un reportage consacré à Gérard Schürch, un passionné de BD. L'équipe de Claire Beney parlera également des nouveautés et du concours. Avec les importantes chutes de neige de ces derniers jours, les glisseurs en

tout genre et de tout style se régaleront sur les pentes. Entre le surf, le snowboard, le monoski et autres spécialités, la luge traditionnelle n'a pas pour autant perdu la cote auprès du grand public. Les images de Bruno Joly témoignent que l'on peut toujours s'éclater avec cet ancêtre de la glisse.

L'actualité régionale sera présentée par Philippe Durret. Parmi les sujets qui ont marqué la vie locale, on pourra découvrir la remise des Prix d'encouragement culturel de l'Etat du Valais. Honneur aux dames. Cette année, les lauréates sont en effet exclusivement féminines. Sur les hauts de Saint-Luc, on retrouvera le funiculaire qui a été officiellement inauguré le week-end dernier. Et puis, inauguration toujours mais à l'Alusuisse cette fois qui présentait vendredi son nouveau centre d'apprentissage. (sybi)

2^e relais Foulée blanche

Les fondeurs ont rendez-vous dimanche à Crans-Montana.

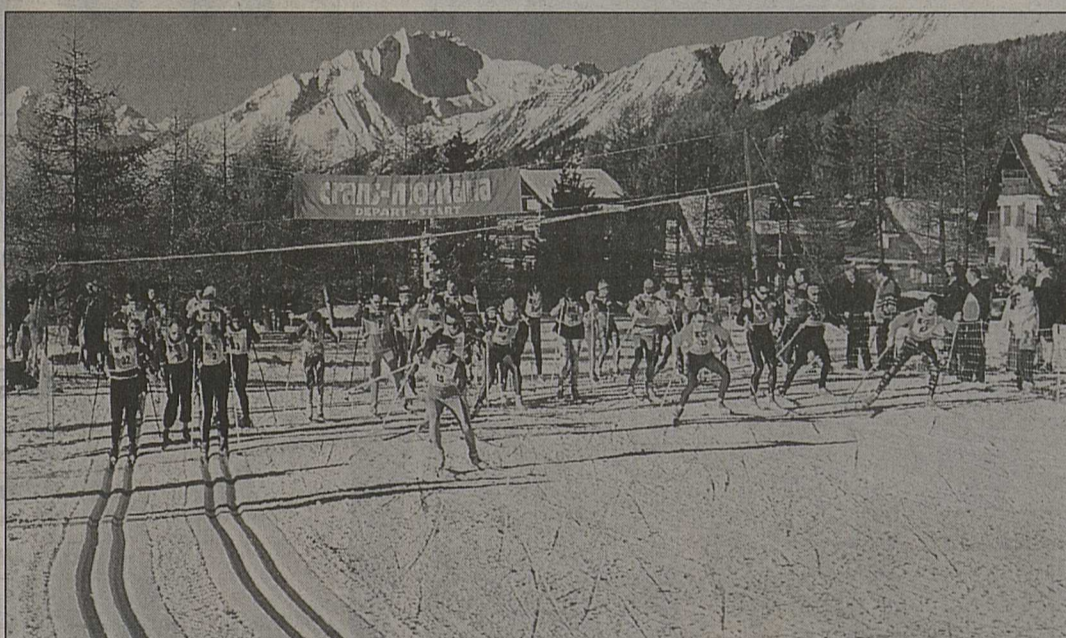
CRANS-MONTANA. - Amateurs de fond, à vos lattes! Le 2^e relais Foulée blanche se déroulera ce dimanche sur le parcours des deux golfs à Crans-Montana.

Deux formules sont proposées: course relais et course individuelle. La course relais sera effectuée par une équipe de deux coureurs. Le premier accomplira quinze kilomètres en style classique et le second quinze kilomètres en style libre (huit kilomètres pour les dames). Quant aux «solistes», ils se mesureront sur quinze kilomètres en style libre (huit kilomètres pour les dames).

Pour la médaille sédunoise

Les participants seront répartis dans les catégories suivantes: 1. Hommes (jusqu'à 79 ans, total des âges), 2. Hommes (80 ans et plus, total des âges), 3. Dames, 4. Mixtes (homme-femme), 5. Juniors (1977 et plus jeunes), 6. Vétérans (36 ans et plus âgés), 7. Hommes, 8. Dames, 9. Juniors (19 ans et plus jeunes).

Le départ de la course relais



Les participants au 2^e relais Foulée blanche, qui se déroulera dimanche à Crans-Montana, sont attendus en nombre.

sera donnée à 9 heures et celui de la course individuelle à 10 h 30. De nombreux prix attendent les vainqueurs.

A noter que les quinze kilomètres libres comptent pour

la médaille sédunoise et que des points FSS seront attribués lors de cette compétition. L'an dernier, près de deux cents sportifs avaient pris part au relais Foulée blan-

che. Renseignements et inscriptions: office du tourisme de Crans-Montana, tél. 41 21 32 ou 41 30 41. Possibilité de s'inscrire sur place. (sybi)

EN BREF

Relais à l'américaine

ZINAL. - Une course de relais à l'américaine pour les familles et les équipes de trois aura lieu vendredi à Zinal. Rendez-vous au pont, sous la patinoire sur la piste de ski de fond éclairée. Les dossards seront remis au départ de la course. Celle-ci commencera à 19 h 30 pour les familles et à 20 h 15 pour les équipes. Le départ sera donné en ligne. Chaque concurrent devra faire au moins un tour (pour les enfants jusqu'à 14 ans), deux tours (pour les dames) ou trois tours (pour les messieurs). C'est l'équipe ayant cumulé le plus grand nombre de tours qui remportera la victoire. Les familles tourneront durant demi-heure, les équipes de trois durant une heure. Les familles et les équipes de trois seront jugées séparément. Les concurrents des équipes devront se relayer à chaque tour.

Ambiance assurée avec musique et vin chaud. Prix à gagner: pour les familles: 1) un séjour en été à Zinal, en demi-pension, pour deux adultes et un enfant (2 nuits); 2) trois, bons repas valables dans un restaurant à Ayer-Zinal; 3) des t-shirts Sierre-Zinal; équipes: 1) 3 vols biplace parapente ou delta; 2) 3 ski-pass avec assiette du jour à Sorebois; 3) des t-shirts Sierre-Zinal. Renseignements et inscriptions à l'office du tourisme de Zinal, tél. 65 13 70.

Aux flambeaux

VERCORIN. - Tous les jeudis, l'école suisse de ski propose une descente aux flambeaux. Exigence pour participer: descendre à Vercorin en quarante-cinq minutes. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés. Inscriptions jusqu'à 16 heures à l'école suisse de ski ou à l'office du tourisme.

Prix Wenner décerné à deux chercheurs

BERNE. - Le clinicien suisse Thomas Cerny, 42 ans, et le généticien anglais Richard Iggo, 35 ans, se partagent le Prix Robert-Wenner cette année. Attribuée tous les deux ans, cette récompense est destinée à soutenir des travaux importants dans le domaine de la recherche sur le cancer. La Ligue suisse contre le cancer remettra 150 000 francs à chacun des deux chercheurs jeudi prochain.

Thomas Cerny a réussi à atténuer les effets secondaires liés à certains traitements con-

tre le cancer, a indiqué hier la ligue. Il travaille comme médecin-chef adjoint à l'institut d'oncologie médicale de l'hôpital de l'île à Berne.

Richard Iggo, qui dirige un groupe à l'Institut de recherches expérimentales sur le cancer à Epalinges (VD), est l'un des premiers à avoir découvert la manière dont fonctionne une protéine qui joue un rôle essentiel dans la cancérogénèse. Appelée p53, cette molécule empêche le cancer de se développer. (ap)

SAINT-NICOLAS. - A Saint-Nicolas, l'attribution des travaux pour la construction de la nouvelle coopérative de consommation ne se fait pas sans vagues. On doit cons-

truire un nouveau magasin.

Le conseil d'administration (CA) de l'association, critiqué sur la manière dont il a attribué les travaux, a piqué la mouche et donné sa démis-

sion dimanche passé. Tous ses membres ont décidé de quitter leur fonction.

Selon les déclarations à Radio Rottu du président de Saint-Nicolas Stefan Truffer, la manière dont le dossier a été traité est irréprochable. L'autorité communale intervient dans le débat parce que le futur immeuble abritera également la protection civile et la police cantonale.

«Par deux fois, le Conseil communal a approuvé à l'unanimité les dossiers présentés par le conseil d'administration. Malgré cela, des contestations se sont élevées.»

Entreprises locales lésées

On reproche au conseil d'administration de n'avoir pas tenu compte des offres des entreprises locales. On lui reproche également de ne pas avoir ouvert le dossier aux membres. Cependant, comme il avait mandat de gestion, il n'était pas obligé de le faire.

Le président de Saint-Nicolas réfute ces accusations. En octobre, il restait deux prétendants en lice. La comparaison des prix parlait clairement en faveur de l'entreprise choisie par le CA.

Début décembre, l'assemblée générale des membres n'a pas donné le feu vert à son conseil d'administration. M. Truffer assure, pourtant, que le dossier est solide et qu'il préserve au mieux les intérêts de sa commune. Malgré la démission actuelle, le projet de construction n'est pas remise en cause. Le nouveau centre d'achat se fera.

Réaction excessive de la part du CA? «Le Conseil communal approchera une nouvelle fois le conseil d'administration, afin de le faire revenir sur sa décision», assure le président Truffer, qui précise qu'il n'est pas question de nommer une autre équipe pour la continuation du projet. Cela ne ferait que le retarder. (pc)

Bagarre à Saint-Nicolas

Le conseil d'administration de la société coopérative démissionne.

EN BREF

Horaires améliorés

VIÈGE. - Le nouveau plan horaire des cars postaux améliore les liaisons régionales autour de Viège, indique la commission ad hoc. D'autre part, la commune de Viège précise qu'elle a toujours soutenu la voie spéciale pour bus qui la reliait à Brigue. Son opposition ne concerne que la voie de bus qui mène jusqu'au croisement vers Lalden. Cette opposition sera levée si la voie en question trouve sa prolongation jusqu'à Viège.

Contributions viégeoises

VIÈGE. - Le Conseil commu-

nal de Viège a décidé de reconduire ses contributions aux assurances maladie. Toutes les personnes qui bénéficient d'une subvention cantonale couvrant moins de 50 % de leurs primes d'assurance reçoivent 60 % de la contribution cantonale de la part de la commune.

Aux personnes dont la subvention cantonale dépasse 50 %, la commune versera 60 % de la différence entre la subvention cantonale et 100 %. Cette décision fait porter les subventions communales annuelles à plus de 62 000 francs. Le budget de 1994 portait sur 70 000 francs.

HAUT-VALAIS

FUST ELECTROMENAGERS
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES
TV/HIFI/VIDEO/PHOTO

Look attrayant et bronzage toute l'année grâce à votre

solarium d'appartement

Nous avons, dans différentes marques, le modèle adapté à vos besoins ... et à votre budget!

Visitez notre grande exposition de solarium d'appartement!

- Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez dans les 5 jours un appareil identique à un prix officiel plus bas)
- Location ou achat • Paiement contre facture • En permanence, modèles d'exposition avantageux

Sion, av. de Tourbillon 47 027/ 22 77 33 Nouveau: Jelmoli (Innovation), Viège, Kantonsstrasse 79 028/ 46 75 74 Sierre, avenue Général-Guisan 027/56 56 83

Vente de machines, mobilier de bureau et autres

L'administration spéciale de la faillite SI Reutet S.A., précédemment Panpétrol S.A., procédera à la vente aux enchères publiques

le vendredi 3 février 1995, de 8 h 30 à 11 h 30 puis dès 13 h 30 en Reutet, à Collombey-le-Grand

des biens suivants:
une perceuse FR 1000 Bergonzi, une perceuse à colonne Strands CM3, un tour horizontal Colchester Mastiff, 1 armoire, un tour d'outilleur type Turbigo 619, une rouleuse 3 rouleaux Sergi 6 mm, une étagère métallique, un chariot élévateur 1500 kg, une cisaille à tôle Grimar, une cintruse à profils Redeali, une rouleuse à tôle 3 rouleaux OMSE plus outillage; armoires vestiaires, une machine à affranchir, un Natel C Panasonic, un Natel D, une visionneuse, un appareil pour contrôler la densité des films Agfa D 102, une photocopieuse BO 3301, bureaux, armoires métalliques, chaises, fauteuils, tables rectangulaires, une machine à écrire Brother EN 200, une armoire vitrée, une table à dessin Neolt, meubles à dossiers suspendus, un ordinateur NRC avec unité principale, écran, clavier et imprimante; une machine à écrire Olivetti ET 2300, un destructeur de papier, machines à calculer, chaises à roulettes, bureaux de direction, etc.

Biens visibles une demi-heure avant le début des enchères.

Paiement comptant (les chèques ne sont pas acceptés).

Enlèvement immédiat.

Monthey, le 19 janvier 1995.

Pour l'administration spéciale de la faillite SI Reutet S.A. - A. LEVET
36-232382

PUISSANTE **DOLMAR**
Le meilleur rapport poids/puissance



Injection
Moteur 52 cm3 pour 2.6 kw poids 5.4 kg Carburateur à injection amortisseur principe vib-ex la tronçonneuse des pros.

1220.-ACTION 995.- Net.

MATERIEL FORESTIER ET DE JARDIN MAURICE JAQUET SA

- 1086 Vucherens 021.903.21.54
- 1054 Morrens 021.731.18.61
- 1261 Le Muids 022.366.11.51
- 1880 Bex 025.63.14.14
- 1950 Sion 027.31.34.24
- 2042 Valangin 038.57.22.42

A vendre
chiot dobermann
5 mois 1/2, vacciné.
Fr. 500.-
Tél. (027) 40 17 16.
036-232533

Vos annonces
027
29 51 51

AMITIÉS RENCONTRES

Veuf, 59 ans,
très bonne situation, rencontrerai
dame
max. 50 ans, en vue de mariage. Pas sérieux s'abstenir.
Ø 156
(Fr. 2.13/min.)
Amitié Plus, Sion.
036-232603

EDUCATION ET ENSEIGNEMENT

VOTRE ÉCOLE DE LANGUES
027/ 23 35 35 NOTRE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

ANGLAIS - ALLEMAND - FRANÇAIS ITALIEN - ESPAGNOL - PORTUGAIS ARABE - RUSSE

- Cours en mini-groupe homogène, maximum 4 élèves
- Cours particuliers
- Professeurs de langue maternelle
- Méthode et programme cohérents utilisés dans plus de 270 centres Inlingua mondiaux
- Horaires personnalisés, de 8 à 22 heures

Cours intensifs en journée, durée 6 semaines. Possibilité de prise en charge par la caisse de chômage (sous certaines conditions).

SEMESTRE DE PRINTEMPS: début février
Rens. et inscriptions dès maintenant!

inlingua
Av. des Mayennets 5 SION
Tél. 027/ 23 35 35 Fax 027/ 22 35 15

valable dès le 25.1.95

actuel!

Les oranges Navelinas d'Espagne
couvrent une partie importante de notre besoin quotidien en vitamines C. **kg 95**

Tomates aromatiques étrangères **kg 1.95**

Le Beurre **250 g 2.70**

LE GRUYÈRE SWITZERLAND
• doux 100 g **1.80**
• salé 100 g **1.90**

Jambon modèle à la coupe ou portions **100 g 2.05**

FRIGOR Cailler
• Lait **DUO** **2.90**
• Noir **2.90**
2 x 100 g

Lipton 120 sachets
• Yellow Label **6.50**
120 sachets à 1,5 g

REGINA
Confitures
• Abricots **2.10**
• Fraises **450 g 2.05**
• Cerises noires **450 g 2.05**
Miel de fleurs étranger **500 g 2.65**

Maggi
• Bouillon de bœuf corsé **2.35**
4 litres

DUO always
• Protège slips **2 x 38 pièces**
• Serviettes hygiéniques **2 x 18 pièces 7.50**

Hakle Rosa
• Papier hygiénique **3.80**
3 couches 6 rouleaux

Hakle Humide
• Camomille **3.20**
Sachet recharge 70 feuilles

Sun DUO **9.90**
2 x 1 kg

Où cela? Mais, chez l'un des 1500 détaillants en alimentation indépendants primo et visavis

1.04/95 **primo et visavis - les détaillants actuels**

primo ARDON: LE CHABLE: Carron; SALVAN: Centre comm. "Les Marais"; SEMBRANCHER: Alimentation primo; Racine; ZINAL: Forum;
vis@vis ARBAZ: Discount; BEX: Discount; Schmid; BIEL: Konsumverein; BOVERNIER: Lugon; CHAMPERY: Exhenry; CHAMPEX: Giroud; CHARRAT: Coop. Concordia; COLLONGES: Pochon; Zimmerli; CONTHEY: La Menagère; EVOLENE: Pannatier; FINHAUT: Alimentation; FLANTHEY: Emery; GRANGES: Couturier; GRIMISUAT: Mabillard; ISERABLES: Soc. de Consumption; LAVEY-VILLAGE: Alimentation; LE CHABLE: Carron; LE LEVRON: Abbet; Terretaz; LENS: Nanchen; LES COLLONS: Rudaz; LES HAUDERES: Trovaz; LES MARECOTTES: Parez; LIDDES: Dorsaz; LOURTIER: Michellod; MARTIGNY-BATIAZ: Frasserens; MARTIGNY-CROIX: Petoud; MASE: Soc. Coop. Bourg; MONTHEY: Discount "L'Etoile"; NAX: Bornet; ORSIERES: Borriani; Racine; PRAZ-DE-FORT: Sarasin; SAVIESE: Debons; Discount; Jollien; SION: Kuchler; ST-MARTIN: Moix; ST-SEVERIN: Berthouzo; ST-MAURICE: Cousino; TORGON: Vannay; TROISTORRENTS: Dubosson; Lombardi; Rouiller; VAL-D'ILLIEZ: Defago-Duchoud; Gex-Fabry; VEROSSAZ: Discount;

primo 88/01 Nouvelliste et FA Valais

TOURISME ET VACANCES

MAJORQUE

Nos hôtels - Pieds dans l'eau Demandez le Catalogue 1995!
Numéro de la chambre garanti
Piscines couvertes
Départs le dimanche de GVE, ZRH, ESL

Fr 565.- Vols spéciaux
7sem par personne

Hôtel Perla chambre double, balcon pension comp. du 5.2. au 12.2.1995
Des millions d'amandiers en fleur vous attendent!

universal
Air Tours **Flugreisen**
Martigny 5 - Lausanne Heiligkreuz 36 - Vaduz
Tel. 021/320 60 71 Tel. 075/231 11 88

Vous n'avez pas reçu votre journal! Veuillez appeler le (027) 297 666

Vol de ligne aller-retour de GENEVE ou ZURICH

PEKIN
Fr. 1099.-
Valable jusqu'au 31 mars 1995

ARTOU
Billets d'avion à tarifs préférentiels pour Asie - Amériques - Afrique - Océanie
RESERVEZ PAR TELEPHONE
Genève: 022 - 311.02.80
Lausanne: 021 - 323.65.54
Neuchâtel: 038 - 24.64.06
Sion: 027 - 22.08.15
Fribourg: 037 - 22.06.55
Lugano: 091 - 21.36.90

027. 22 87 57
AntenneSida

dialoguons

AV. DU MIDI 10
MARDI 18 H A 22 H

1000

Veillez me verser Fr. _____ Adresser à Banque Procrédit, Av. des Mayennets 5, 1951 Sion (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

027-23 50 23
BANQUE Xprocrédit
Pour un crédit de fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

**DANS NOS POISSONNERIES DE
MONTHÉY - MANOIR - CHATEAUNEUF-CONTHEY - SION - SIERRE**

**ACTIONS
jusqu'au 28.01.95**

Une vague de fraîcheur...

- FILET DE PLIE

frais

kg

15.-

au lieu de 19.-

- FILET DE MERLAN

a/peau, frais

kg

15.-

au lieu de 23.-

- FILET NORDSTAR

frais

kg

1150

au lieu de 15.-

MIGROS VALAIS

IMMOBILIÈRES LOCATION

Sion, Grand-Pont
à louer
magasin 90 m²
avec vitrines.

Tél. (027) 22 18 97.

036-232695

Sierre, à louer tout de suite

3 pièces

proche du centre.

(037) 45 16 67.
(027) 56 35 57.

017-119602

Martigny

A louer

local 160 m²

bureau, WC, 2 niveaux séparables, places de parc, vitrines.

Tél. (026) 22 83 37.

036-232532

MARTIGNY

A louer, dans quartier résidentiel

3 pièces

Libre tout de suite ou à convenir.

Ø (026) 22 64 81.

036-232568

A LOUER :

à Sion, rue du Petit-Chasseur,

studio

au rez

Loyer: Fr. 460.- + charges.

Libre tout de suite.

Tél. 027/22 85 77

036-232532



A LOUER A SION

Avenue de la Gare 29

DISPONIBLE RAPIDEMENT

MAGASINS

Surface 125 à 300 m²

Renseignements:
Atelier d'architecture
Antoine de Lavallaz
Tél. (027) 22 00 35

Location: tél. (022) 736 14 40,
int. 313

18-202131

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Saint-Léonard

à louer

3 1/2 pièces

avec place de parc.

Fr. 890.- + charges.

Rens. et visite: Tél. (027) 22 13 30

ou 36 22 66.

036-231334

A louer à Sion, avenue de France studios

diverses tailles et prix modérés.

Tél. (077) 28 48 75.

036-232717

MARTIGNY

A louer, dans quartier résidentiel

4 pièces

Libre tout de suite ou à convenir.

Ø (026) 22 64 81.

036-232567

A louer à Sion-Ouest

4 1/2 pièces

2 salles d'eau, place de parc, Fr. 1100.- + Fr. 150.- charges. Libre tout de suite.

Tél. (027) 23 17 80.

036-232538

MARTIGNY

Maladière 8
Proche de la place de Rome et de la gare

2 PIÈCES, hall, cuisine, bains-W.C., loyer dès Fr. 700.- + Fr. 90.- de charges.

3 PIÈCES, hall, cuisine, frigo, bains-W.C., balcon, loyer réduit Fr. 880.- + Fr. 105.- de charges.

Pour visiter: (026) 23 21 08.

SOGIROM, Maupas 2, Lausanne
(021) 311 25 66-67

22-265897

Châteauneuf

A louer dans immeuble récent

magnifique 4 1/2 pièces

spacieux, tout confort, calme, proximité commodités.

Dès Fr. 966.- + charges

3 1/2 pièces

dès Fr. 839.- + charges.

Rens. et visites: Ø (027) 22 66 23

Immo-Info/Sopitec S.A.

036-231532

A louer à Sion, zone Coop-City,

place de parc

en sous-sol.

Fr. 110.- par mois.

Tél. (027) 22 41 68.

036-232724

Sierre Rue Edmond-Bille

A louer

studio

Fr. 410.- + charges.

Rens. et visites: Ø (027) 22 66 23

Immo-Info/Sopitec S.A.

036-231534

Martigny

A louer

studio meublé

mansardé.

Pour visiter tél. (077) 28 35 85.

Granois-Savièse

à louer ou à vendre

confortable 4 1/2 pièces

2e étage dans immeuble calme et ensoleillé. Séjour, coin à manger, cuisine, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, 2 balcons-sud + 1 balcon ouest. Libre tout de suite. **Vente Fr. 360 000.-.**

Location Fr. 1500.- c.c.

IMMO-CONSEIL S.A., Sion

Tél. (027) 23 53 54.

036-227880

Meubles du Vieux Battoir

1438 Method

cherchons halle 1500-2000 m²
A proximité ou dans une grande ville.

A louer ou à acheter. Paiement comptant. Pas sérieux s'abstenir.

Tel. (024) 59 17 48

Fax (024) 59 22 24.

196-764043

A louer à Sion

dans imm. neuf

magnifiques 3, 4, 5 pièces

avec jardin d'hiver.

Prix très avantageux.

Ø (027) 31 15 20.

036-232740

On cherche à louer

Valais central

maison individuelle

état sans importance.

Tél. (077) 28 48 75.

036-232719

A LOUER A MONTHÉY

Rue des Granges 2, à proximité immédiate du centre communal

2 MAGASINS 102 et 130 m²

LOCAUX COMMERCIAUX

124 m²

aménagement au gré du preneur

Renseignements et location:

Service immobilier de la Nationale Suisse Assurances

Quai Gustave-Ador 54

1211 Genève 6

Tél. (022) 736 13 40, int. 313.

18-202128

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

A LOUER A SION

Avenue de la Gare 29

DISPONIBLE PRINTEMPS 1995

APPARTEMENTS 2 1/2,

4 1/2 ET 6 1/2 PIÈCES

Renseignements:

Atelier d'architecture

Antoine de Lavallaz

Tél. (027) 22 00 35

Location: tél. (022) 736 13 40,

int. 313

18-202129

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

LA POSTE

Occasion !

A louer à Sierre

appartement 2 pièces

situation calme

loyers échelonnés sur 3 ans

Fr. 590.- par mois + charges.

Renseignements:

Régie Antille Fidusier S.A.

rue Rilke 4, Sierre.

Tél. (027) 55 88 33.

036-228826

A LOUER A SION

Avenue de la Gare 29

DISPONIBLE RAPIDEMENT

PLACES DE PARC

Loyer mensuel: Fr. 120.-

Location:

Service immobilier de la Nationale Suisse Assurances

Quai Gustave-Ador 54

1211 Genève 6

Tél. (022) 736 13 40, int. 313.

18-202129

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

ROTI DE PORC

ACTIONS JUSQU'AU 28.01.95

jambon frais

kg **14.-**

au lieu de 21.-



TRANCHES DE PORC

jambon fraîches

kg **16.-**

au lieu de 23.-



FENOUILS d'Italie kg **190**

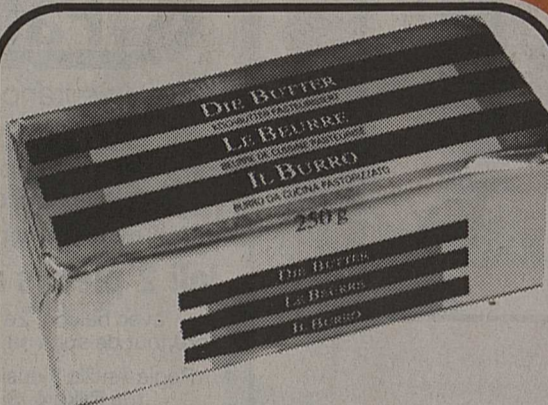
TOMATES importées kg **190**



ACTION JUSQU'AU 31.01.95

VACHERIN MONT D'OR

kg **17⁵⁰**
(20.90)



ACTION JUSQU'AU 31.01.95

LE BEURRE

250g **2⁶⁰** (3.10)
500g **5²⁰** (6.20)



ACTION JUSQU'AU 31.01.95

VIANDE SECHEE du Valais

tranche carrée 100g **5⁵⁰**
coin 100g **6⁵⁰**

LA QUALITE EN ACTION



ACTION JUSQU'AU 28.01.95

AZALEE

le pot **8⁵⁰**

ACTION JUSQU'AU 28.01.95

PAIN MI-BLANC

250g **.90** (1.15)
500g **1⁴⁵** (1.85)
1kg **2³⁰** (2.95)



MIGROS VALAIS

DU LUNDI 23 AU SAMEDI 28 JANVIER 1995

20% sur

toute la viande fraîche de bœuf

Coop Valais
TOUJOURS LE CHOIX EN TÊTE!

IMMOBILIÈRES LOCATION



A LOUER A MONTHEY

Rue des Granges 2, contigu au nouveau parking communal du Château-Vieux
DISPONIBLE RAPIDEMENT

PLACES DE PARC

Loyer mensuel: Fr. 80.-
Renseignements et location: Service immobilier de la Nationale Suisse Assurances
Quai Gustave-Ador 54
1211 Genève 6
Tél. (022) 736 13 40, int. 313.
18-202119

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

A LOUER:

à Sion, proche de la gare, **magnifique 2 1/2 pièces** avec terrasse, neuf.
Loyer: Fr. 850.- + charges.
Libre dès le 1^{er} avril 1995.
Tél. 027/22 85 77

A louer à Champlan, 5 min de Sion,

STUDIOS MEUBLÉS

de qualité résidentielle.
Loyers: dès Fr. 550.- + charges.
Libres tout de suite ou à convenir.
bernard roduit gérances s.a.
PRÉ-FLEURI 9-CH-1950 SION
TEL. 027/22 34 64 - 22 90 02

A louer à Sion à l'ouest de la ville, dans immeuble neuf, à ménage soigneur et stable

appartement 3 1/2 pièces

90 m², Fr. 1140.-
Fr. 120.- charges, places de parc gratuites.
(027) 22 30 86
ou (027) 22 44 61.
036-232609

A louer à Collombey-le-Grand

halle industrielle

environ 180 m², chauffée, équipée pour garage ou autres + place extérieure.
Renseignements: Tél. (025) 77 12 82.
036-232612

A vendre ou à louer

Ormône-Savièse 3 1/2 pièces attique

avec place de parc et parking couvert
4 pièces neuf dans ancienne maison.
Ø (027) 25 11 27
23 41 41.
036-231956

Sion, à louer

dans immeuble neuf avec aide fédérale

4 1/2 pièces

dès Fr. 950.- + charges. 1^{er} loyer gratuit.
Tél. (027) 22 11 30.
036-232777

A louer à Sion, chemin du Vieux-Canal, dans immeuble résidentiel

bel appartement 2 1/2 pièces

cuisine entièrement agencée, cheminée française.
Loyer: Fr. 1020.- charges comprises.
Libre dès le 1^{er} avril 1995.

bernard roduit gérances s.a.

PRÉ-FLEURI 9-CH-1950 SION
TEL. 027/22 34 64 - 22 90 02

A LOUER:

à Sion-Centre

bureau

avec réception, place de parc, dépôt.
Libre tout de suite.
Tél. 027/22 85 77

SION - PRATIFORI 5-7

Immeubles neufs
A LOUER

DIVERSES SURFACES COMMERCIALES ET ADMINISTRATIVES

App. 1 1/2 pièce dès Fr. 771.-
App. 2 1/2 pièces dès Fr. 865.-
App. 3 1/2 pièces dès Fr. 1280.-
Charges comprises

Pour visiter: M. Pellegrino, tél. (027) 22 83 42.

Pour renseignements: **GÉRANCE PATRIA**, tél. (021) 341 45 55.

Patria
Assurances
22-269793

A louer à Sierre

route de Corin 15

joli 2 pièces meublé

avec balcon, 2^e étage libre tout de suite ou à convenir.

Régie Antille Fidusierre S.A.
rue Rilke 4, Sierre
Tél. (027) 55 88 33.
036-227198

Sierre, à louer

appartement 2 pièces

au 1^{er} étage, avec cave et place de parc. Prix par mois: Fr. 844.-, charges comprises. Libre dès le 1^{er} février 1995.
Tél. (027) 55 91 91, h de bureau.
036-232677

A louer au centre-ville de Sion, dans immeuble neuf

studio avec terrasse

Situation calme et ensoleillée.
Fr. 650.- charges comprises.
IPHO S.A. Sion, Ø (027) 22 66 22.
036-230347

Sion, Vissigen

A louer dans immeuble récent

studios

dès Fr. 673.- + charges;

appartement 3 1/2 p.

dès Fr. 952.- + charges;

appartement 4 1/2 p.

dès Fr. 1205.- + charges.
Calme, verdure, tranquillité, confort moderne, place de parc à disposition.
Rens. et visites: Ø (027) 22 66 23
Immo-Info/Sopitec S.A.
036-231519

A louer centre-ville à Sion

magnifique 3 1/2 pièces

121 m², sis dans immeuble moderne de haut standing. Salon avec cheminée, coin à manger, cuisine équipée, 2 chambres à coucher, 3 salles d'eau, 3 balcons, Fr. 1500.- + charges. Libre tout de suite.
IMMO-CONSEIL S.A., Sion
Tél. (027) 23 53 54.
036-227814

A LOUER à Sion, Dixence 49 **places de parc** dans garage souterrain.
Fr. 60.-/mois minimum 1 année.
Fr. 80.-/mois moins d'une année.

Pratifori 8, 1951 Sion
Tél. (027) 22 00 77
h. blaser sa
agence immobilière

Ardon

A louer, dans immeuble récent

magnifique appartement 4 1/2 pièces

Confort moderne, place de parc.
Fr. 1250.- + charges.

Rens. et visites: Ø (027) 22 66 23
Immo-Info/Sopitec S.A.
036-231495

A louer à Sion, rue de Lausanne, dans immeuble de grand standing

appartements 5 pièces résidentiel

• séjour avec cheminée et véranda;
• sauna et carnotset dans l'immeuble.

Fr. 1750.-/mois charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir.
bernard roduit gérances s.a.
PRÉ-FLEURI 9-CH-1950 SION
TEL. 027/22 34 64 - 22 90 02

A LOUER A MONTHEY, rue du Tonkin 6, belle surface commerciale de 136 m² de plain-pied, facilement accessible, équipée d'une cuisine, grandes baies vitrées.
R. KÜNZLE S.A. FIDUCIAIRE GÉRANCE
AV. DE LA GARE 24
1870 MONTHEY 1
TEL. 025 70 61 90



Location SION

3 min place du Midi, libre au 1.2.1995

- studio 500.- c.c.
- 2 1/2 p. 750.- c.c.
- 3 1/2 p. 975.- c.c.
- parc privé 60.-

XAVIER FAVRE - SION
Tél. (027) 22 30 56

A remettre en bordure de la route Sierre - Crans, à 5 min de la station

café-restaurant

Location avantageuse. Chiffre d'affaires intéressant.

Fax (027) 41 95 22
Tél. (027) 40 20 18 ou 41 33 12.
036-232561

MARTIGNY

Avenue de la Gare 45-47

A LOUER

DIVERSES SURFACES ADMINISTRATIVES, PLACES DE PARC INTÉRIEURES

APPARTEMENT 4 1/2 p.,
Fr. 1350.-, ch. c.

Pour visiter: M. Cajic, tél. (026) 22 76 67.

Pour renseignements: **GÉRANCE PATRIA**, tél. (021) 341 45 55.

Patria
Assurances
22-269786

A LOUER

à Sion, rue de l'Industrie 10, dès avril 1995,

LOCAUX COMMERCIAUX

dans un pavillon en bois sur deux planchers, complètement équipé, avec places de parc à disposition.
Surfaces utiles: 2 x 420 m² modulables, soit 840 m².

Prix de location, environ Fr. 150.-/m² année, charges comprises (sauf électricité).

Pour tous renseignements complémentaires ou une visite éventuelle des lieux, vous pouvez vous adresser à Télécom PTT, service des immeubles, rue de l'Industrie 10, M. Giroud, téléphone (027) 21 71 21.
05-178974

TELECOM PTT

Le bon contact

LOCAUX A LOUER
Immeuble Cap-de-Ville Place de la Gare Sion

240 m² bureaux climatisés, divisibles au gré du preneur
350 m² exposition entresol

Pré-Fleuri, "Valentino"
Environ 150 m² local commercial avec vitrine

Appartements à louer
Sion ouest
1 appartement de 4 1/2 pièces
Chandolin-Savièse
1 appartement de 4 1/2 pièces

Pour visites et renseignements
026 44 35 44
meubles decarte
saxon

SION - Place du Midi A LOUER

magnifiques bureaux 200 m²

Divisible si nécessaire.
Prix inférieur à Fr. 150.- le m².
Déterminé par les autres conditions du bail.
Possibilité de convenir d'un loyer échelonné.
Places de parc à disposition.
Tél. (027) 23 74 55
M. Udry

A LOUER A MONTHEY
Rue des Granges 2
DISPONIBLE RAPIDEMENT

1 APPARTEMENT
2 1/2 pièces au 2^e étage
Loyer mensuel: Fr. 860.- + charges (valable la 1^{re} année de location).
Renseignements et location: Service immobilier de la Nationale Suisse Assurances
Quai Gustave-Ador 54
1211 Genève 6
Tél. (022) 736 13 40, int. 313.
18-202126

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

SION à louer

joli studio
plein sud, rue de Loèche 10, dans immeuble récent, 3^e étage.
Fr. 650.- par mois charges comprises.
Rens.: tél. (027) 22 42 03.
036-232418

DUC-SARRASIN & CIE S.A. SAXON - A LOUER

- ★ Studios (50 m²) Fr. 390.-
- ★ 4 1/2 pièces (120 m²) Fr. 1100.-

Situation tranquille et ensoleillée. A proximité des commodités. Libres tout de suite ou à convenir.

FIDUCIAIRE AGENCE IMMOBILIÈRE
MARTIGNY - (026) 22 63 21

Miège

Salle de gymnastique

Vendredi 27 janvier dès 20 h

CENTRE COMMERCIAL NOËS-SIERRE
PLACETTE

GRAND LOTO

du Football-Club Miège

Abonnements:

- 1 carte Fr. 30.-
 - 2 cartes Fr. 50.-
 - par carte suppl. Fr. 10.-
- (jouées par la même personne)

Fr. 15.- les 4 spéciales pas de feuilles volantes

24 séries

dont 4 spéciales (hors abonnement)

Aperçu des lots: mountain-bikes, fours à raclette, sacs à dos garnis, bons d'achat, bons de boucherie, fromages



Des géants impuissants

Devant les forces de la nature, Adelboden s'est incliné. Son épreuve est annulée.

Alberto Tomba, dossard No 1, n'est pas parti. La cour de ses fans, la triste au cœur, a quitté l'aire d'arrivée du Kuonisbergli. Ni les géants du slalom, ni les forçats des neiges ne purent s'opposer aux dégâts dus à la pluie, à la neige et finalement à la révolte du sel. Celui-ci, sauveur parfois, devint finalement l'ennemi public numéro un d'une piste en sursis depuis que les forces de la nature se sont liguées contre elle.

D'Adelboden
Jacques Mariéthoz

Même le soleil qui darda ses rayons quelques instants après l'annulation officielle ne soulagea pas organisateurs et spectateurs. Tout était dit et Adelboden, pour la cinquième fois de son histoire (1988, 1990, 1993, 1994 et 1995) s'inclinait. Pire encore, cette fois, Saas-Fee (en 1988), Veysonnaz (1990 et 1993) ou encore Montana (1994) ne pourront pas remplacer Adelboden dans l'immédiat. Ce géant sera peut-être disputé plus tard, (au Japon, en Amérique ou en Norvège où la coupe du monde se poursuivra) après les championnats du monde de la Sierra Nevada.

Décision logique

L'Autriche et le Luxembourg s'opposèrent rapidement en matinée. Ils déposèrent même un protêt signalant les dangers présentés par l'état de la piste. A leur tour les coureurs du premier groupe furent consultés. Tomba et la majorité des athlètes se prononcèrent négativement. Seul Urs Kälin opta en faveur des organisateurs.

Jacques Reymond regrettait la décision: «Je regrette surtout le fait qu'on ne puisse pas la faire disputer demain (réd. aujourd'hui). En poursuivant la remise en état de la piste, je pense qu'elle deviendrait parfaite. A cause de la télévision qui doit déplacer ses caméras aux championnats du monde de cyclocross (canton de Saint-Gall) et au symposium de Davos, la retransmission



Steve Locher: un geste qui parle mieux que les mots.

berthoud

télévisée n'est pas possible. Dans ces conditions l'annulation devenait inévitable.»

Didier Bonvin considérait la décision du jury comme logique: «Si dans le haut du parcours la course aurait pu se dérouler normalement, dans la pente finale la neige cassait à toutes les portes. Cette fois le sel a produit l'effet contraire. Au lieu de durcir, elle dynamitait les cristaux qui devenaient friables. A partir de là, la piste ne pouvait permettre le bon déroulement de la compétition. L'annulation dans ces conditions était absolument logique.»

Steve Locher regrette

Refolant les derniers signes de sa grippe, Steve Locher ne contestait pas la décision mais émettait des regrets: «Nous les Suisses disposions d'un avantage certain car nous sommes entraînés durant plusieurs jours à Adelboden durant les courses de Wengen. Sur ce point nous possédions un avantage sur nos adversaires. Mais que peut-on faire face à une piste incapable de soutenir la pression dans les portes?»

Quel bilan tire Steve Locher

de son début de saison? «Ma préparation a été bonne et je me sens très bien dans ma tête. Moralement je suis également bien préparé. Ma motivation est toujours aussi forte. Malheureusement, malgré mes bonnes dispositions, mis à part ma sixième place de Val-d'Isère, je n'ai pas passé à Alta Badia où je me sentais au mieux.»

Mon bilan je le tirerai après les championnats du monde. Je me rends à la Sierra Nevada avec de grands espoirs.»

Espérons que le Valaisan rencontrera en Espagne les satisfactions escomptées.

SKI... SE PASSE

Forçats des neiges

La pluie, le vent, la neige. Adelboden a préparé sa coupe du monde dans un enfer. Avec en prime la peur de tout perdre. Comme le slalom de Wengen, le géant sur la pente du Kuonisbergli était devenu une merveille de préparation.

Hélas, dimanche, saint Pierre ouvrait les vannes célestes. Adelboden s'enfonçait dans ses neiges mouvantes. Lundi en fin de soirée, tout semblait compromis. Le travail de cent bénévoles aurait-il servi à rien?

Dans la nuit de lundi à mardi, le miracle se produisit. La pluie cessa, le vent se leva et la neige retomba glacée. Hier à partir de 6 h 30, 120 personnes s'attaquèrent à la remise en état de la piste, avec le résultat que l'on sait.

Nouvelle organisation

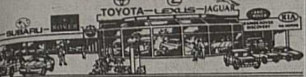
Un vibrant hommage à été rendu au Dr Fred Rubi, «l'homme d'Adelboden». Durant trente-neuf ans il fut président d'organisation de cette manche de la coupe du monde. Lundi il a passé la main à Peter Willen.

Max Julen sur le podium

Lundi, malgré un temps à ne pas mettre un skieur dehors, Adelboden a fait disputer la course des anciennes gloires. Les Suisses se sont ligués sans parvenir à mettre en échec l'Autrichien Hans Enn. L'honneur d'accompagner le vainqueur sur le podium revint au Valaisan Max Julen (2e) et à Heini Hemmi (3e). On trouve ensuite Werner Mattle (4e), Adolf Röstli (5e), etc. (jm)

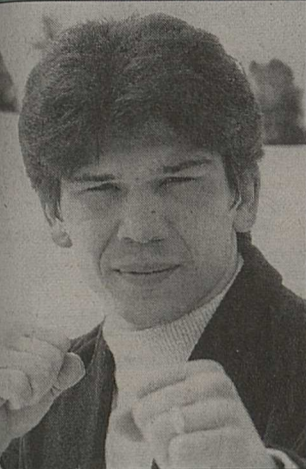
EMIL FREY S.A., SION
Rue de la Dixence 83
Tél. 027/31 50 50

TOYOTA - JAGUAR - ROVER
RANGE ROVER - SUBARU



Le plus grand choix automobile en Valais

BOXE



Bonzon et Chiarelli récompensés

Le groupe MGC (Monero, Gothuey, Costantino) a remis le gant d'or 1994 au Vaudois Bernard Bonzon, à Genève. Le gant d'argent a été décerné au Thurgovien Stéphane Anghern alors que le Vaudois de Genève Jean Chiarelli (photo asl) a obtenu le gant de bronze.

Le trophée du groupe MGC récompense les boxeurs qui se sont illustrés au cours de l'année écoulée. En octobre dernier, Bonzon avait échoué au 9e round face au Français Frédéric Seillier, à Berck-sur-Mer, dans sa tentative pour conquérir le titre européen des supermoyens. (si)

HOCKEY

SOIRÉE CHOC
Martigny en LNB et Sierre en première ligue jouaient gros hier soir. A domicile contre Thurgovie et à l'extérieur face à Genève, on a esquissé la fin de saison. A suivre.
..... PAGE 22

EISSTOCK

PROMOTION VALAISANNE!
Ce n'est pas un sport très populaire. Mais il existe. L'équipe séduisante s'y est distinguée au point de décrocher un billet pour la ligue supérieure. ... PAGE 24

TENNIS

LARMES DE CHAMPION
Les «internationaux» d'Australie ont vécu un moment fort en qualité et en émotions. Il était passé 1 heure du matin lorsque Sampras abattit Courier. Incroyable renversement.
..... PAGE 28

FOOTBALL

«On est bien mieux en Suisse»

Subiat apprécie la cuisine italienne, le soleil brésilien et le... championnat de Suisse.

Le meilleur buteur du championnat suisse Nestor Subiat se plaît à Rome: «Nous bénéficions de conditions idéales pour ce genre de stage. En plus on mange bien ici. C'est meilleur qu'en Allemagne où nous avons disputé plusieurs tournois en salle.» Subiat ne se départit jamais de sa bonne humeur.

Le fait que dix joueurs de Grasshopper soient présents est aussi un avantage: «Nous ne sommes pas dépayés.» Subiat et ses potes zurichoïses se livrent actuellement à un programme marathon. «Entre les tournois en salle en Allemagne, plus un match en plein air dimanche dernier contre Borussia (1-1), nous partons lundi au Brésil pour onze jours. Nous allons nous rendre à Rio, Sao Paulo et Curitiba. A Rio nous allons jouer un match contre Flamengo, avec ses nouvelles recrues Romario et Branco. Ce sera une de leurs premières sorties officielles et j'imagine qu'il y aura beaucoup de monde et le soleil en plus.» Deux autres rencontres face à Fluminense et Sao Paulo sont également au programme des champions d'automne.

Le départ de Thomas Bickel au Japon alimente bien sûr les conversations, le soir à la veillée: «Moi je suis encore sous contrat pour quatre saisons avec Grasshopper. Mainte-



Nestor Subiat: toujours très motivé.

asl

nant, mon transfert s'est réglé, cela me rassure. Je suis plus tranquille. Mais si je veux partir à l'étranger, je pourrai le faire. Pour ce qui est du Japon, on ne peut pas jamais dire jamais. Mais je ne

pense pas y aller maintenant. Mais plus tard, vers 31 ou 32 ans.»

L'Italie ne le fait rêver pour son climat agréable: «Le calcio, c'est trop dur. C'est presque malsain de subir tant

de pression. Cela ne suffit pas d'être international et meilleur buteur en Suisse. Même un joueur de la classe de Chappuisat connaîtrait des difficultés. On est bien mieux en Suisse.» (si)

Dégâts

Dans la banlieue sud de Rome baignée par un soleil printanier, les joueurs de l'équipe nationale en stage sont au calme.

Le docteur Biedert donnait un bulletin de santé rassurant sur ses patients: «Murat Yakin, qui avait été opéré du genou au début décembre, est bien rétabli. Weiler ne se ressent plus de sa fracture de fatigue de la cheville. La cuisse de Dominique Herr ne donne plus lieu à des soins excessifs: «Il est toujours sujet à de petites déchirures», alors que Johann Lonfat, longtemps immobilisé par une vilaine entorse à la cheville, court à nouveau comme une gazelle.

Ramon Vega s'est plaint de sa cheville, son compère Pascal Zuberbühler d'un genou: «Rien de sérieux», selon le praticien qui mettait en cause les excès de la pratique du football en salle dont le revêtement cause bien des dommages aux organismes: «Nous constatons un regain de cocontractures, avec des symptômes de surcharge et des douleurs aux tendons.» (si)

OFFRES D'EMPLOI



Avec plus de 260 000 assurés dans toute la Suisse, nous faisons partie des 10 plus grandes caisses-maladie. Le développement de nos affaires nécessite un renforcement de notre direction à Carouge. Dans ce but, nous recherchons

un assistant du chef du service assurances

dont les tâches principales seront les suivantes:
- traitement des dossiers PRODUCTION et SINISTRES
- participation à l'élaboration des règles de gestion de nos produits
- assistance du chef du service des ASSURANCES.

Ce nouveau poste conviendrait à une femme ou un homme dont le profil serait le suivant:

- âge 25 à 35 ans
- excellentes connaissances de l'allemand
- expérience dans le domaine des sinistres et/ou de la production
- le brevet du Concordat des assurances maladies suisses ou la participation aux cours de formation I et II serait un atout.

Les offres de candidature avec les documents usuels peuvent être adressées à l'attention de M. Daniel PANTEL.

276-014820

Gellenwilenstrasse 16 9001 St. Gallen
Tel. 071 / 20 85 40 - Fax 071 / 23 69 60

GROUPE MAGRO SA

Groupe romand de la distribution alimentaire, dynamique par son management et son expansion, défendant son indépendance par un esprit d'outsider, le Groupe Magro S.A. offre le poste de

chef de la comptabilité

Vous assurerez la coordination de 3 services occupant une dizaine de personnes et assurerez les boucliers comptables de nos centres de profit pour présentation d'une comptabilité consolidée.

Vous détenez un brevet comptable et/ou une solide expérience de la comptabilité, vous êtes un utilisateur Excel et votre motivation est communicative.

Votre formation, votre expérience, votre personnalité vous permettent de prétendre à ce poste: votre candidature nous intéresse!

Si vous répondez au profil et avez l'ambition de relever les défis et la volonté de réussir, envoyez-nous votre candidature en faisant parvenir une demande manuscrite, une photo et un curriculum vitae à M. Roland Vergères, responsable de la division administration, route de Préjeux 27, 1950 SION.

36-232540

Agence immobilière à Sion

cherche pour son département comptabilité

comptable

pour le 1er mars ou date à convenir.

Qualités requises:

- capacité d'analyse jusqu'au bilan
- faculté de travailler de manière indépendante pour régie et administration d'immeubles
- connaissance de l'informatique
- expérience dans la branche serait un atout.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier sous chiffre H 036-232658 à Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1

036-232658

Ambitieux(euse), accrocheur(euse), réaliste

Vous aimez la literie, la laine, la laine et les produits naturels
Vous aimez la vente et vous êtes indépendant(e)
Vous êtes la personne que Polaufit cherche pour le Valais.

Possibilité de très bons gains avec de bons produits.

Appelez-nous tout de suite au No de tél. (057) 31 65 00.

209-042850

APPRENTIS

Pour août 1995, nous sommes à la recherche de jeunes fortement motivés. INTERDISCOUNT vous offre l'opportunité d'accomplir un apprentissage dans la vente dans un domaine superactuel et promis à un brillant avenir.

Notre vaste assortiment englobe: photo, vidéo, Hi-Fi, électronique de divertissement, montres, ordinateurs, téléphones, télécopieurs, photocopieuses.

Dans votre région, les succursales suivantes proposent des places d'apprentissage:

Succursale Sierre-Ville
Monsieur J. Marguelisch,
téléphone 027 55 40 81

Succursale Sion-Mayennets
Monsieur E. Savioz,
téléphone 027 22 71 81

Succursale Monthey
Monsieur J. P. Frund,
téléphone 025 71 55 47

Les intéressés sont invités à contacter les personnes mentionnées. Elles fourniront volontiers de plus amples renseignements.



INTERDISCOUNT SERVICE SA
Service du personnel 3303 Jegenstorf



Auberge

de la Tour

à Saint-Triphon

cherche

aide

de cuisine

avec expérience.
Tél. (025) 39 12 14.

036-232380

Horlogerie-bijouterie à Sion
cherche

apprentie vendeuse et vendeuse diplômée

avec CFC de la branche, à temps partiel.

Ecrire sous chiffre W 036-232518 à Publicitas, case postale 747, 1951 Sion 1

036-232518

Famille de Conthey
cherche

jeune fille au pair

avec ou sans permis, pour garder 2 enfants 7 et 10 ans et aider au ménage.
Ø (027) 36 73 64
dès 13 heures.

036-232692

Café-restaurant du Cheval Blanc, Sion

cherche

extra

1½ jour fixe par semaine, plus remplacement sur demande.

Tél. (027) 22 18 67.

036-232713

Cherche

jeune fille ou dame

pour le ménage et s'occuper d'une petite fille. Nourrie et logée. Libre le week-end.

Tél. (027) 38 17 23
dès 12 heures.

036-232680

Garage des Gorges du Trient à Vernayaz
cherche un

mécanicien

sur voitures

ayant plusieurs années d'expérience, à partir de fin mars.

Faire offres par écrit à: Primaz Auto-démolition, 1905 Doré-naz.

036-232536

La Dame de Sion,

Le fendant toujours incomparable!

Le millésime 1994 est disponible...



... il vous charmera par sa finesse sa fraîcheur et sa vivacité.

Hanny et Jean-Pierre Favre

LA PETITE MAISON DES GRANDS VINS

Photo: Ch. Bérard

LES FILS DE CH. FAVRE S.A. - 1951 SION

Av. de Tourbillon 29 - Tél. (027) 22 23 01 - Fax (027) 23 37 47

Café-rest. Au Métro, Sion

cherche pour le samedi

dame de cuisine

sachant travailler seule.
Horaire 7 h 30-15 h.

Ø (027) 22 84 26, le matin.

036-232531

arval S.A.

Swiss cosmetics

Désirez-vous suivre une formation commerciale au sein d'une équipe jeune, d'un encadrement professionnel et avec des moyens informatiques modernes?

Notre entreprise vous offre une place

d'apprenti(e) employé(e) de commerce

Date d'entrée: août 1995.

Prenez maintenant le cap de votre futur dans le commerce international en soumettant votre offre manuscrite à:
Arval S.A., bureau du personnel, case postale 35, 1951 Sion, (027) 36 15 15.

36-232746

Café du Téléphérique à Riddes
cherche

sommelière

Entrée début février.
Sans permis s'abstenir.

Tél. (027) 86 22 39.

036-232691

POURQUOI PAS VOUS?

Donnez de votre sang
Sauvez des vies

Ringier Romandie

Cherche pour son département ventes

des représentant(e)s pour le Valais romand

afin de compléter son équipe spécialisée dans l'acquisition d'abonnements: porte-à-porte, expositions, magasins et marketing téléphonique.



Si vous avez

- le contact facile
- l'élocution aisée
- une excellente présentation
- une expérience de la vente (souhaitée)
- un permis de travail valable (permis C, B ou frontalier)

et que vous cherchez un travail à plein temps ou à 50%, envoyez votre candidature au plus vite à l'adresse suivante:
Ringier Romandie, Service du personnel, Chemin Renou 2, 1002 Lausanne



JEEP GRAND CHEROKEE LIMITED V8

Un confort sans compromis.



Le n° 1 dans sa catégorie! Un luxe de limousine, avec boîte automatique à 4 rapports, sièges en cuir, climatisation automatique, tempomat, verrouillage central par télécommande et autres raffinements. Sécurité avec airbag pour le conducteur et ABS. Performances assurées: traction intégrale permanente et moteur V8 de 5,2 l (155 kW/211 CV). Jeep Grand Cherokee Limited V8: Fr. 64 700.- (TVA incl.).

AUTO-PÔLE GARAGE - CARROSSERIE

René Vultagio SA Route d'Aproz 4
1950 SION Tél. 027/23 75 12



Silence, on roule!

Y a-t-il un moteur dans la voiture? La nouvelle Lexus LS 400 vous répond. Tendez l'oreille...

Cette évidence d'abord, la première à frapper notre esprit après avoir sillonné Barcelone et les contreforts de la Catalogne au volant de la Lexus LS 400, deuxième génération.

Si le modèle de luxe du géant japonais (derrière Lexus se cache Toyota) parvient un jour à renforcer son image sur le terrain du haut de gamme, les grands constructeurs européens auront, alors, bien du souci à se faire.

Le marché américain, qui ne répond pas aux mêmes canons que ceux ayant cours sur le Vieux Continent - les Américains achètent le produit et non ce qu'il représente - en témoigne. En cinq ans, Lexus a réussi une percée aussi inattendue que spectaculaire au pays de l'oncle Sam (ventes en constante hausse et, pour la troisième fois consécutive, titre de meilleure voiture de l'année dans la catégorie de prix supérieure à 29 000 dollars). C'est tout dire.

Un succès qui n'étonnera pas, cependant, le consommateur dénué de tous préjugés liés à la marque. Car, c'est patent, la LS 400 revue et corrigée a tout pour plaire et pour

lutter à armes égales avec ses principales concurrentes (Audi A8 4.2, Mercedes S 420, BMW 740i et Jaguar Sovereign 4.0). Chaque détail, tant au niveau de la motorisation que du design, du confort, du comportement sur route et de l'espace intérieur a, en effet, été minutieusement étudié et corrigé par les techniciens nippons, lesquels ont placé la barre très haut. Les progrès par rapport à l'ancien modèle sont sensibles dans tous les domaines. Sécurité passive (deux airbags, ceintures pour cinq passagers, renforcement des protections latérales), et active (puissance du moteur progressant de 245 à 264 ch, problèmes de stabilité et de

précision résolus par une meilleure géométrie et l'apport - en option - de la suspension électronique, freinage amélioré, système antipatinage), le tout avec un gain de poids (-100 kg) et de consommation (11,6 l en cycle urbain, soit -1,5 l/100 km) et sans la moindre augmentation de prix (103 300 francs, TVA comprise).

Rien à redire, non plus, au niveau des performances (0 à

100 km/h en 7,5 s, soit un gain d'une seconde), quand bien même la boîte automatique à quatre rapports avec overdrive enclenchable convaincra plus facilement les amateurs de force tranquille que les féroces de chevaux sauvages. Chapitre moteur, tout le monde se rejoindra toutefois sur un point. Le point le plus étonnant et performant peut-

être de ce monstre d'élégance et de raffinement. Sous le capot et quels que soient les régimes imposés, le V8 de 4 litres à 32 soupapes roucoule avec une incroyable discrétion. Une élégante façon de permettre d'exploiter à fond la chaîne haute-fidélité et le lecteur CD logé dans une deuxième boîte à gants.

Silence, on roule!
Christian Rappaz

BMW en pointe

Sur un marché morose, la marque bavaroise a réalisé un excellent exercice 1994.

La crise n'est décidément pas ressentie par tous de la même manière. Dans un marché automobile toujours morose et qui n'a connu qu'une croissance très modérée en 1994, BMW a enregistré pour la période de janvier à novembre 1994 une progression de... 24,8 % des ventes.



Dans la gamme BMW, c'est la série 3, jeune et dynamique (comme le coupé 325i ci-dessus), qui recueille le plus de suffrages.

Le nombre de voitures immatriculées est passé de 7842 en 1993 à 10 502 en 1994; et sa part du marché automobile suisse de 3,2 à 3,9 %. Ce résultat est d'autant plus réjouissant qu'il a été obtenu dans un marché caractérisé par une concurrence très dure. En ce qui concerne les motos, le résultat est encore plus spectaculaire: dans un marché total en recul de 5,9 %, les motos BMW ont connu une augmentation des ventes de 54 %.

Dans la gamme, c'est évidemment la série 3 qui a rencontré le plus grand succès, notamment la nouvelle Compact et les cabriolets. A noter que 70 % des clients de la nouvelle Compact conduisaient auparavant un véhicule d'une autre marque. La série 7, navire amiral de la marque, a également connu un beau succès dans la catégorie des voitures de prestige: commercialisée seulement depuis juil-

let, cette nouvelle série enregistre déjà quelque 500 immatriculations et devient ainsi le modèle le plus demandé dans la classe des limousines de luxe.

Le succès du constructeur munichois est également mondial: BMW a augmenté ses ventes automobiles de 10 %, atteignant ainsi 580 000 unités. De plus, c'est la seule marque allemande qui n'ait pas dû procéder à des licenciements massifs. Enfin, le groupe Rover, acheté par BMW au printemps 1994, a connu également une bonne année, la production de 430 000 véhicules représentant une augmentation de

10 %. BMW et Rover ont ainsi réalisé une production totale d'environ 1 million de voitures, représentant un chiffre d'affaires de plus de 40 milliards de DM.

Cette année 1994 aura été particulièrement riche en événements: reprise de Rover, coopération avec Rolls-Royce pour la livraison de moteurs, ouverture de la seule usine européenne d'automobiles aux Etats-Unis. Située en Caroline du Sud, cette usine a été érigée en quinze mois et est en mesure de produire 90 000 voitures par an.

Un réseau efficace

Dans l'Europe des garages, notre petit pays se singularise une fois de plus. Ainsi, une étude européenne portant sur les structures des organisations commerciales dans l'industrie automobile arrive à la conclusion que la Suisse offre le potentiel client par garage le plus faible, avec en moyenne 54 voitures par an et par agence. Dans ce domaine également, BMW Suisse S.A. fait nettement mieux que l'ensemble de la corporation, avec en moyenne 105 véhicules vendus par agence en 1994. Toutes les agences ont d'ailleurs maintenant adapté leur image extérieure, leurs structures et leur accueil selon les règles voulues par la marque: extérieurement, les agences BMW se distinguent par la couleur intégralement blanche de la construction et par un haut pylône marqué du célèbre emblème devant les bâtiments. C'est évidemment cet aspect extérieur sobre et élégant qu'a adopté la nouvelle agence BMW de Dielsdorf, située dans le même bâtiment que l'importateur BMW Suisse S.A.

L'investissement de quatre millions de francs a permis de faire de cette agence un modèle du genre: outre les installations techniques dernier cri, les clients y trouvent un espace réservé aux jeux pour les petits enfants, un coin lecture avec journaux et revues et même un bureau équipé pour permettre aux clients en attente de vaquer à leurs occupations professionnelles. Un service à la clientèle de qualité pour une marque de prestige qui a décidément le vent en poupe. Alain Marion / ROC



La nouvelle Lexus LS 400: plus élégante, plus légère, plus puissante, plus économique...

Ventes en hausse

Amag, quinquagénaire en pleine forme.

Pour ses 50 ans Amag père bien rester le leader helvétique. Sur un marché qui a globalement augmenté de 4 % en 1994, l'importateur de Schinznach a fait un bon de 17 %. Pour son jubilé, il met la barre encore plus haut.

Pour le grand public, Amag rime souvent avec VW, et avec ses satellites Audi et Porsche. Tout en restant cantonné sous les raisons sociales Spancar et Amoda, Seat et Skoda gravitent également dans le giron de l'empire de M. Walter Haefner. Fondateur d'Amag, il en est toujours l'unique propriétaire. La seule branche de l'importation automobile a dégagé un chiffre d'affaires de 1,85 milliard de francs l'an passé contre 1,5 milliard en 1993. Lors d'une récente rencontre avec la presse, M. Edwin Hottinger, président du groupe Amag, et M. Werner Bösiger, directeur d'Amag importation, avaient un large sourire pour analyser le bilan plus que positif de 1994. Durant l'année écoulée, en effet, leur groupe est redevenu le numéro un en Suisse, la Golf a reconquis le sceptre de voiture la plus vendue, et l'Audi A8 en aluminium a pris un excellent départ. Selon eux les trois objectifs fixés pour l'année écoulée ont été atteints.

Cinquante ans d'histoire

A l'abord du cinquantenaire, l'héritage de Walter Haefner valait bien un petit détour pour se rendre compte que le nom de VW n'est venu s'identifier à Amag qu'au fil des années. Celui qui avait créé la

marque suisse de produits pétroliers Motul et avait été délégué commercial de General Motors pour la Suisse orientale, changea son fusil d'épaule durant la Seconde Guerre mondiale pour fonder la Autark S.A. Cette société fabriqua des générateurs à charbon de bois dans les ateliers zurichois de ce qui s'appelaient déjà Amag, mais qui ne lui appartenaient pas. En 1943, la production de générateurs fut abandonnée. Amag fit faillite en février 1944. L'usine fut rachetée par Walter Haefner pour 50 000 francs à l'office des faillites de Riesenbach. En véritable chef d'entreprise, Walter Haefner ramena Amag à son but premier d'importateur de voitures le 3 janvier 1945 en fondant la Nouvelle Amag. Il pressentait qu'au sortir de la guerre une période de haute conjoncture allait apparaître.

Son premier grand coup fut d'acheter au mètre carré le surplus des Jeep de l'armée américaine. Les premières Jeep vendues en Suisse provenaient de chez Amag. La même année, il obtenait l'importation des Chrysler. Trois mois après l'armistice, Walter Haefner signait le contrat d'importation des voitures anglaises Standard et plus tard des Triumph. C'est en 1948 que le patron d'Amag négocia avec les troupes d'occupation anglaises pour importer d'Allemagne les premières Coccinelles. Grâce au contrat signé le 29 avril à Wolfsburg, 1680 «Käfer» avaient été livrées en Suisse à fin 1948. A Schinznach-Bad au centre actuel de stockage de la société d'importation, l'histoire relève aussi le montage des Plymouth, dès l'automne 1949. Même avant la prise en charge de VW, Amag fut toujours l'un des principaux im-

portateurs helvétiques avec les marques Standard, Triumph, Chrysler, Plymouth et les camionnettes Fargo. La prise en charge de Volkswagen fut suivie en 1951 par celle de Porsche, en 1967 par celle d'Audi, ainsi que par celle de NSU elle-même reprise par Volkswagen en 1970. Avec ses filiales et ses propres garages, Amag réalise actuellement quelque 2,8 milliards de chiffre d'affaires.

Six objectifs

Sur un marché automobile en pleine mutation, Amag n'entend pas perdre du terrain. Le slogan «plus pour moins d'argent» est aussi un leitmotiv dans le groupe Volkswagen. M. Bösiger a d'ailleurs relevé que VW n'a pas augmenté ses prix en Suisse depuis janvier 1993, et Audi depuis juillet 1993. Mieux encore, l'an dernier, les prix d'Amag ont diminué de 1,1 %, alors qu'au 1er janvier de cette année, c'est une plus-value de l'équipement qui fera office de diminution des prix. Dès lors, dans une année 1995 où les prévisions de vente pour la Suisse sont de +3 %, Amag vise un +7 %. Dans cette perspective, six buts ont été fixés, soit:

- rester le numéro un helvétique;
- maintenir la VW Golf devant l'Opel Astra comme véhicule le plus vendu;
- positionner le futur monospace VW Sharon devant son homologue Galaxy de Ford;
- mettre la Golf, la Passat et la A4 dans le top ten des voitures les plus vendues;
- prendre 10 % du marché 4x4 avec les modèles VW Synchron;
- occuper 50 % du marché diesel des voitures particulières grâce au moteur TDI.

Jean-Jacques Robert / ROC

La Punto distinguée

C'est la sixième Fiat à décrocher le titre de «voiture de l'année».



La Fiat Punto, vedette de l'année 1995, ici en version 5 portes.

La reine de l'année 1995, élue par 56 journalistes spécialisés de 21 pays européens, est la Fiat Punto. Petite à l'extérieur et grande à l'intérieur, celle qui a succédé à la célèbre Fiat Uno a devancé de façon très nette ses principales concurrentes. En effet, la Punto l'emporte au classement par 370 points, devant la VW Polo (292 points), l'Opel Omega (272), l'Audi A8 (235) et la Renault Laguna (231). Cette récompense fait également du constructeur italien le recordman des titres: depuis qu'elle a été instaurée en 1964, la distinction de «voiture de l'an-

née» lui a été attribuée à six reprises pour les modèles 124, 128, 127, Uno, Tipo, et maintenant Punto. Derrière le champion italien, on trouve Citroën, Ford et Renault avec chacun trois nominations. La Punto rencontre partout un grand succès; en un an de commercialisation, elle a atteint le chiffre de 680 000 commandes en Europe. La berline compacte du constructeur turinois est produite à raison de 2500 exemplaires par jour (!) dans les fabriques de Melfi, Mirafiori et Termini Imerese.



En 1948, les Coccinelles sont dédouanées et vendues sur place aux premiers agents VW qui ont patienté dans un restaurant à côté de la frontière suisse.

Doit être exécuté pour le 28 février:
ANTIPOLLUTION DIESEL
Voitures - 4x4
Utilitaires légers
Toutes marques
GARAGE HEDIGER
SION - Tél. (027) 22 01 31

ANNONCES DIVERSES

Je paie comptant toute marchandise
fermeture d'usine
fins de commerces
liquidations
 Habits divers, cuir, chaussures,
 parfums, etc. Pas sérieux s'abstenir.
 ☎ (024) 59 17 48
 Fax (024) 59 22 24
 196-763996

CD-Rom
CD-Rom
 Demandez notre
 catalogue *gratuit* !

 CD-Rom Vision,
 Troncs 2a, 2003 N°tel
 Tél. (038) 31 70 32

Eclatez-vous en chantant
 avec le
KARAOKE
 avec Marco
 Nouveau choix musical.
 Tous les mercredis au


Vos
 annonces

027
29 51 51

Offres sous chiffre
 Insérer une annonce sous chiffre permet de garder un
 anonymat absolu. Il se trouve, cependant, que trop sou-
 vent encore, les correspondants ne reçoivent pas, ou
 trop tardivement, des réponses à leurs offres.
 Il en résulte fréquemment des retards dans les démar-
 ches qu'ils devraient poursuivre ailleurs et qui risquent,
 de ce fait, de ne pas aboutir.
 Nous recommandons à tous ceux qui recourent à l'an-
 nonce sous chiffre, pour sa crédibilité et la sécurité
 qu'elle donne, de répondre rapidement même en conser-
 vant l'anonymat (en utilisant par exemple le numéro du
 «sous chiffre».)
 Publicitas, intermédiaire entre les uns et les autres, veille
 au respect du secret du chiffre et transmet scrupuleuse-
 ment toute correspondance aux intéressés.
 En vous remerciant de votre bienveillante attention.


Garage de Champsec
Sion
 Concessionnaire officiel

 (voitures de tourisme
 et véhicules utilitaires)
 pour les districts de
 Sion - Hérens - Conthey
 Entremont et Martigny
 vous propose
contrôle
antipollution
 pour tous les véhicules
 à moteur **DIESEL**
 Nous vous rappelons
 qu'il est **obligatoire**
 dès le 28 février 1995
 Tél. (027) 31 39 17
 36-232057

Mitsubishi
Pajero V6
 automatique, ABS, cli-
 matisation, garantie
 usine, 31 000 km, an-
 née 92, Fr. 33 900.-.
 Tél. (022) 781 05 00.
 18-203646

Mercedes
190 E
 automatique, exp.
 Fr. 11 900.- ou
 Fr. 280.- par mois.
 Tél. (037) 45 35 00.
 017-120835

Renault 4
GTL
 exp. Fr. 3900.- ou
 Fr. 91.- par mois.
 Tél. (037) 45 35 00.
 017-120834

Land Rover
Discovery 3.5
 3 portes, 1991,
 96 000 km.
 Fr. 17 900.-.
 Garage du Pavement,
 1530 Payerne.
 Tél. (037) 61 50 50.
 017-120713

VÉHICULES AUTOMOBILES
 Société achète
véhicule break neuf
 ou peu de kilomètres. Max.
 Fr. 70 000.-. Paiement par travaux
 de menuiserie, agencement ou cui-
 sine (à discuter).
 Faire offre jusqu'au 31.1 sous chif-
 fre Y 036-231224 à Publicitas, case
 postale 747, 1951 Sion 1
 036-231224

A vendre
Honda Shuttle
4x4
 1991, Fr. 12 200.-,
 exp.

Nissan Micra
1.2 l
 1988, très bon état,
 Fr. 6500.-, exp.
 Tél. (026) 44 27 27,
 prof. ou
 (026) 44 26 65, privé.
 036-232593

A vendre
Audi 80 2.3 l
 2.1992, 65 000 km.
 Prix: Fr. 20 500.- à
 discuter.
 Tél. (027) 36 11 87,
 midi ou
 (027) 31 20 07, soir.
 036-232735

A vendre
Toyota
Runner V6
 64 000 km, exp.
 Fr. 22 900.- ou
 Fr. 535.- par mois.
 Tél. (037) 45 35 00.
 017-120832

Achète
voitures, bus
et camionnettes
 même fort kilomé-
 trage.
 Appelez-moi avant de
 vendre.
 Natel (077) 23 13 92
 ou tél.
 (021) 961 13 92, All.
 036-231749

A vendre
VW Golf VR 6
 1993, 20 000 km,
 bleue, toutes options,
 CD.
 Tél. (027) 23 28 19,
 heures des repas.
 036-232599

Les fêtes ne feront pas le poids!
 La mobilisation des graisses de réserve: une
 méthode agréable à suivre, qui arrive à ses
 fins sans faim!

CONSULTATION GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT
 L'efficacité sans médicaments et sans
 efforts physiques. Le plaisir de la détente.
 L'avantage d'un soin esthétique.
 Votre silhouette perd son surplus, votre
 peau retrouve son tonus, la circulation
 sanguine est stimulée.
Réagissez avant que le poids
des fêtes ne s'installe!

 INSTITUT D'AMAIGRISSEMENT
Passage des Remparts 25
1950 SION
Tél. 027. 22 33 00

La première Lexus sur mesure. Vos 2 agences exclusives  pour le Valais 

EMIL FREY SA SION
 83 rue de la Dixence, 1950 Sion Tél. 027/ 31 50 50
garage montani sa
 3970 Salgesch / Sierre Tél. 027/ 55 63 62

Si ...VOUS cherchez du travail     insérez une annonce dans le 

BIENVENUE A BORD DE L'UNIVERS BMW POUR FR. 297.- PAR MOIS.

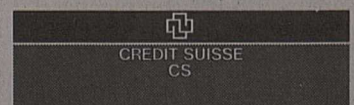
BMW 316i compact en leasing. Motorisation 1,6 l, quatre cylindres, 102 ch, airbags conducteur et passager avant, ABS, direction assistée, boîte à 5 rapports, Fr. 28 800.- TVA incluse.
 Exemples de leasing préférentiel BMW:
 Berline BMW 316i Fr. 351.-
 Coupé BMW 316i Fr. 363.-
 Berline BMW 318tds Fr. 371.-



Leasing BMW à des conditions préférentielles. Avec un acompte exceptionnel unique de 15 % du prix catalogue, mensualités de Fr. 297.- sur une période de 60 mois, 10 000 km par année et casco complète non incluse. Nos conditions s'entendent TVA comprise. Des informations précises et détaillées vous seront fournies par votre agent BMW.



PLAISIR DE CONDUIRE.

UN CRÉDIT - UNE ADRESSE
 Service gratuit 24 heures sur 24
155 90 60
Votre CS-Crédit privé.
 Comparez, vous avez tout à y gagner!
 Appelez ou envoyez le coupon au
 Crédit Suisse,
 Avenue de la Gare 21, 1920 Martigny
 Exemple de tarif:
 Montant net: Fr. 5000.-
 Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40
 Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%
 Crédit désiré Fr. _____
 Mensualités env. Fr. _____
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Date de naissance: _____
 Rue/No: _____
 NPA/Localité: _____
 Tél. privé: _____
 Tél. prof.: _____
 Nationalité: _____
 Domicilié ici depuis: _____
 Date: _____
 Signature: _____ 00/26N
 La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements.




La patience récompensée

Karim Stadelmann a remporté le tournoi du CIS à Sion.

Tableaux disputés

Championnats valaisans juniors, les têtes de série.

Les championnats valaisans juniors débutent samedi sur les courts du TC Valère à Sion. Ils se poursuivront durant toute la semaine, excepté jeudi, et se termineront dimanche 5 février. Les participants doivent s'adresser à leur chef juniors respectif pour connaître la date et l'heure de leur première rencontre.

Les têtes de série sont les suivantes:

Filles, catégorie 1 et 2: 1. Gaby Williner; 2. Nathalie Berclaz; 3. Nathalie Emery; 4. Romaine Zambaz.

Filles, catégorie 3: 1. Christelle Antille; 2. Christine Pfaffen; 3. Stéphanie Viala; 4. Sarah Volken.

Filles, catégorie 4: 1. Alexandra Witschi; 2. Eliane Bellwald; 3. Diane-Flore Rebord; 4. Julia Di Iulio.

Filles, catégorie 5: 1. Jessica Mezzo; 2. Chloé Schaller; 3. Samira Locher; 4. Déborah Gaudin.

Garçons, catégorie 1 et 2: 1. Pierre-Yves Vuignier; 2. Lucien Passerini; 3. Nicolas Pralong; 4. Karim Stadelmann; 5. Guillaume Grand; 6. Matthias Eggel.

Garçons, catégorie 3: 1. Vincent Tissières; 2. Ronald Parvex; 3. Yannick Vuignier; 4. Sylvain Abeglen.

Garçons, catégorie 4: 1. Jan Loretan; 2. Antoine Schaller; 3. Claudio Della Bianca; 4. Daniel Delacom-baz.

Garçons, catégorie 5: 1. Laurent Tacchini; 2. Gerrit Kuenzel.

Têtes de série

Championnats valaisans seniors et jeunes seniors à Brigue-Gamsen.

Les championnats valaisans seniors et jeunes seniors débutent dimanche à Brigue-Gamsen. Ils se poursuivront et se termineront le week-end prochain. Relevons l'annulation du tableau féminin, en raison du manque de participantes. Cinq joueuses seulement s'étaient inscrites.

Les têtes de série sont les suivantes:

Simple messieurs, seniors (29 participants): 1. Bernhard Werlen (TC Viège, R3); 2. André Germanier (TC Sierre, R4); 3. Nicolas Rey (TC Sierre, R5); 4. Didier Mayor (TC Bramois, R5); 5. Libor Jarolimek (TC Sierre, R5); 6. Elmar Borter (TC Simplon, R5); 7. Andreas Ramseier (TC Saas-Grund, R5); 8. Georges Millius (TC Viège, R5).

Simple messieurs, jeunes seniors (29 participants): 1. Christoph Bellwald (TC Vispa, R4); 2. Pius Rieder (TC Simplon, R4); 3. Roger Granges (TC Gravelone, R5); 4. Bernard Albrecht (TC Fiesch, R5); 5. Georges Roten (TC Simplon, R5); 6. Germain Bétrisey (TC Valère, R5); 7. Eddy Ruppen (TC Viège, R5); 8. Walter Berchtold (TC Simplon, R6).

Agenda

Février

Du 17 au 19 février, 5e championnat d'hiver à la Moubra à Crans-Montana. Simple messieurs R2-R7, simple messieurs jeunes seniors R3-R9, simple dames jeunes seniors R4-R9. Renseignements et inscriptions: Kurt Meyer (027) 41 50 14, jusqu'au 1er février.

R4, Karim Stadelmann n'a pas volé son succès sur les courts du CIS les Iles, à l'occasion du tournoi Evian. Non seulement le Sédunois passa plusieurs heures sur les surfaces de jeu, tant en quarts de finale qu'en demi-finales, mais il s'offrit le luxe de battre trois joueurs mieux classés que lui parmi les R4. André Germanier en quarts, Pascal Nussbaumer en demi et Nicolas Pralong en finale, le compte est décidément très bon. Avant d'affronter Pralong, Karim Stadelmann eut plusieurs occasions de conclure rapidement face au Vaudois Nussbaumer. Il servit en effet à 5-4 dans le second set.

Il perdit ce jeu blanc et le set. Dans la manche décisive, il se retrouva à nouveau en position favorable, service à suivre à 5-4 pour lui. Là également, il perdit le jeu sans marquer le moindre point. Cette fois par contre, il conclut lors du jeu décisif, remporté 7-5. En finale, il s'imposa plus facilement face à Nicolas Pralong, pourtant en grande forme ces temps. Le joueur du TC Saint-Léonard avait d'ailleurs signé une très belle «perf» en battant le favori Philippe Gomez, R3, en demi-finales.

Chez les dames, une seule Valaisanne est parvenue à s'opposer aux joueuses de

l'extérieur. Caroline Bétrisey a pourtant dû s'incliner, après deux sets serrés, face à Danielle Rod laquelle a impressionné par son jeu rapide.

Christophe Spahr

Les résultats

Simple messieurs, R3-R9, quarts de finale (47 participants): Nicolas Pralong (TC Saint-Léonard, R4) bat Sébastien Gratzl (TC Martigny, R5) 6-3 6-4. Philippe Gomez (TC Crans-Montana, R3) bat Pierre-Alain Pignat (TC Vouvry, R5) 6-3, 6-4. Karim Stadelmann (TC Valère, R4) bat André Germanier (TC Sierre, R4) 4-6 6-1 6-4.

Demi-finales: Pralong bat Gomez 6-7 6-3 6-4. Stadelmann bat Nussbaumer 6-3 5-7 7-6.

Finale: Stadelmann bat Pralong 6-3 6-3.

Simple dames: R3-R9, demi-finales (14 participantes): Stéphanie Sager (TC Nestlé,

R4) bat Géraldine Chambaz (TC Morges, R5) 6-1, 6-3. Danielle Rod (TC Stade Lausanne, R5) bat Caroline Bétrisey (TC Saint-Léonard, R4) 6-4 7-6.

Finale: Sager bat Rod 6-1 6-1.

La relève confirme

Championnats de Suisse juniors à Lucerne. Espoirs valaisans en vue.

La relève du tennis valaisan, que l'on dit prometteuse, a confirmé tout le bien que l'on pensait d'elle. A Lucerne, lors des championnats de Suisse juniors, deux de nos représentants ont en effet brillé. Chez les garçons, dans la catégorie 4, Jan Loretan a atteint les demi-finales, ne s'inclinant qu'en trois sets face à Olivier Bühler. Même s'il était mieux classé, le joueur du TC Loèche-La Souste a réalisé une grande performance, face à celui qui avait éliminé la tête de série numéro deux au tour précédent. Après le gain du premier set, Jan Loretan s'offrit une balle de match, mais ne put le mettre à profit.

Chez les filles, Christelle Antille fit honneur à son classement. Tête de série numéro

deux, elle n'échoua qu'en finale face à la grande favorite Marie Mikaelian, non sans la pousser au jeu décisif dans le deuxième set. «La prochaine fois, elle aura le dernier mot», lance Félix Allégo, responsable des juniors valaisans. «Elle a très bien joué à Lucerne.»

Dans la même catégorie, Davina Duronio s'est justement inclinée face à la Sierroise lors du premier tour. Précisons que la Monthesanne est membre des cadres vaudois, raison pour laquelle le hasard la plaça sur le chemin de Christelle Antille.

Les autres Valaisans engagés à Lucerne n'ont pas pu passer le premier tour.

Ch. Spahr

Les résultats

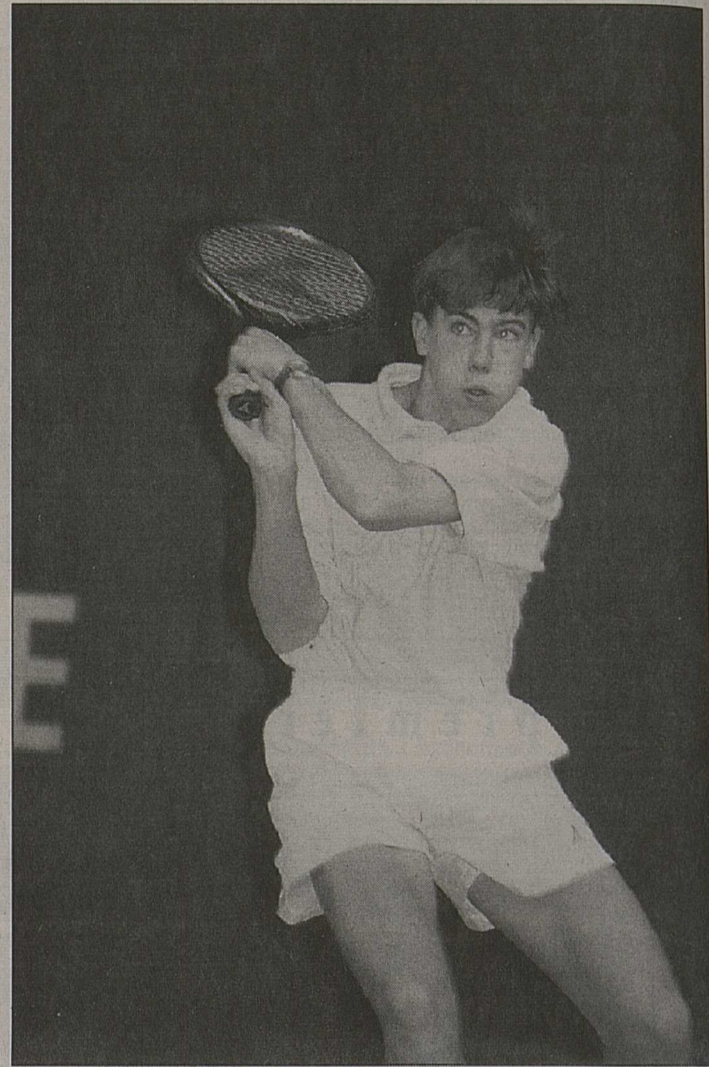
Simple filles, catégorie 1, premier tour: Andrea Schlieh (R2) bat Ariana Bellwald (R1) 6-4 6-4.

Simple filles, catégorie 2, premier tour: Diane Asension (N4) bat Gaby Williner (R2) 6-0 6-4; Monika Lutiger (R1) bat Romaine Zambaz (R3) 6-2 6-1.

Simple garçons, catégorie 3, premier tour: M. Hochstrasser (R3) bat Vincent Tissières (R6) 6-0 6-2.

Simple filles, catégorie 4, premier tour: Christelle Antille (R4) bat Davina Duronio (R5) 7-5 6-2. Quart de finale: Antille bat Mirjam Gerber (R6) 6-1 6-1. Demi-finale: Antille bat Myriam Casanova (R6) 3-6 6-2 6-1. Finale: Marie Mikaelian (R3) bat Antille 6-2 7-6.

Simple garçons, catégorie 4, premier tour: Jan Loretan (R6) bat Sals Giovanni (R7) 6-1 6-2. Quart de finale: Loretan bat Yves Bossart (R6) 4-6 6-3, 6-2. Demi-finale: Olivier Bühler (R7) bat Loretan 4-6 7-6 6-3.



Karim Stadelmann: un beau tableau de chasse.

maxim

Duel au bout de la nuit

Sampras est resté le «patron» après un marathon empreint d'émotion.



Sampras-Courier: les copains s'en sont donné à cœur battant.

L'Américain Pete Sampras, tête de série No 1, est resté le «patron» du tennis mondial en imposant sa loi au terme d'un combat de plus de quatre heures à son compatriote Jim Courier (No 9) par 6-7 (4-7) 6-7 (3-7) 6-3 6-4 6-3, à Melbourne, en quarts de finale des «internationaux» d'Australie.

Sampras, qui avait déjà eu un huitième de finale très difficile contre le Suédois Magnus Larsson, est revenu une fois de plus de très loin. Alors qu'il semblait être le premier sur le point de craquer après deux sets extrêmement serrés, il s'est attribué la troisième manche en faisant le break au 3e jeu, puis en annulant une balle d'égalisation à 4-4 d'une foudroyante accélération de revêts.

Dans le quatrième set, handicapé depuis le début de la rencontre par une blessure au pied droit, le No 1 mondial sauva deux balles de 5-2 en faveur d'un Courier qu'on n'attendait pas à pareil niveau après une éclipse de seize mois qui venait tout juste de prendre fin. Mettant à profit une double faute, puis une faute directe de son adversaire, Sampras revint à 4-4 pour l'emporter à la suite d'un smash apparemment facile que Courier mit hors du terrain.

Les pleurs de Sampras

On en était à deux sets partout et la fatigue commençait à se faire sentir des deux côtés. C'est alors que Sampras, qui venait pourtant de remporter son service au début de la 5e manche, se mit à pleurer au changement de côté. Il versa encore des larmes en jouant et ne parvint à prendre le service de Courier qu'au terme d'un huitième jeu interminable qui tourna au corps à corps.

En demi-finales, Sampras recontra son compatriote Michael Chang (No 5), qui s'est qualifié en battant l'Ukrainien Andrei Medvedev (No 13) par 7-6 (9-7) 7-5 6-3 en deux heures et vingt-quatre minutes. A la décharge de l'Ukrainien, il convient de signaler qu'il chuta lourdement au cours du jeu décisif de la première manche et fut par la suite handicapé au poignet gauche.

Ce match fou aurait aussi bien pu tourner à l'avantage de l'Ukrainien, pourtant mené 5-0 dans la dernière manche. Qu'en sera-t-il du match Sampras - Chang, qui a déjà eu lieu treize fois depuis 1989 et que Sampras a remporté sept fois, la dernière victoire de Chang remontant il est vrai à 1992? (si)

Set par set

Melbourne. Open d'Australie (6,2 millions de dollars). Simple messieurs, quarts de finale: Michael Chang (EU/5) bat Andrei Medvedev (Ukr/13) 7-6 (9-7) 7-5 6-3. Pete Sampras (EU/1/tenant du titre) bat Jim Courier (EU/9) 6-7 (4-7) 6-7 (3-7) 6-3 6-4 6-3.

Simple dames. Quarts de finale: Mary Pierce (Fr/4) bat Natalia Zvereva (Bié/8) 6-1 6-4. Conchita Martinez (Esp/2) bat Lindsay Davenport (EU/6) 6-3 4-6 6-3.

Double messieurs, quarts de finale: Jared Palmer - Richey Reneberg (EU/13) battent Jakob Hlasek - Evgeni Kafelnikov (S-Rus/12) 7-6 (7-1) 7-6 (7-4) 6-3. Jacco Eltingh - Paul Haarhuis (Ho/1) battent Kevin Ullyett - Leander Paes (AS-Indo) 4-6 6-3 6-4 6-4. (si)

keystone

Vive Woody, à en perdre Allen!

● Woody Allen se reconnaît «un petit talent». N'aurait-il pas plutôt un vrai génie, notamment celui du casting?

«Coups de feu sur Broadway» ferait-il partie des (rares) films qui trouvent grâce aux yeux de leur auteur? Woody Allen est en tout cas sorti du bois - plus précisément de la Grande Pomme - pour en assurer la promotion. L'attitude est suffisamment rare pour susciter l'étonnement.

Ces derniers temps, on l'a vu partout. Woody s'est multiplié sur les plateaux de télévision, derrière les micros et dans les magazines de France et de Navarre. Le New-Yorkais au teint d'endive n'a jamais caché son attirance pour l'Europe, et la France en particulier. C'est là d'ailleurs que ses films, régulièrement boudés aux Etats-Unis, reçoivent le meilleur accueil. Et comme les stages dans la capitale française lui permettent de faire le tour des bonnes tables...

revanche pas à l'appliquer à d'autres: Michel-Ange, Shakespeare, Mozart, son ami Horowitz et, côté cinéma, Eisenstein, Renoir, Kurosawa, Bergman, Fellini, Bunuel. Woody Allen, quant à lui, ne se reconnaît qu'«un petit talent. Le talent est source de distraction, ce qui n'est pas rien. Quelques bonnes idées peuvent se glisser chez l'homme de talent. Mais le génie... c'est la marche au-dessus. Et c'est irréfutable!» Ne chipotons pas sur les mots, et admettons que le réalisateur juif ait raison.

Speedy Woody

Les dons d'Allen sont multiples. Peu de cinéastes possèdent un tel art de se renouveler de film en film. A chaque nouvelle œuvre, la surprise est au rendez-vous. On croit que «Zelig» est le sommet? Patatras, voici qu'il sort «La rose pourpre du Caire!» On le prend pour un incurable rigolo? Et voici qu'il nous sert des œuvres plus proches de Bergman que des Marx Brothers («Intérieurs», «Une autre femme...»). On le croit confiné dans la comédie de mœurs? Il se lance dans un polar brillantissime («Meurtre mystérieux à Manhattan»). Et comme si cela ne suffisait pas, il tourne un film par année, le bougre. A peine l'un sort-il sur les écrans que le suivant est déjà en route, quand il



Une scène plutôt insolite chez un cinéaste comme Woody Allen.

filmcoop

n'est pas terminé... Si Woody Allen le pouvait, il augmenterait même la cadence. Parce que ce ne sont pas les idées qui lui manquent, mais le temps. Ouf! il s'agit bien d'un humain comme un autre, dont les journées n'excèdent pas les vingt-quatre heures réglementaires.

Comédiens évidents

Pour son premier film depuis

des lustres sans l'une des femmes de sa vie au générique (Louise Lasser, Diane Keaton, Mia Farrow), on se réjouissait de découvrir la distribution de «Coups de feu sur Broadway». Elle est tout simplement parfaite. Là réside sans doute l'un des traits de génie (pardon!) le moins souvent relevé dans l'œuvre de Woody Allen: toujours trouver la bonne personne pour occuper la bonne place (tant devant la caméra que derrière).

Regardez John Cusack, déjà présent dans l'expressionniste «Ombres et brouillard», qui campe ici un auteur prêt à toutes les compromissions. Autre évidence, Chazz Palminteri, vu dans «Il était une fois le Bronx», de Robert De Niro, parfait en gangster lettré. Formidable encore, Dianne Wiest en star sur le retour, qui est en passe de devenir une pierre de touche de l'univers allénien (déjà cinq films avec lui).

Même remarque enfin pour Jennifer Tilly et son grain de couscous dans le cerveau, et Tracey Ullman, l'hystérique de service.

Même le chien

Peu d'animaux apparaissent dans les films de Woody Allen, qui ne les aime guère. Un chien tient cependant un rôle dans «Coups de feu...» D'après Tracey Ullman, le premier

«arrêterait pas de péter et avait une haleine fétide», au point que la comédienne avait l'impression de se trimbaler «avec une serpillière sale». Woody l'a fait remplacer, troquant le roquet puant contre «le Tom Cruise de la race canine».

On ignore ce qu'en pense le héros de «Top Gun», qui n'est d'ailleurs pas près de figurer dans un film d'Allen.

Le cinéaste américain travaillant avec des budgets modestes, ne pourrait pas se le permettre. Mais le veut-il seulement? **Manuela Giroud**

Entorse

Woody Allen a déjà terminé son prochain film. Le titre n'est pas encore connu, mais on sait que le réalisateur interprétera le rôle d'un journaliste sportif (Allen est fêru de sport). A ses côtés, on annonce Olympia Dukakis, F. Murray Abraham (le Salieri d'«Amadeus») et Peter «Robocop» Weller. Le cinéaste a fait une entorse à sa règle d'or. Si la majorité de l'action se déroule à New York, quelques scènes ont été tournées en Sicile. Woody Allen avait besoin d'un théâtre antique, ce qu'on ne trouve pas dans la Grande Pomme.



ÉCRANS



Philippe Bouvard.

TSR - 21 h 10

«Fines» gauloiseries

«Janvier, n'hésite pas à l'amuser!», telle pourrait être la devise de la joyeuse équipe des «Grosses têtes» dont les «pignolades» sont orchestrées par un immuable Philippe Bouvard. L'équipe des habitués du plateau de Bobino sera complétée ce soir par Jean Amadou et Pierre Perret. Ce duo, dans la course aux bons mots et aux joyeuses facéties, n'a rien à envier à ses contemporains. Perret, par exemple, semble tombé dans les gauloiseries quand il était petit. Il enrichit ses traits d'esprit de malice et de tendresse. Autres programmes de ce mercredi, plus légers, en page «Ecrans»... PAGE 33

RADIO RHÔNE

J'écoute...

6 h 10, 6 h 30, 7 h 30, 11 heures: «Info Rhône matin».
7 h 15: «Kieskiosque», la revue de presse satirique du mercredi.
11 h 15: «Passeport emploi».
11 h 45: «La voyance en direct».
12 h 15: «Info Rhône midi».
14 heures: «Grand écran», le magazine du cinéma.
18 h 40: après la décision du CIO, «Pleins feux» sur la candidature Sion-Valais au JO.
22 heures: «FM et Compagnie».

CLIN D'ŒIL

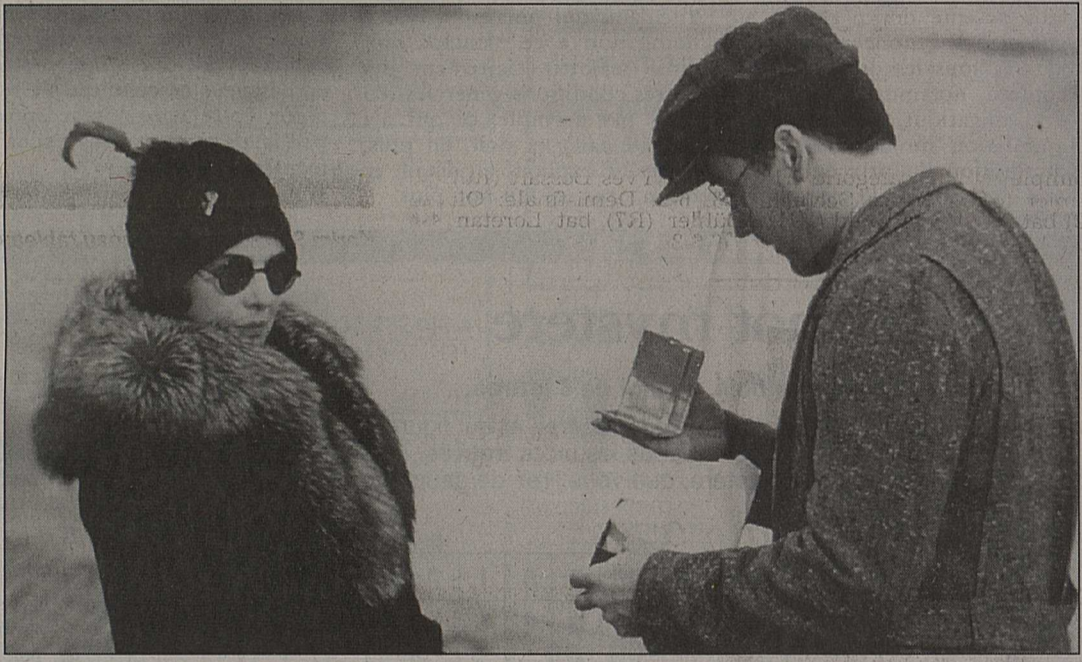
Mercredi 25 janvier, 25e jour de l'année. Si ce jour est votre anniversaire: vous aurez à faire face à quelques ennuis financiers, mais les choses prendront une bonne direction. Vous devrez veiller à votre alimentation, trop négligée. L'amour vous soutiendra, et vous vous accrocherez à la famille.

NOUS FÊTONS

Conversion de saint Paul. Une fête spéciale rappelle la conversion de Paul sur le chemin de Damas. Événement de portée incalculable qui a modifié les voies d'évangélisation du christianisme naissant et a enrichi la prédication évangélique d'éléments doctrinaux majeurs. Par sa prédication et ses lettres, saint Paul a approfondi le mystère du Christ et de l'Eglise. La conversion de saint Paul relève de la volonté même du Christ ressuscité qui s'est montré au persécuteur qu'il était.

LA PENSÉE

«Celui qui ne sait pas parler sait rarement se taire.» (Sentence française)



Dianne Wiest et John Cusack, deux des formidables interprètes de «Coups de feu sur Broadway».

CULTURE

Un imposteur sur scène

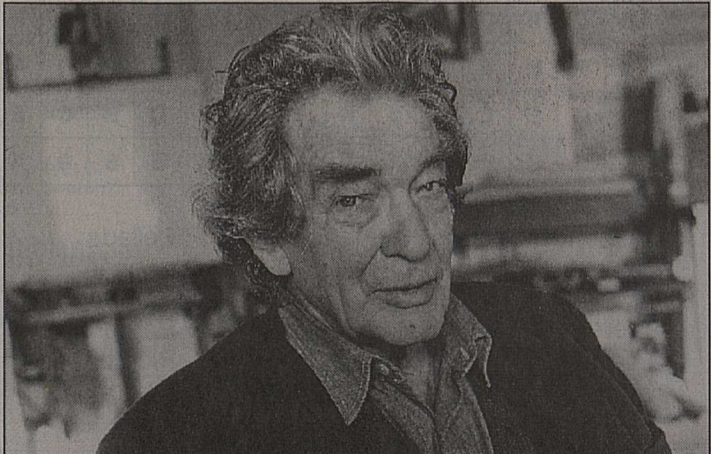
● Alors que «Tartuffe» est joué à Vidy, notes sur l'accueil de la pièce au temps de Molière.

La comédie que nous connaissons sous le seul nom de «Tartuffe» a porté trois titres au XVIIe siècle: «Tartuffe ou l'hypocrite», «L'imposteur» et «Tartuffe ou l'imposteur». Des trois versions, seule la dernière nous est parvenue, qui fut représentée le 5 février 1669 au Palais-Royal.

La pièce est un triomphe. Mais c'est au prix fort que ce succès aura été acquis: cinq ans de luttes.

Le destin de cette comédie de Molière n'a rien à envier aux plus palpitants feuilletons à suspense.

En avril 1664, la compagnie du Saint-Sacrement est en émoi. Elle a appris que Molière s'apprête à ridiculiser les faux dévots dans une «méchante comédie». La première représentation a lieu le mois suivant, à l'occasion des divertissements offerts en l'honneur de la cour. Cette version ne comprend, admet-on généralement, que les trois premiers actes, les deux derniers ayant été ajoutés par la suite.



Quel regard Benno Besson porte-t-il sur le plus fameux hypocrite du théâtre français? Réponse dès le 31 janvier au théâtre de Vidy.

Au feu l'impie!

Molière, sachant qu'il s'attaque à un sujet délicat, a pris la précaution de lire sa pièce au roi avant le spectacle.

Malgré son succès, une ordonnance interdit bientôt de «la produire en public». A l'ori-

gine de cette décision, une cabale à laquelle la compagnie du Saint-Sacrement n'est pas étrangère.

Les coups pleuvent sur le dramaturge, traité, entre autres amabilités, de «démon vêtu de chair et habillé en homme». Le curé de Saint-Barthélémy ré-

clame pour le coupable «un dernier supplice exemplaire et le feu même, avant-coureur de celui de l'enfer».

Molière ne se décourage pas pour autant. Il rappelle à Louis XIV qu'il n'avait trouvé «rien à dire dans cette comédie». Le roi maintient cependant l'interdiction, tout en autorisant les représentations privées. L'auteur de «Tartuffe» multiplie les lectures de sa pièce. «Tout le monde voulait avoir Molière pour le lui entendre réciter», écrit Boileau. La renommée de la comédie dépasse les frontières. La reine Christine de Suède demande, sans succès d'ailleurs, l'autorisation de montrer «Tartuffe» sur la scène de son palais de Rome.

Le succès, enfin

C'est ensuite au tour de «Dom Juan» de disparaître de l'affiche... Mais le 5 août 1667, alors que le roi est absent, Molière se risque à jouer «L'imposteur» au Palais-Royal. Tartuffe apparaît sous le nom de

Panulphe et troque son habit austère contre un costume d'homme du monde. Dès le lendemain, cette seconde version subit à son tour l'interdiction. Quelques jours plus tard, l'archevêque de Paris menace d'excommunication l'auteur et les spectateurs. Le théâtre reste fermé plusieurs mois, la situation s'enlise. Il faudra attendre le 5 février 1669 pour que «Tartuffe» soit enfin autorisé. Après cinq ans de lutte, Molière, qui tient le rôle éponyme, savoure son succès. La pièce sera jouée 77 fois de son vivant, et figure aujourd'hui parmi les classiques du répertoire les plus souvent représentés. La version proposée par le théâtre de Vidy semble particulièrement prometteuse. Avec Benno Besson à la mise en scène et des comédiens tels que Roger Jendly, Roland Vuilleloz, Evelyne Buyle et Séverine Bujard (entre autres!), l'affiche a belle allure. (mg)

Lausanne, théâtre de Vidy (salle-Charles Apothéloz), du 31 janvier au 5 mars, lundi relâche. Réservation au (021) 617 45 45 et par Billelet.

Un conseiller de vie vous écoute

Je vis avec mon partenaire depuis bientôt cinq ans. Après une première période tumultueuse, notre relation s'est stabilisée et je devrais m'estimer heureuse.

Pour mon conjoint tout va bien. Je sais pourtant qu'il s'ennuie autant que moi qui trouve notre relation terne, sans avenir et peu exaltante. Nous n'avons plus rien à nous dire et même nos disputes manquent de vivacité. Une séparation n'est pas envisageable car nous nous sentons très liés, mais nous sommes perplexes: à quoi sert donc un couple? P.R., Sion

Chère madame, Il est vrai que la vie peut paraître parfois très surprenante, mais votre question est essentielle: à quoi sert donc un couple? Contrairement à bien des idées reçues, une vie de couple, comme la vie elle-même, n'a pas pour but le bonheur. Le but n'est pas le malheur non plus, d'ailleurs! Le but de la vie et du couple est d'apprendre. En d'autres termes, vous avez toujours à côté de vous le partenaire idéal. Par une sorte d'effet miroir, il vous montre vos faiblesses, vos manques et donc ce que vous devez apprendre. Prenez le temps et cherchez ensemble les domaines où vous êtes en opposition l'un par rapport à l'autre. Ils vous indiqueront exactement le chemin que chacun doit parcourir. Non pour se rapprocher de l'autre, mais de lui-même.

En effet, ce n'est qu'en étant pleinement vous-même que vous serez une bonne partenaire, apte à comprendre et à partager.

Bonne chance!
Christiane de Reynier
Conseiller de vie diplômé
Membre SVNH
Av. de Morges 26
1004 Lausanne
Tél.-fax (021) 625 56 30

Attention, contrat «méchant»!

● Les clauses contractuelles par trop défavorables ne sont pas forcément valables, et il vaut parfois la peine de soumettre un cas litigieux au juge.

Au mois de juillet de l'année passée, je me suis rendu, avec ma femme, dans un magasin de meubles de la chaîne Expo Salons, afin d'y acheter un canapé en cuir. Ayant trouvé en exposition le modèle qui nous intéressait, nous avons alors signé un contrat, que je vous joins à la présente lettre. Il y est indiqué que le canapé devait être livré pour «le mois d'octobre 1994». Le paiement du prix, devait avoir lieu par un acompte de 2000 francs immédiatement, et le solde (7400 francs) à la livraison (...). Or, celle-ci n'a pas eu lieu en octobre, ni en novembre, malgré des lettres que vous avez envoyées. (...) Nous voulions nous départir du contrat, mais Expo Salons invoque une clause du contrat qui dit que la date de livraison est donnée à titre indicatif seulement. (...) Je ne veux plus ce salon. (...) Que puis-je faire pour récupérer mon acompte?

M. A.C., Sion
Vous avez très bien agi en mettant Expo Salons en demeure de livrer le canapé, puis en annulant le contrat, passé ce nouveau délai. En tout cas, vous avez fait tout ce que vous deviez faire pour l'instant, face à un contrat dont les «petites clauses», que malheureusement personne ne lit, mettent l'acheteur dans une position plus que vulnérable...

Déterminons sommairement quand - et dans quelle mesure - ces «petites clauses» (conditions générales) sont valables. Lorsque quelqu'un conclut un contrat qui comporte des conditions générales, celles-ci sont réputées lues et acceptées, à la condition qu'elles soient bien

visibles, que l'on ait attiré l'attention du client sur toutes celles qui pouvaient prêter à confusion ou qui limitaient ses droits de manière importante, et qu'on l'ait informé des conséquences de son accord. Si tel est le cas, l'acheteur a valablement renoncé à ses droits. Si tel n'est pas le cas, la clause ne fait pas partie valablement du contrat, ce qui devra être constaté par un juge.

Les conditions générales d'Expo Salons sont certes bien visibles, mais prévoient pour la plupart d'immenses restrictions à la liberté du client. Celui-ci ne pouvait s'y attendre sans être rompu aux affaires. Ce qui nous fait penser que le contrat a été rédigé par un juriste subtil, ayant pour instruction de bâtir une forteresse inattaquable, quel que puisse être le comportement d'Expo Salons. Inattaquable? A voir.

Citons quelques clauses tendancieuses en vrac qui toutes pourraient être invalidées pour les motifs décrits plus haut. «Le présent contrat de vente a un caractère ferme et définitif; dès sa signature par l'acheteur, il lie définitivement les parties». Il est ajouté, à la main, que le prix est «ferme et définitif». «Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif, et un retard ne peut justifier une annulation». De plus, «l'acompte ne peut en aucun cas être remboursé». L'acheteur accepte donc, par sa signature, de renoncer pour toujours à tous les droits que lui confère notamment le Code des obligations, que ce soit en annulation du contrat ou en diminution du prix en cas de non-livraison de l'objet vendu,



par exemple. Il accepte par ailleurs de se voir livrer le canapé à la Saint-Ginglin sans ne rien pouvoir dire...

La dernière clause est la pire. Il en ressort que les tribunaux compétents sont ceux de Genève ou de Vaud. Là, l'acheteur ne renonce plus à une possibilité que lui confère la loi, mais à un droit fondamental institué par la Constitution fédérale, notre norme suprême. Cette dernière prévoit que toute personne ne peut être poursuivie que devant les tribunaux de son canton de domicile. Cela évite que M. X ait à se déplacer jusqu'à Saint-Gall pour assurer sa défense, et en allemand qui plus est... Toute dérogation à ce principe doit ainsi ressortir clairement des autres conditions générales (en gras, par exemple, ce qui n'a pas été fait), et doit, en plus, avoir été explicité en détail, ce qui n'a pas été fait non plus.

Une des clauses, pourtant valable, bien que ses conséquences puissent être lourdes, car elle est compréhensible par tous: par celle-ci, le vendeur se réserve une augmentation de prix en cas de changement dans la parité des changes des pays exportateurs. Si le cuir vient du Mexique, et vu la déflation actuelle du peso, attendez-vous à une augmentation de 100% sur la marchandise, si celle-ci tarde à être livrée...

Que doit-on retenir comme morale de tout ceci? Qu'en principe, il incombe au client de lire les conditions générales qu'il est à même de comprendre, et de poser des questions s'il a le moindre doute. Une clause trop méchante sera cependant toujours interprétée en défaveur de celui qui l'a rédigée, voire jugée non acceptée par la partie la moins expérimentée. Il ne faut ainsi jamais hésiter à

demander de pouvoir, tranquillement et chez soi, consulter un contrat avant de le signer, quitte à demander l'avis d'un juriste s'il paraît compliqué ou méchant.

A dans quinze jours! Gré

Vous avez un problème au sujet de vos droits? Votre situation nécessite les conseils ou l'intervention rapide et efficace d'un homme de loi? Des juristes de la permanence juridique Juriservices Entreprises sont là pour vous écouter et vous conseiller, au numéro 157 67 76; et ceci vingt-quatre heures sur vingt-quatre (2 fr. 93/minute). Les questions d'intérêt général seront traitées, avec votre accord, dans l'émission juridique de Radio Rhône (tous les mardis à 11 heures), et reprises dans ces colonnes le lendemain.

DU PAIN ET DES JEUX

Les mots croisés de Denis Moine

Le mot mystère

RECETTE DU JOUR

Filets de filets roulés au gratin

Ingrédients pour quatre personnes:

2 paquets de filets de filets, congelés, ou 800 g de filets frais;
2 dl de vin blanc; moutarde de Dijon forte pour badigeonner;
1 cuillerée à soupe de beurre; 1 cuillerée à soupe de farine; 1 cuillerée à soupe de câpres; 1/2 dl de crème; 2 cuillerées à soupe de sbrinz râpé; sel, poivre du moulin.

Préparation: enduire de moutarde et saler légèrement le côté mat des filets. Les rouler et les ranger verticalement dans un plat à gratin beurré. Partager les filets les plus grands en deux dans le sens de la longueur, afin qu'une fois roulés ils aient à peu près la même hauteur que les autres. Arroser avec le vin blanc et pocher au four à 250° C pendant environ quinze minutes. Faire fondre le beurre dans

une petite casserole, y verser la farine et le jus de cuisson du poisson, en remuant bien. Ajouter les câpres, porter brièvement à ébullition, affiner avec la crème et épicer. Napper le poisson avec cette sauce saupoudrer de sbrinz et glacer une seconde fois au four pendant dix à quinze minutes à 250° C, jusqu'à ce que les filets roulés soient bien dorés. Servir avec un riz créole. **Recette Thomy + Franco**

Un chat nommé Arthur



"ARRÊTE DE JOUER AU PITRE, ARTHUR!"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement: 1. On y est fait comme un rat! 2. Cour criminelle - Plumes de perdrix. 3. Avalé - Six étranger. 4. Plus facile d'y succomber que d'y résister... 5. Mer - Prénom. 6. Coup sur une peau - Bandeau - Groupement d'affaires. 7. Méprise - Un qui franchit le mur à sa guise. 8. Chef sudiste - Orient. 9. Mal rongé - Pays asiatique. 10. Déboisements.

Verticalement: 1. Un vrai criquet... 2. Elément de soutien - Perdues de vue. 3. Chantier de production - Tissu d'ameublement. 4. Passé sympa - Entre boulot et dodo - A moitié rare. 5. Cabane de bois - Célébrité bâloise. 6. Face à Gibraltar - Note. 7. Mises en crise - Parfois coin perdu - Précise un chemin. 8. Pronom personnel - Un qui ne fait parfois qu'un tour. 9. Pas la moindre des choses - On l'envoie régulièrement par le fond. 10. Palpables.

Solution dans la page de demain.

Solution d'hier

Horizontalement: 1. Méditation. 2. Agrarienne. 3. Ca - Muets. 4. Arabe - Etaou. 5. Dégel - Rail. 6. La. 7. Mt - Belotes. 8. Iris - Ali. 9. Son - Magnat. 10. Ecosystème.
Verticalement: 1. Macadamisé. 2. Egaré - Troc. 3. Dr - Age - Ino. 4. Iambe - BS. 5. Truelle - My. 6. Aïe - Alias. 7. Téter - GT. 8. Instantané. 9. On - Ai - Elam (Mâle). 10. Nébulosité. ROC 255

Solution du jeu précédent

Le mot mystère: rubarbe.

Définition: tache dans le bois, un mot de 8 lettres.

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

C	C	E	R	F	F	U	O	G	M	P	A	I	T	L
S	A	B	R	E	E	M	L	A	I	N	E	L	I	S
T	N	R	R	M	T	O	E	I	O	R	P	N	O	A
R	N	M	R	E	B	I	D	L	P	E	E	N	T	V
I	E	A	E	E	S	T	G	N	L	L	G	R	G	E
G	L	E	R	D	N	I	G	E	O	E	O	N	S	U
A	E	E	U	O	A	E	R	E	R	F	I	M	U	R
E	G	A	D	A	D	I	G	P	F	L	O	C	B	R
R	A	E	D	A	N	O	L	E	E	A	O	R	O	U
E	V	M	U	O	N	E	S	E	L	M	R	E	P	E
N	I	R	G	E	R	E	P	S	P	B	A	D	T	D
I	R	E	S	O	P	E	R	A	A	E	M	R	E	R
R	I	T	N	E	S	I	R	G	R	R	O	O	N	A
A	R	G	E	E	E	S	N	E	P	S	D	B	C	E
M	E	S	S	E	E	E	E	P	T	N	E	S	B	A

- | | | |
|-------------------|-------------------|-------------------|
| A Absent | G Geôle | P Péliade |
| B Adage | H Gindre | Q Pensée |
| C Adorer | I Gîter | R Pente |
| D Aérer | J Globe | S Pérégrin |
| E Aiglon | K Gosse | T Plomb |
| F Alarme | L Gouffre | U Profond |
| G Ardeur | M Grenade | V Proie |
| H Baigne | N Grise | W Réagir |
| I Border | O Laine | X Réposer |
| J Canne | P Marinier | Y Rivage |
| K Carré | Q Marne | Z Rongé |
| L Comble | R Mépriser | AA Ruade |
| M Comparse | S Messe | AB Sabre |
| N Dossard | T Moitié | AC Saveur |
| O Effort | U Obus | AD Sentir |
| P Eparsé | V Odorant | AE Songe |
| Q Fardé | W Peeling | AF Sorte |
| R Ferme | X Pégase | AG Terme |
| S Flamber | Y Pèlerin | AH Toit |

RADIO

En danger

La journée internationale pour les populations en danger, organisée par «Médecins sans frontières», permet la venue de l'écrivain Bernard Comment aux «Petits déjeuners» (La Première 9 h 10). L'organisme sollicite en effet des romanciers ou des photographes afin qu'ils partent quelques jours sur les terrains de crise. Bernard Comment livre son témoignage.

Impressions gonflées

Frank Musy regarde se gonfler les montgolfières à Gâtineau. Il retranscrit, vocalement, ses impressions dans les «Carnets de route» ouverts par «Zapp'monde» (La Première 14 h 10).

Gross jugé

François Gross tient les destinées de RSI (Radio Suisse Internationale). Il accorde une interview aux collègues de «Nickel» (La Première 17 heures), juste le temps d'être jugé par l'ordinateur de service.

Sécurité contestée

Six mois après son redémarrage, quelle sécurité pour Superphénix? Le débat, loin d'être clos, alimente toujours les peurs et les polémiques. «Forum» (La Première 18 h 20) réunit les diverses tendances face au surgénérateur.

Goût du jour



Le 31 juillet 1994, le groupe Indochine monte sur la scène de Spa. Donnée comme séparée ou agonisante, la formation tente de se remettre au goût du jour. «Baraka» (La Première 20 h 10) vous livre cette prestation.

Un tonique édredon

● France 2 dès 6 h 30 ● Le 10 janvier dernier, «Télématin» revendiquait haut et fort sa décennie d'existence ● Une émission qui a survécu à sept p.-d.g. ● Rare...



Et pourtant William Leymergie le dit! «J'ai appris à faire du vélo très tard, j'ai passé mon bac très tard, j'ai connu ma femme très tard et j'ai fait de la télévision très tard...» Culotté, non? Voilà un journaliste, animateur ou producteur, qui s'éjecte du lit à 4 h 30, et qui veut nous faire avaler cette pilule. Sur la décennie traversée par «Télématin», Leymergie occupe l'antenne 6 ans et demi. Normal, il correspond au profil exigé par Pierre Desgraupes, le président de 1985 et Pierre Wiehn, le directeur des programmes. «Je savais à l'époque qu'ils cherchaient un homme de plus de 35 ans et de moins de quarante, à la fois père de famille, déconneur et journaliste. J'étais sur la liste. La machine a en quelque sorte dégueulé ma trombine...», s'amuse Leymergie, pas du tout lassé par sa fonction. «Je me suis aperçu, au fil des années, que mes neurones

D'un côté comme de l'autre de la frontière, nos sociétés acceptent mal les exclus d'un système qui n'accepte que la réussite.

étaient plus taillées pour le matin que pour la nuit. Je suis, physiologiquement, un oiseau du matin. Par goût, aussi, on éprouve au petit matin des sensations comparables à celles des noctambules: on est moins nombreux, on a l'impression que la ville nous appartient, que tout est possible... C'est un curieux sentiment de possession...»

Rires nerveux

Un de ses collaborateurs, Vincent Ferniot, voit l'ambiance sous un autre angle. «On est tellement embrumé que l'ambiance est un peu spéciale, parfois proche de l'hystérie. Mais ce sont des rires nerveux, provoqués par la fatigue...» Mal sorti des plumes? Personne ne se trouve à l'abri des lapsus.

William Leymergie évoque, hilare et un peu péteux, cette ouverture d'émission... «Bonjour, il est 6 h 30, je suis content de vous revoir et vous avez pu constater qu'il fait un peu frais si vous avez déjà ouvert vos fenêtres...» Ses fidèles, parmi lesquels Aznavour ou Mireille Darc, ne lui en tiennent pas rigueur.

Trompe du rival

«J'ai le sentiment de m'adresser non pas à une assemblée mais à un individu. En débarquant chez des gens qui sont en peignoir, vous n'êtes pas perçu comme n'importe quel invité mais comme un membre de la famille que l'on regarde avec un peu plus d'affection. J'ai toujours tenu un ton courtis. En revanche, au début, on la jouait édredon. C'était drôle, mais surtout doux et aimable. On a évolué, comme le reste de la télé, d'ailleurs... Aujourd'hui, nous sommes toniques et enjoués sans être

agressifs. C'est un ton convivial. Si ça ressemble à de l'humour, tant mieux...», définit Leymergie. Notre homme ne remarque d'ailleurs aucune frontière infranchissable entre l'animation ou le journalisme. «L'antithèse entre ces deux notions, c'est du pipeau. C'est fait pour alimenter le discours de quelques «happy few» le soir, très tard, quand personne ne regarde. Je suis ce que les Anglo-Saxons appellent un «Anchorman». Le mec qui dirige, laisse la parole, la prend, improvise, bouge, etc., dans une émission où il est indispensable que tout le monde joue collectif.» Le résultat persuade un nombre constant d'adeptes. «Télématin», passe de 50% à 71,4% de part de marché sur les adultes, entre 1989 et 1994... En audience, elle fait presque jeu égal avec France Inter ou Europe. Seul rival connu? «Babar», diffusé aux mêmes heures sur France 3!

Joël Cerutti

RAPIDO

Copies anémiques



«Fax'o» (M6 17 heures) présente Dany Brillant comme l'Elvis français. Notre époque confond vraiment les moules avec ses copies anémiques. Entre l'hyper médiatique porteur de sacs de riz (Bernard Kouchner) et le Pen Light (Philippe de Villiers selon les «Guignols»), «La marche du siècle» organise un débat. A notre avis, cela ne peut que tourner, dès 20 h 50, à la pure castagne. «Un siècle d'écrivain» (France 3 23 heures), tous les bons mots de Sacha Guitry réunis dans une réalisation qui imite le style du maître. «Le droit de savoir» (TF1 22 h 40) diffuse à son tour le très bouleversant documentaire «Chronique d'une mort demandée», proposé jeudi passé par «Temps présent».

RUMEURS

«Milagro», bis...

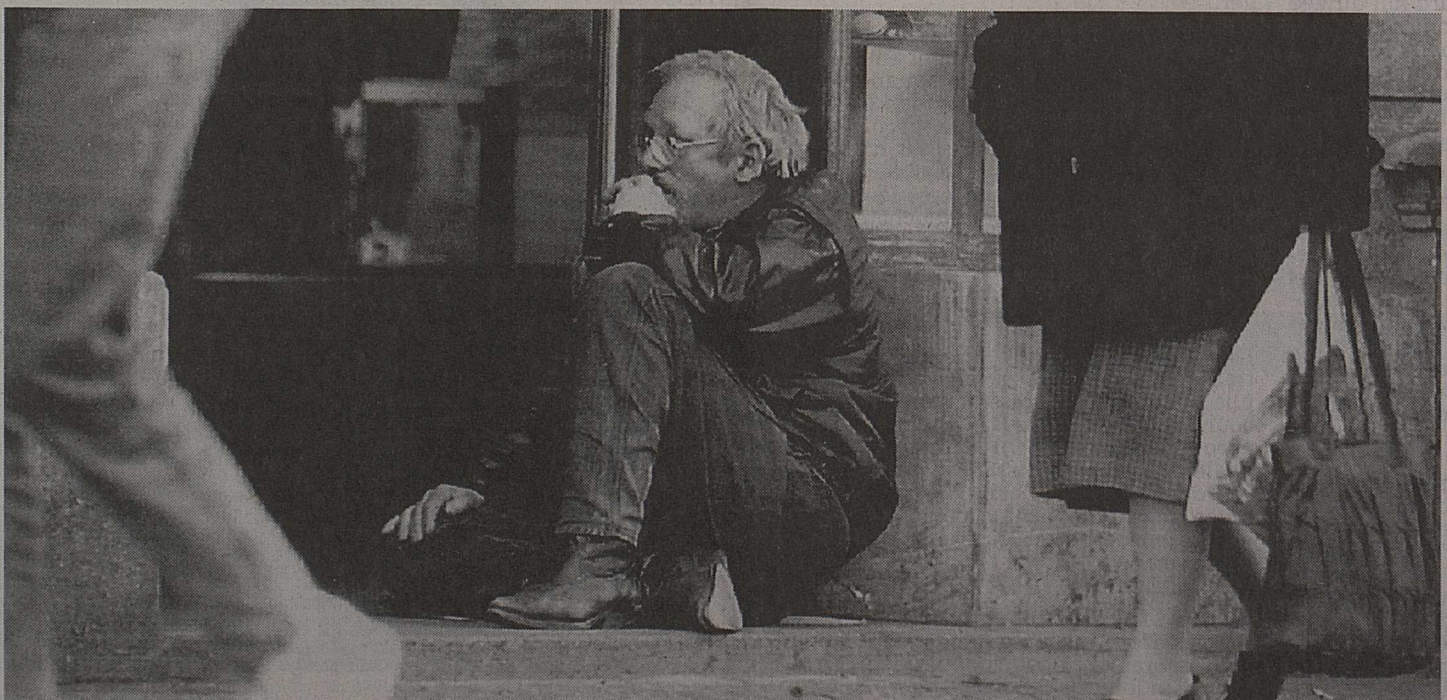


Le film «Milagro» devient une série pour Universal Television. Déjà réalisateur de la version «grand écran», Robert Redford signe la mise en scène du premier épisode.

GROS PLAN

De la pauvreté ordinaire

● «Les gens d'à côté» (TSR 20 h 10) comparent les actions en faveur des SDF à Genève ou à Lyon.



D'un côté comme de l'autre de la frontière, nos sociétés acceptent mal les exclus d'un système qui n'accepte que la réussite.

moteur», s'attaque à l'exclusion sociale par le biais du logement. Il prend en charge les cas de ceux qui se voient partout fermer les portes, y compris en HLM. Leurs handicaps? Ils sont chômeurs, ils ne possèdent plus de revenus ou la couleur de leur peau n'entre pas dans certaines normes... Genève, et avec elle toute la Suisse, découvre aussi qu'elle engendre la pauvreté. Au pays de l'abondance, les exclus, les sans-abri ne sont plus une monnaie rare. Seulement, chez nous, la détresse se fait parfois plus discrète. Ceux qui en souffrent se considèrent presque comme des pestiférés mis au banc d'une société où l'échec ne doit jamais exister. Genève, la riche et protestante; Lyon, la bourgeoise et catholique; chacune à leur manière, ces deux imposantes cités tentent de panser leurs plaies.

Dites-le avec des gestes

Après un siècle d'interdiction de la langue des signes, les sourds sortent de leur ghetto.

Un soir, une mère vient border son enfant sourd, qui lui adresse alors quelques signes qu'il a appris en cachette. Suivant les conseils du directeur de son école, elle lui tape sur les mains pour l'empêcher d'utiliser ce langage. L'enfant fond en larmes et se détourne de sa mère. Elle apprendra le lendemain, de la part d'un éducateur, ce qu'il voulait lui dire: «Maman, je t'aime».

Par François Nussbaum/ROC

Cette anecdote, bien réelle et récente, illustre bien la situation dans laquelle on a maintenu les sourds durant un siècle. Malgré des travaux relativement avancés sur le monde des sourds au début du XIXe siècle, le Congrès de Milan, en 1880, a donné un coup d'arrêt à l'émancipation de ceux qui voulaient pallier leur carence auditive par le geste.

Mains attachées

A cette occasion, cent septante-quatre médecins et pédagogues européens (dont un seul sourd) décrètent que la langue des signes doit être bannie et que la rééducation orale est la seule manière possible et admissible de réintégrer les sourds au sein de la communauté humaine. Selon eux, les idées et les abstractions, les activités de la pensée, ne peuvent s'exprimer que par une langue orale.

Suit alors une longue période durant laquelle on ira souvent jusqu'à attacher les mains dans le dos des enfants sourds. Pour qu'ils s'habituent à ne s'exprimer qu'oralement, dans une langue qu'ils n'entendent pas, et à lire sur les lèvres de ceux qui leur parlent, malgré les difficultés et le bénéfice très partiel de cette lecture.

Les signes sont une langue

Il faudra attendre près d'un siècle pour que les linguistes redécouvrent ce qu'est une langue: un moyen de communication, codé, qui crée des représentations (d'objets, d'idées), qui obéit à des règles grammaticales et qui, surtout,



constitue un moyen indispensable à l'individu pour structurer sa pensée, son développement et sa personnalité, et cela dès son plus jeune âge. Une définition qui s'applique bien sûr aux langues parlées, mais aussi parfaitement à la langue des signes.

Ceux qui en prennent alors conscience mesurent avec effort le temps perdu et la cruauté du ghetto dans lequel on a enfermé les sourds. Un enfant «normal» apprend à parler en comparant ce qu'il entend et ce qu'il essaie progressivement de reproduire. L'enfant sourd, lui, n'entend pas les sons et ne peut donc les reproduire. L'école purement «oraliste» cherche alors à le forcer à articuler des sons et à lire sur les lèvres.

Cet apprentissage artificiel provoque immanquablement un retard de développement. «Tout se passe comme si, pour les praticiens oralistes, ces deux notions de retard et d'artificialité allaient de soi», note Benoît Virole, psychologue

français et spécialiste de la surdité.

Triple préjudice

Le préjudice est triple, ajoute-t-il. D'abord affectif: on doit, par exemple, pouvoir raconter

une histoire à un enfant de deux ans, pour lui donner une représentation rassurante de ses terreurs infantiles. S'il est sourd, il faut passer par la langue des signes puisque ses perceptions sont visuelles et gestuelles.

Préjudice également pour le développement de la pensée,

qui a besoin très tôt d'un tel code pour structurer ces perceptions (objets, espace, temps, relation de cause à effet, etc.). Préjudice enfin sur le plan social: bien des sourds adultes, rééduqués dans une conception purement oraliste, se plaignent de «ne pas avoir eu d'enfance». Le temps de la

petite enfance consacré à cette rééducation a forcément été pris sur le développement naturel, qui aurait dû se faire sur le mode gestuel.

Des signes à la parole

En donnant accès très tôt à la langue des signes, une langue très élaborée jusque dans la représentation des idées les plus abstraites, on permet à l'enfant sourd d'apprendre ce qui correspond, pour les entendants, à une langue maternelle. Rien n'empêche, par la suite, de compléter progressivement ce bagage par une «deuxième langue» (par exemple le français) grâce à la lecture sur les lèvres, l'écriture, la prononciation orale. Le sourd devient alors «bilingue».

«Chaque enfant sourd possède un potentiel de compétences parfaitement intact et qu'il peut développer, à condition qu'on lui en donne les moyens», explique Claude Maye, directeur du Centre pour enfants sourds de Montbrillant (CESM), à Genève. «Et, au départ, ces moyens sont d'ordre visuel-gestuel. Le bilinguisme est une autre étape, parallèle ou ultérieure à chaque chose en son temps, en fonction des besoins, des aptitudes, de la personnalité et de l'environnement (notamment familial) de l'enfant».

Technique et éthique

Depuis une vingtaine d'années, la médecine a développé une technique chirurgicale devant permettre aux sourds d'«entendre», donc également de parler: il s'agit de l'implant cochléaire. Un procédé qui, malgré de notoires progrès techniques, est loin de faire l'unanimité.

A partir d'un appareil porté sur l'oreille, et qui sert d'antenne, les sons extérieurs vont dans un ordinateur de poche

où ils sont analysés et renvoyés (sous forme de signaux électriques) à un récepteur. Celui-ci est implanté dans l'os derrière l'oreille, prolongé par un petit câble qui rejoint l'oreille interne au niveau de la cochlée et porte jusqu'à vingt-deux électrodes (qui stimulent le nerf auditif).

Aucune preuve

Dans une conférence prononcée l'automne dernier successivement à Genève et Zurich, le psycholinguiste Harlan Lane (Université de Boston) a recensé toutes les études scientifiques sur les résultats de cette technique. Il en conclut clairement qu'«il n'y a encore aucune preuve scientifique, aujourd'hui, que le langage peut être acquis grâce à l'implant». Il rejoint ainsi la

plupart des organisations de sourds, qui protestent régulièrement contre ce type d'opération.

L'opposition est, de fait, plus marquée lorsqu'il s'agit d'opérer des enfants très jeunes, sourds de naissance. Elle l'est un peu moins dans le cas d'enfants ou d'adultes devenus sourds après avoir appris à parler normalement. Mais la renonciation à la langue des signes est généralement considérée comme la perte d'une identité culturelle.

Certains parents, comme ceux de cette petite fille âgée de 3 ans aujourd'hui, ont malgré tout fait le pari de l'implant. Une décision difficile, raconte-t-il, prise notamment après avoir rencontré des enfants opérés depuis trois ans et qui parlent «presque comme les autres». Ils refusent

saussent aussi la séparation qu'impliquait le placement de leur fille en institution.

La différence

Expérience inverse de cette mère qui a immédiatement choisi la voie bilingue pour son fils, âgé alors d'un an. Ayant elle-même appris la langue des signes, elle tire son bilan, deux ans plus tard: «Le signe comme son frère aimait parler au même âge et nous n'avons jamais eu l'impression qu'il avait pris un quelconque retard; il signe même parfois un peu vite pour nous, mais il sait s'adapter et, parallèlement, commence à parler.»

Pour la plupart des spécialistes, ces deux attitudes diffèrent par l'acceptation ou non, chez les parents, de la surdité de leur enfant, c'est-à-dire de sa différence. (fn)/ROC

Poussée spectaculaire en Suisse romande

Depuis l'an dernier, la langue des signes est enseignée à l'Université de Genève: une première volée de quatorze étudiants y est actuellement formée, non plus dans une faculté de travail social mais bien à l'École de traduction et d'interprétation. «C'est une reconnaissance de cette langue, à l'égal d'une autre», commente Martin Chapuis, secrétaire adjoint de la Fédération suisse des sourds (FSS).

Cette FSS, qui a réussi à prendre le relais de l'ancienne Association suisse d'aide aux sourds-muets en 1992, est aujourd'hui dirigée par une majorité de sourds, dont son secrétaire général, Stéphane Faustinelli. C'est notamment lui qui, par le biais d'une pétition adressée au Parlement, a obtenu la reconnaissance officielle, par les autorités fédérales, de la langue des signes (décembre 1994).

Enfants du silence

En 1986, les sept interprètes collaborant avec la FSS ont été mis à contribution nonante-cinq fois en Suisse romande. L'an dernier, ces missions se sont chiffrées à huit cents, avec le même nombre d'interprètes. Il s'agit de demandes provenant de l'Etat, de banques, d'entreprises, ou de particuliers sourds. Parallèlement, les cours de langue des signes de la FSS - notamment aux parents d'enfants sourds - sont passés de 160 à 1000 inscriptions en trois ans.

On doit peut-être ce renversement à certains événements médiatiques comme le film américain «Les enfants du silence» et sa version théâtrale française (prix d'interprétation à Emmanuelle Laborit). Mais il ne faudrait pas oublier l'œuvre de pionnier effectuée à Genève par le professeur Claude Maye, qui a institué en 1980 la première école bilingue publique des pays francophones: le Centre pour enfants sourds de Montbrillant (CESM), à Genève.

Suisse partagée

C'est notamment sous l'influence des Etats-Unis - où la langue des signes, qui n'a jamais été abandonnée, est une langue nationale - que l'Europe revient progressivement, depuis quelques années, sur le diktat du Congrès de Milan. L'école bilingue (langue des signes + langue orale/écrite) s'est implantée dans les pays scandinaves et se développe en France et en Allemagne. L'Union européenne recommande aux pays membres de l'encourager.

La Suisse, elle, est encore partagée: une voie très «oraliste» se maintient en Suisse alémanique (il semble que l'allemand soit plus facile que le français à lire sur les lèvres), alors qu'en Suisse romande, l'école bilingue ne rencontre pratiquement plus d'opposition de principe. Lausanne et Fribourg, suivant l'exemple de Genève, ont créé leurs propres écoles, alors que Sion et Neuchâtel ont mis en place des structures plus légères. Delémont est en train de suivre le mouvement.

Responsabiliser

Dans ce mouvement, la FSS joue un rôle central, dans la mesure où elle offre une panoplie de services impressionnants (interprètes, cours, centre culturel, échanges, relations avec les autorités, etc.). Mais surtout, elle travaille à la reconnaissance de la personne sourde, non comme handicapée qu'il faut assister, mais comme une personne différente dont il faut respecter les droits.

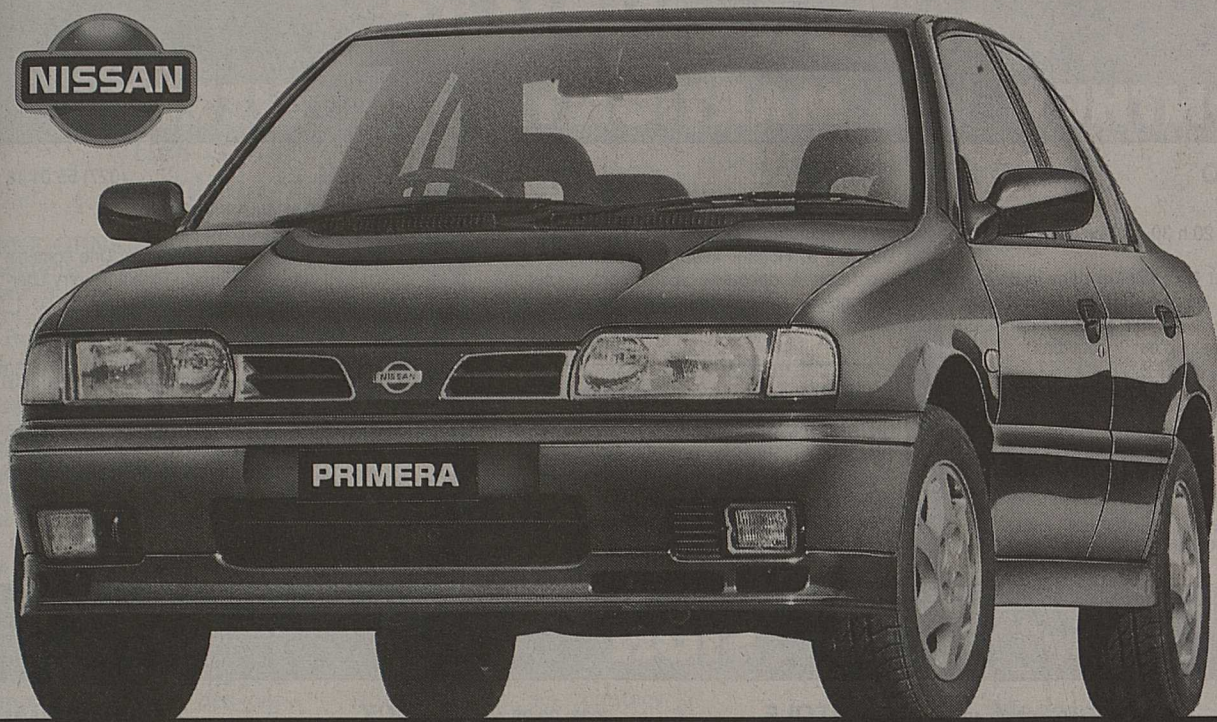
Ce sont ces droits que la FSS défend, avec son corollaire: la responsabilisation des sourds. Mais si l'Etat accorde aux sourds les mêmes droits qu'aux entendants, il doit aussi leur assurer les moyens de les exercer. A cet égard, un long travail reste encore à faire.

(fn)/ROC



La renonciation à la langue des signes est généralement considérée comme la perte d'une identité culturelle.

tiré de «Le pays des sourds» de nicolas ph...



PRIMERA

La nouvelle Nissan Primera construite en Europe. A partir de 20'950 francs déjà. Un carénage harmonisé, un puissant moteur 16 soupapes à injection «multi-point», équipé de l'airbag de série côté conducteur (à partir du modèle SLX), antivol «immobilizer» et trois ans de garantie très étendue. A essayer sans tarder.

Agence régionale: Conthey: Garage du Camping SA, 027/36 23 23.

Agences locales: Ardon: Garage du Moulin, 027/86 49 26. Chermignon: Garage de Chermignon, 027/43 21 45. Monthey: Garage Dubuis S., 025/71 36 90. Savièse: Garage Lazer SA, 027/25 31 31. Sion: Auto Consult, 027/31 20 64. 9a/95/1

SAMEDI 28 JANVIER 1995

(Un seul jour) - de 9 h à 16 h non-stop

GRANDE VENTE ÉCLAIR

- Lots de carrelages
- Appareils électroménagers
- Cuisines d'exposition
- Appareils pour salles de bain, etc...

DES PRIX À SAISIR VITE!

GETAZ ROMANG

LEADER DE L'ÉQUIPEMENT POUR L'HABITAT

CONTHEY - Route des Peupliers 17 - Tél. 027/35 36 37

ANNONCES DIVERSES

Cuisinière vitrocéramique. Nous remplaçons votre appareil par une cuisinière avec la technique la plus moderne de vitrocéramique.

avant après

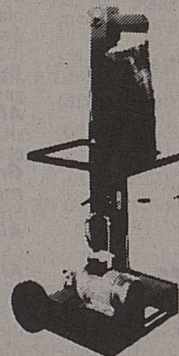
C'est aussi possible chez vous sans problème!
Toutes les bonnes marques: Electrolux, V-Zug, Bosch, Miele.

Dans votre succursale la plus proche

FUST

FENDEUSE À BOIS

Fr. 1'790.-- net ACTION



- Hydroélectrique
 - 6 tonnes de poussée
 - Moteur 380 V 220 V
 - Ouverture 53 cm - norme CNA
 - Retour automatique réglable
- Venez comparer nos 16 autres modèles, de 4 à 33 tonnes

Matériel forestier et jardin MAURICE JAQUET S.A.

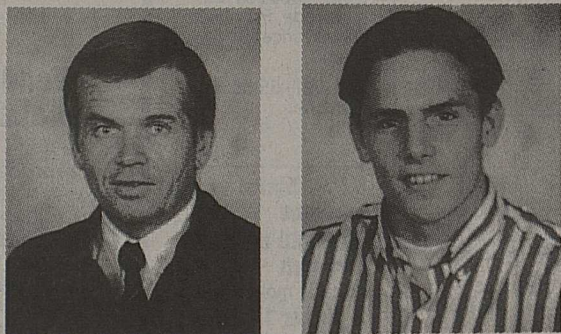
- 1054 Morrens (021) 731.18.61
- 1261 Le Muids (022) 366.11.51
- 1880 Bex (025) 63.14.14
- 1950 Sion (027) 31.34.24
- 2042 Valangin (038) 57.22.42

CTC GREENGAZ

Chaudières à gaz CTC

Les chaudières CTC GREENGAZ ménageant l'environnement sont livrables dans une gamme de 12,7 à 41,2 kW. Le brûleur à gaz en acier inox, disposé dans une chambre de combustion à circulation d'eau, assure un fonctionnement propre et favorable à l'environnement sans tiges de refroidissement de flamme.

Contrôlée SSIge et homologuée OFEFP
Allumage électronique sans flamme pilote
Régulation automatique



ctc

CTC Wärme S.A.
Chemin de Fontanay
3973 Venthône
Tél. (027) 55 81 40
Fax (027) 55 81 25

Devenez donneur! ★ Donnez de votre sang

Samaritains

Votre soutien financier aux samaritains revient au bénévole il est donc un très bon placement.

Perdez 10 kg en 5 semaines

HYGIAL

Cabinets-conseils d'hygiène alimentaire
Le spécialiste de l'amaigrissement rapide sans carence qui, en 10 ans, a appris à des milliers de femmes et d'hommes à rester minces sans se priver.

- Genève (022) 786 60 49
- Lausanne (021) 323 58 34
- Sion (027) 22 48 88
- Neuchâtel (038) 25 37 07
- Fribourg (037) 22 44 45

Le livre exceptionnel qui explore 65 ans de publicité en Suisse romande!

«Le Roman(d) de la Pub» ... Une mine d'informations et de documents

«Le Roman(d) de la Pub»: un panorama unique de la publicité romande! Edité à l'occasion des 65 ans de la FRP, il vous étonnera par ses qualités, la richesse des sujets et le soin apporté aux illustrations.

Tout ce qu'il faut savoir à propos de la pub romande

Sous couverture cartonnée et habillée d'une jaquette, les 248 pages sont illustrées de plus de 700 documents et regorgent d'informations qui évoquent l'évolution des attitudes du consommateur, le temps de la réclame et celui de l'émergence de la communication moderne. Découvrez ou redécouvrez l'imagination marchande romande, la santé, l'hygiène, la beauté, l'alimentation, l'énergie, l'habitation, le commerce, le tourisme, l'artisanat, les transports, les loisirs et les sports, l'horlogerie, le tabac, etc.

«Le Roman(d) de la Pub»: un livre qui fera date dans l'histoire de la publicité romande

Il est le seul «kaléidoscope» vivant de la publicité romande. De la fin des années vingt à nos jours, il explore le long chemin parcouru. Les auteurs font partager quelques humeurs et autres flashes, invitent à feuilleter l'album-souvenir de 65 ans d'annonces, d'affiches et de campagnes. «Le Roman(d) de la Pub» fera rêver les nostalgiques de cette période qui a vu naître une réclame, celle qui avait encore le temps de parler aux cœurs et d'ouvrir des perspectives où s'est développée une communication plus enchaînée dans l'efficacité et la rentabilité.

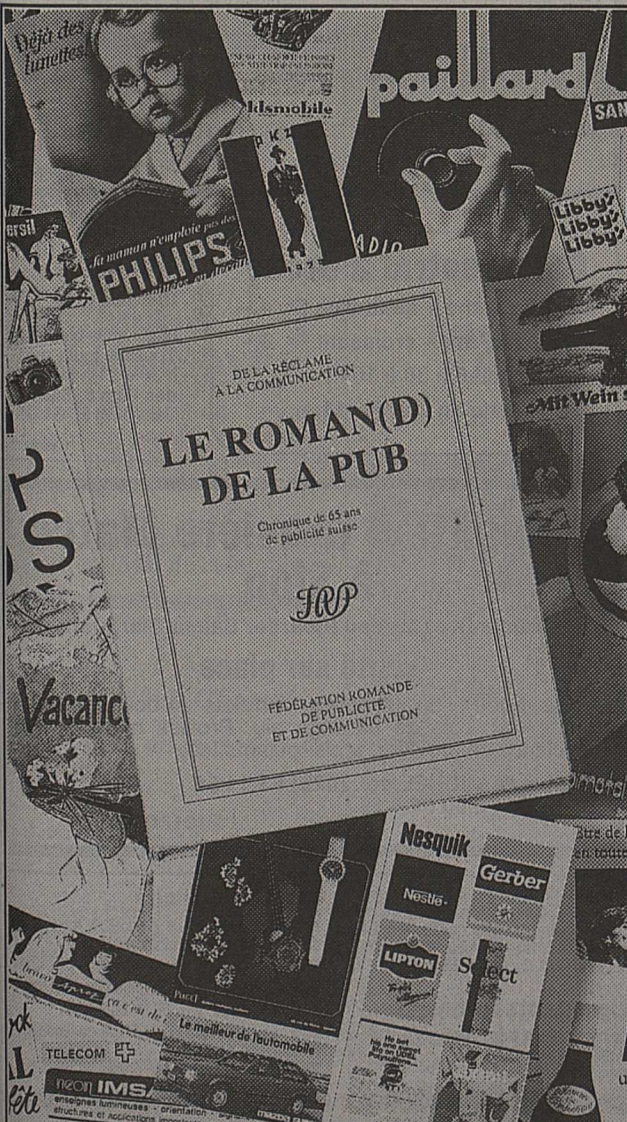
Actuellement en vente dans les guichets de Publicitas, à Sion, Sierre, Martigny et Monthey

BULLETIN DE COMMANDE «LE ROMAN(D) DE LA PUB»

Je souscris exemplaire(s) du «Roman(d) de la Pub» au prix de lancement de Fr. 125.- (*) l'exemplaire (+ frais de port).
Ma commande et la facture adéquate sont à expédier à l'adresse suivante: (Fr. 115.-/3 ex. - Fr. 100.-/10 ex.)

Nom: _____ Prénom: _____
 Entreprise: _____
 Adresse: _____
 NPA/Ville: _____ Tél.: _____ Fax: _____
 Date: _____ Signature: _____
 (*) Dès le 31.1.95 Fr. 150.- + frais de port. Mineur et personne sous tutelle, signature du représentant légal.

Bulletin à découper et à envoyer dans une enveloppe affranchie à:
FRP - Fédération romande de publicité et de communication - 8, rue du XXXI-Décembre - 1207 Genève - Tél. 022/735 24 38 - Fax 022/786 00 96



URGENCES

Services médicaux

Sierre, Sion, Martigny: médecin de garde, 111. Régions et villages entre Sion et Martigny: 111 ou natel (077) 28 08 09. Région Fully-Conthey: Dr Held, Ardon, (027) 86 18 58, natel (077) 28 08 09. Verbier: Dr Contat, 31 70 20. Saint-Maurice: médecin de garde: natel (077) 22 84 40 ou clinique Saint-Amé, 65 12 12. Monthey: service de garde, 71 11 92. Bex et Aigle: hôpital d'Aigle, (025) 288 288.

1950 Sion, jour 31 50 50, natel (077) 28 26 94. Auto-Secours séduinois, Carrosserie Moderne S.A. H. Reynard, Les Corbassières, Sion, 22 73 73. Martigny: Auto-secours des garagistes Martigny et environs, 24 h/24, 22 89 89. Groupement des dépanneurs accidents de Martigny, 22 81 81. Frassa Jean-Bernard, Martigny, (026) 22 43 43. Saint-Maurice: Auto-dépannage aganois, (025) 65 16 18. Vernayaz: Garage de la Cascade, (026) 64 16 16. Monthey: 72 70 77. Auto-assistance, pannes et accidents, 24 h/24, (025) 72 70 77. Vouvy, (025) 81 51 51. Brigue: patrouilleurs TCS, (022) ou (031) 140. Membres TCS: 140.

Taxis

Sierre: Association des taxis siérois, gare de Sierre, 55 63 63. Val Taxi Sierre, jour et nuit (027) 55 39 19. Natel (077) 28 56 11. Crans-Montana: Taxi Luc, jour et nuit, 41 85 85. Taxis Poncie Montana, 24 h/24, 41 94 94. Association des taxis de Crans-Montana, 41 34 65 et 41 14 77. Saint-Léonard: 31 12 69. Sion: station centrale de la gare, 22 33 33. Martigny: Taxi AAA, Michel Piller, jour et nuit, station gare CFF, 22 32 31. Verbier: May Taxis (24 h sur 24), (026) 31 63 33, fax (026) 31 63 34. Le Châble: Taxi Alpina, (026) 31 35 55. Saint-Maurice: taxiphone, 71 17 17. Monthey: station place Centrale de la gare, 71 14 84 et 71 41 41 ou taxiphone, 71 17 17. Bex: taxiphone, 71 17 17.

Pharmacies de service

Loèche-les-Bains: 61 15 15. Sierre: Hofmann, 55 79 52. Crans-Montana: Pharma-Crans, Crans, 41 27 36. Sion: Magnin, 22 15 79. Région Fully-Conthey: natel (077) 28 14 24. Martigny: Pharmacie de la Poste, (026) 22 55 56. Saint-Maurice: Pharmacie de la Gare, (025) 65 30 75. Monthey: SunStore Verrerie, 71 72 44. Bex: Pharmacie de la Fontaine, Bex, (025) 63 33 15. Aigle: Pharmacie de Villeneuve, Villeneuve, (021) 960 10 52 + Pharmacie de la Fontaine, Bex, (025) 63 33 15. Villeneuve: Pharmacie de Villeneuve, Villeneuve, (021) 960 10 52.

Ambulances

Centrale cantonale des appels ambulance secours: Police cantonale, 117. District de Sierre et Loèche: (sauf St-Léonard) 55 17 17. Centrale cantonale des appels ambulance secours: police cantonale, 117. Sion: Police municipale, (027) 23 33 33. Martigny et Entremont: service officiel, (026) 220 144. Ambulances Yerly, Orsières, (026) 83 18 13. Saint-Maurice: (025) 71 62 62 et (026) 220 144. Monthey: 71 62 62. Aigle: 26 27 18.

Auto-secours

Sierre: garagistes siérois, 55 55 50. Auto-Secours siérois, 55 24 24. Carrosserie Geiger, 58 37 15 (Rive-Gauche). Sion: TCS, 140. Garage E. Frey S.A.,

Divers

La main tendue: 143. SOS jeunesse: (027) 23 18 42. SOS futures mères: permanence 24 h/24, Sion, (027) 22 12 02 et Chablais, (025) 65 30 30. Service de dépannage du 0,8%: (027) 22 38 59. Baby-sitting: Sion, 36 65 40 et Martigny, 85 22 33, Fully, (026) 46 36 16. ADS (Appel-Détresse-Service): assistance à personne seule, handicapée et âgée, 24 h/24, (026) 23 20 30. Groupe d'appui à l'allaitement maternel: Sion: (027) 38 42 06; Sierre: 55 92 46 et 58 12 18. Allaitement: Ligue la Leche, (027) 55 04 56. Alcooliques anonymes: (027) 22 96 22. Perséphone: soutien en cas de maladie et deuil, (027) 22 19 84. Monthey, Arche de Noé: accueil familial. Enfants de 0-12 ans. Sept jours sur sept. (025) 72 18 04.

INFOS CINÉMAS

MONTHEY

MONTHÉOLO (025) 71 22 60

HARCÈLEMENT Ce soir mercredi à 20 h 30 - 16 ans Première Michael Douglas et Demi Moore dans le dernier film-événement de Barry Levinson («Rain Man»). D'après le best-seller de Michael Crichton («Jurassic Park»). «Le sexe c'est le pouvoir.»

PLAZA (025) 71 22 61

FRANKENSTEIN Ce soir mercredi à 20 h 30 - 14 ans Troisième semaine. D'après Mary Shelley. La création: Robert De Niro. Le créateur: Kenneth Branagh.

MARTIGNY

CASINO (026) 22 17 74

MURIEL'S WEDDING Ce soir mercredi à 20 h 30 - 14 ans De Paul J. Hogan, avec Toni Collette. Un film australien à découvrir absolument. Excessive, outrancière, déconante, cette comédie s'avère pourtant un miracle de délicatesse.

CORSO (026) 22 26 22

UN INDIEN DANS LA VILLE Ce soir mercredi et demain jeudi à 20 h 30 7 ans Irrévocablement derniers jours. D'Hervé Palud, avec Thierry Lhermitte, Patrick Timsit et Miou-Miou.

SIERRE

BOURG (027) 55 01 18

UN INDIEN DANS LA VILLE Ce soir mercredi à 20 h 30 - 7 ans Un film tonique, plein de surprises. Une comédie d'Hervé Palud, avec Patrick Timsit, Thierry Lhermitte, Arielle Dombasle, Miou-Miou.

CASINO (027) 55 14 60

PULP FICTION Ce soir mercredi à 20 h 30 - 16 ans Une palme d'or d'exception, le film qui réinvente le plaisir du spectateur, de Tarantino, avec John Travolta, Harvey Keitel, Uma Thurman.

SION

ARLEQUIN (027) 22 32 42

FRANKENSTEIN Ce soir mercredi à 20 h 30 - 14 ans De et avec Kenneth Branagh et Robert De Niro. Un monstre se cache derrière Branagh, son talent et son énergie paraissent sans limites. Mais avec «Frankenstein», cet acteur-réalisateur a franchi bien plus qu'un simple film, un petit chef-d'œuvre.

CAPITOLE (027) 22 32 42

COUPS DE FEU SUR BROADWAY Ce soir mercredi à 20 h 30 - 14 ans De Woody Allen, avec John Cusack. Reconstituant le temps de la prohibition, le cinéaste américain a réussi, avec «Coups de feu sur Broadway», une comédie éclatante de verve et d'humour, qui est surtout une réflexion sur le statut des artistes.

LUX (027) 22 15 45

HARCÈLEMENT Ce soir mercredi à 20 h 30 - 16 ans De Barry Levinson, avec Michael Douglas et Demi Moore, tiré d'un roman de Michael Crichton. Malheur au cadre indélicat qui a eu l'audace de repousser les avances de sa supérieure hiérarchique, l'amour au boulot, c'est l'enfer. Un film torride actuel et féroce.

CRANS

THÉÂTRE DE VALÈRE (027) 22 30 30

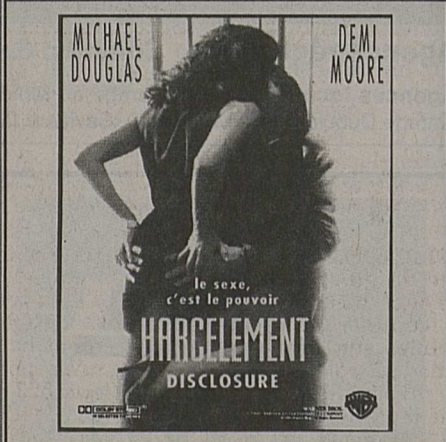
I MUSICI DE MONTRÉAL Ce soir mercredi 25 janvier à 20 h 15 Yuli Turovsky, direction. Jean-François Antoniolo, piano. Location: office du tourisme de Sion Tél. (027) 22 85 93 et billetel

CINÉCRAN (027) 41 11 12

LE ROI LION Aujourd'hui mercredi à 14 h 30 Dessin animé des Studios Disney.

FRANKENSTEIN Aujourd'hui mercredi à 16 h 30 et 21 h - 14 ans Version originale De Kenneth Branagh, avec Robert De Niro, Kenneth Branagh.

PULP FICTION Ce soir mercredi à 18 h 30 - 16 ans Version originale De Quentin Tarantino, avec John Travolta.



Forces Motrices de la Gouggra S.A. Sierre

5 1/2% Emprunt 1995-2005 de fr. 75 000 000

Table with 2 columns: Feature and Description. Rows include: But, Titres au porteur, Taux d'intérêt, Durée, Prix d'émission, Fin de souscription, Libération, Cotation, Numéro de valeur.

L'offre de souscription et l'annonce de cotation seront publiées le 31 janvier 1995 dans la «Neue Zürcher Zeitung». Le prospectus d'émission sera, à partir du 31 janvier 1995, à la disposition des intéressés auprès des banques soussignées.

Union de Banques Suisses

Table listing member banks: Crédit Suisse, Société de Banque Suisse, Banque Cantonale du Valais.

Conditionnement d'air - Meubles frigorifiques - Réfrigération Congélation - Récupération de chaleur - Installations frigorifiques - Vente et service après vente Rue des Casernes 30 - 1951 Sion - Tél. (027) 31 38 68



un cadeau qui dure long... temps

Peintre indépendant

entreprend travail à la pièce, appartement ou façade. Prix sans concurrence. Devis gratuit. Tél. (027) 55 55 86, dès 13 h.

036-228573

S.P.A. Sierre et environs Recueilli un chien terrier env. 6-8 mois. A placer 1 chatte noir-blanc env. 2 ans. Chenil Daval. Tél. (027) 55 47 81. 036-232539

Retrait de Permis?

Conducteur expérimenté à votre disposition. Tél. (027) 25 20 52.

036-232403

miel de montagne

Tél. (026) 44 12 76, heures repas.

036-232425

échalas galvanisés

employés 5 ans, Fr. -60 la pièce. Tél. (026) 44 11 94 ou 44 24 96.

036-232626

Grande vente aux enchères mobilière

Vendredi 27 janvier 1995, à 14 h halle du CERM 2, 1920 Martigny

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques et à tout prix d'objets provenant de reprises, liquidations, faillites et soldes, à savoir: 25 sommiers / lits électriques et manuels, 10 sommiers fixes avec matelas (90 x 190), 30 matelas de toutes sortes, toutes dimensions, canapés convertibles (canapés-lits), 15 salons américains en tissu, 10 salons en cuir, 15 fauteuils relax électriques et manuels, éléments dépareillés, 15 salons et fauteuils d'occasion.

Biens visibles le 27 janvier 1995 de 10 h à 11 h et dès 13 h 30. Matériel neuf ou d'exposition, adjudication au plus offrant, sauf articles à prix minima, sans garantie, paiement comptant et enlèvement immédiat. Service livraison à disposition.

Bureau de liquidation CLB S.A.

036-231720

Vous propose

Café Central à Grône

café, ovo, thé + sandwich Fr. 4.- café, ovo, thé + croissant Fr. 3.- (de 8 h 30 à 10 h) Menu du jour Fr. 11.-

036-225537

sauna massages

pour votre bien-être. Tous les jours de 12 h 30 à 21 h 30 Ch. des Pins 8, Sierre Tél. (027) 55 51 95.

036-227323

Démolition Gravière Matco à Sion

+ bâtiments et bureau (quartier Sainte-Marguerite) vente sur place

tuiles, poutrains, planches, carrelats en bois. Fers de réemplois. Tôle de bardage alu. Profils métalliques. Machines de gravière, tapis roulants, etc.

S'ad. à R. MICHEL, tél. (025) 63 11 50 ou (077) 22 90 08.

036-232344

Nouvelliste

Imprimerie Moderne de Sion S.A.

Président du groupe Rhône Média S.A. Nouvelliste: Pierre Moran 1950 Sion, rue de l'Industrie 13 Tél. (027) 297 511 - Téléfax (027) 297 565

Service des abonnements (027) 297 525-526 - Téléfax (027) 221 906 Chèques postaux 19-274-0

Direction

Hermann Pellegrini, directeur des éditions; Francis Zufferey, directeur administratif.

Rédaction centrale

François Davy, rédacteur en chef responsable; Roland Puipe, rédacteur en chef des éditions; Pierre Fournier, rédacteur en chef adjoint.

Jean-Cosme Zimmermann, Gérard Théodoloz, Jean-Paul Riondél, Antoine Gessler, Michel Pichon, Jean-Marc Theytaz, Xavier Duroux, Ariane Alter, Csilla Bohnet, rédacteurs; Vincent Pellegrini, éditorialiste analyste; Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz, Gérard Joris, Christian Michellod, Christian Rappaz, rédacteurs sportifs; Raphaël Bolli, rédacteur publicitaire; Casal, caricaturiste. Magazine: Manuela Giroud, Joël Ce-rutti.

Tirage contrôlé

43585 exemplaires. REMP 1.10.1994.

Réception des annonces

Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25, téléphone (027) 29 51 51.

Téléfax (027) 23 57 60.

Edition du lundi: jusqu'à vendredi à 10 h. Edition du mardi: jusqu'à vendredi à 16 h. Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 h.

Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 17 h 30. (En dehors des heures de bureau, ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal, rue de l'Industrie 13, téléphone (027) 297 511 (jusqu'à 22 heures).

Renseignements techniques

Surface de composition d'une page: 289x440 millimètres. Corps fondamental: 8 (petit). 10 colonnes annonces de 25 mm de largeur. 6 colonnes réclames de 44 mm de largeur.

Tarif de publicité

Annonces: Fr. 1.15 le millimètre (colonne de 25 mm), hauteur minimale 30 mm. Réclames: 4 fr. 92 le millimètre. Gastronomie: 2 fr. 57 le millimètre. Publicité: 2 fr. 50 le millimètre. Avis mortuaires: 1 fr. 52 le millimètre (colonne de 44 mm). Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnement d'espace. TVA 6,5% en sus.

Deux otages relâchés

Mais aucune nouvelle des Suisses enlevés en Sierra Leone.

BERNE-GENÈVE. - Des représentants du Front révolutionnaire uni (RUF) de la Sierra Leone ont libéré hier un Russe et un Sierra-Léonais, a annoncé à Genève le CICR. Les rebelles sont soupçonnés de détenir encore trois Suisses, six Britanniques, un Allemand et une dizaine d'indigènes, dont on est sans nouvelles.

La libération des deux otages a eu lieu à Guekedou, dans la République de Guinée (Conakry). Le Russe sera remis aujourd'hui à l'ambassade de Russie à Conakry. Le CICR reste en contact avec les représentants de la guérilla pour obtenir la libération des personnes encore détenues. Le Russe avait été enlevé l'année dernière dans une exploitation minière dans l'est du pays, où il travaillait.

Des rebelles avaient fait irruption mercredi dernier dans le complexe minier de la Sierronco (Sierra Leone Ore and Metal Company), une compagnie d'extraction de bauxite, filiale à 100% d'Alusuisse-Lonza. Ils s'étaient emparés de véhicules et avaient pris en otage deux Suisses, deux Bri-

tanniques, un Allemand et une douzaine de ressortissants sierra-léonais. Un troisième Suisse travaillant pour une scierie française avait été enlevé le 4 janvier.

Le Russe libéré hier avait été enlevé avec deux Britanniques. Le RUF avait revendiqué cet enlèvement à la mi-novembre. Le CICR et le gouvernement de Freetown soupçonnent cette organisation de détenir également les autres étrangers enlevés. Dimanche, le groupe Alusuisse a rapatrié une vingtaine d'employés européens de sa filiale, dont une douzaine de Suisses.

Alusuisse est en contact étroit avec les représentations diplomatiques britannique et allemande à Freetown ainsi qu'avec l'ambassadeur suisse en poste au Ghana pour trouver une issue à cette crise. Pour le moment, l'entreprise n'a eu aucun contact direct avec les ravisseurs. Près d'une semaine après l'enlèvement, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) n'a aucune nouvelle des otages, a indiqué une porte-parole du DFAE. (ats)

Alfa Romeo quitte l'Amérique

ORLANDO. - Alfa Romeo, filiale du groupe italien Fiat, a annoncé hier qu'elle cesserait de commercialiser ses automobiles aux Etats-Unis et au Canada à compter du 1er janvier 1996. Elle a en outre décidé d'arrêter la fabrication de véhicules aux normes américaines. Alfa Romeo a précisé que son maintien sur le marché nord-américain était devenu «de moins en moins pos-

sible d'un point de vue économique».

Les ventes d'Alfa Romeo aux Etats-Unis ont régulièrement baissé ces dernières années pour ne plus totaliser que 523 voitures en 1994, soit 58,3% de moins qu'en 1993. En 1987, ce chiffre était de 6320 voitures. La marque italienne ne distribue plus aux Etats-Unis que deux modèles de sa gamme. (ats/reuter)



Le groupe The Flopmates

a le regret de faire part du décès de

Madame Monica RAPILLARD

maman de Grégoire.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société de développement Riddes - La Tsoumaz

partage la peine de la famille de

Madame Joséphine FAVRE

maman de Fernand, ancien membre du comité, et grand-maman de Denise, sa dévouée secrétaire.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Ski-Club Charrat

a le douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierrot MONNET

papa de Pierre-André, membre du comité, beau-père et grand-papa de plusieurs membres.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Wir nehmen mit grosser Trauer und Bestürzung Abschied von

Monica RAPILLARD

Mutter unseres lieben Mitschülers Grégoire Rapillard.

Wir werden ihr ein ehrendes Andenken bewahren.

5 Mb, Kollegium Brig.



Je suis la résurrection. Qui croit en moi, même s'il meurt, vivra.
Jn 11-25.

EN SOUVENIR DE

Madame Thérèse FOURNIER-LATHION

veuve de Sylvain



Une messe d'anniversaire sera célébrée le vendredi 27 janvier 1995 à 19 heures à l'église de Basse-Nendaz.



Son époux: André RAPILLARD, à Sierre;

Sa fille: Carmen RAPILLARD, à Diolty;

Son fils: Grégoire RAPILLARD, à Sierre;

Les familles de feu Wolfgang STERNBERG, au Chili;

Sa tante: Charlotte KLEMPNER, à Londres;

Les familles de feu Candide et Florentine RAPILLARD;

Ses filleules: Catherine ROSSMANN et Aurélie PONT;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Monica RAPILLARD

leur très chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, marraine, parente et amie enlevée à leur tendre affection le 23 janvier 1995, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église Sainte-Croix, à Sierre, le jeudi 26 janvier 1995, à 15 heures.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 14 h 50.

Monica repose au centre funéraire de Sierre où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 25 janvier 1995, de 18 h 30 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Les employés du Boccalino à Sierre

partagent la peine de la famille de

Madame

Monica RAPILLARD

leur très chère patronne.

036-233051



La Société valaisanne des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Sierre

a le regret de faire part du décès de

Madame

Monica RAPILLARD

membre de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand chagrin et dans l'impossibilité de répondre à chacun la famille de

Monsieur

Clément BALLEYS

remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa peine par leurs messages, leurs prières, leurs dons de messes et leur présence aux obsèques.

Un merci particulier:

- à ses collègues de travail du port franc, à Genève;
- à la direction des douanes;
- au prieur Berthousoz;
- au curé Lamon d'Orsières;
- au Chœur mixte de Liddes;
- à la classe 1950;
- aux employés du tunnel;
- aux pompes funèbres Gay-Crosier & Cie S.A.

Bourg-Saint-Pierre, janvier 1995.

Pour vos avis mortuaires:

De 8 h à 17 h 30 à Publicitas (027) 29 51 51

De 17 h 30 à 22 h au Nouvelliste (027) 29 75 11



*Elle a beaucoup donné
Il lui sera beaucoup rendu.*

Nous avons le profond chagrin d'annoncer le décès de

Madame Joséphine FAVRE

née CRETENAND

survenu à l'hôpital de Sion, le 24 janvier 1995, après une courte maladie, dans sa 79^e année.

Font part de leur peine:

Son époux: Jules FAVRE, à Riddes;

Ses enfants: André et Immacolata FAVRE, aux Mayens-de-Riddes; Jean-Michel FAVRE, aux Diablerets; Fernand et Lucette FAVRE, à Riddes; Bernadette et Mohamed BOUKHCHINA, à Monthey;

Ses petits-enfants: Danielle, Jules et Daniela, à Altdorf; Nathalie, Olivier, aux Diablerets; Micheline, Denise et Pascal, Stéphane, à Riddes; Malik, à Monthey;

Son arrière-petite-fille: Célia;

Famille feu Alphonse CRETENAND; Famille feu Modeste FAVRE;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Riddes, le jeudi 26 janvier 1995 à 15 heures.

Notre chère défunte repose à son domicile à Riddes.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Les employés de l'entreprise Fernand Favre chauffage sanitaire à Riddes

ont le regret de faire part du décès de

Madame

Joséphine FAVRE

maman, belle-maman et grand-maman de nos estimés patrons.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Nous avons le profond chagrin d'annoncer le décès de

Madame Evelyne CRETNAZ

née REY

survenu à l'hôpital de Gravelone, le 23 janvier 1995, après une maladie supportée avec courage, dans sa 62^e année.

Son époux: Louis CRETNAZ, à Ayent;

Ses enfants et petits-enfants: Serge et Samantha CRETNAZ-DESSIMOS et leurs enfants Nâel et Ilann, à Grône; Jean-Roland CRETNAZ, à Ayent; Marie-Louise et Jacques EMERY-CRETNAZ et leurs enfants Kevin et Fabien, à Bramois;

Ses frères, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces: Edouard REY-JOLLIEN et famille, à Savièse; Joseph REY-VARONE et sa fille, à Savièse; Rémy REY-MAYOR, à Savièse; Armand GISCHIG-REY et famille, à Monthey;

Les familles REY, FARDEL et CRETNAZ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée à Saint-Romain, Ayent, le jeudi 26 janvier 1995, à 10 h 30.

Evelyne repose à la chapelle de La Place, où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 25 janvier, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.





*Le grand point dans la vie, c'est d'être ému,
d'aimer, d'espérer, de frémir, de vivre.*

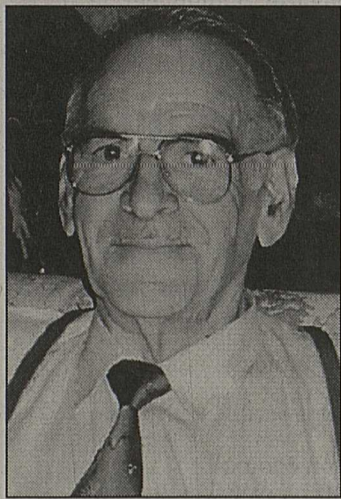
Pensée de Rodin.

Au matin du 24 janvier, dans
sa 64^e année

**Monsieur
Pierre
MONNET**

dit Pierrot
médaillé Saint-Théodule

est entré dans la lumière du
Christ ressuscité, muni des
sacrements de l'Eglise, après
une cruelle maladie supportée
avec un courage exemplaire.



Font part de leur peine:

Son épouse:
Yvette MONNET-BALLY, à Charrat;

Ses enfants et petits-enfants:
Catherine et Roger DARBELLAY-MONNET et leurs enfants
Fanny, Romain et Clément, à Charrat;
Jean-Maurice et Martine MONNET-GABIOUD et leurs
enfants Aurélie, Sophie et Samanta, à Liddes;
Monique et Christophe UBERTI-MONNET et leurs enfants
Gaëtan et Mégane, à Martigny;
Marianne et Alain GABIOUD-MONNET et leurs enfants
Bastien et Marie, à Charrat;
Pierre-André et Françoise MONNET-CRETTENAND et leurs
enfants Virginie et Kathleen, à Charrat;
Madeleine et Antonio BEITES-MONNET et leur fille Christel,
à Charrat;
Josiane et Georges POCHON-MONNET et leur fils Kevin, à
Vernayaz;
Bertrand MONNET, à Charrat;

Sa belle-mère:
Yvonne BALLY, à Lutry;

Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces:
Suzanne et René GIROUD-MONNET, à Charrat, et famille;
Bethli MONNET-GERBER, au Guercet, et famille;
Colette VOUILLOZ-MONNET, au Guercet, et famille;
Bernard et Maria MONNET-DALLARI, au Guercet, et famille;

Denise et Fritz GÜGGENBÜHL, à Renens, et famille;
Odette et Gilbert PICCARD, à Lausanne, et famille;
Emil et Jeanine BALLY, à New York, et famille;
Jeannette MALHERBE, à Grand-Vaud, et famille;
Andrée et Pierre BOTTA, à Lonay, et famille;
Maurice et Jeanette BALLY, à Carouge, et famille;

Ses filleuls et filleules;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église paroissiale de
Charrat, le jeudi 26 janvier 1995 à 10 heures.

Notre cher papa repose à la chapelle de Charrat-Vison, où la
famille sera présente aujourd'hui mercredi 25 janvier 1995 de
19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La fanfare L'Espérance de Charrat

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Pierre MONNET**

membre d'honneur de la société, papa de Bertrand, beau-père
de Roger et grand-père de Fanny et Romain.

La société participera en corps à la cérémonie religieuse.

Les musiciens sont convoqués pour une répétition, aujourd'hui
mercredi 25 janvier 1995, à 19 heures, au local habituel.

036-233025



**La Société italo-suisse d'exploitation
du tunnel du Grand-Saint-Bernard,
la société Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A.
et leur personnel**

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Pierre MONNET**

père de Jean-Maurice, leur dévoué collaborateur et très estimé
collègue.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La famille de

**Madame
Rosa PASCHOUD-
DEFERR**

a le profond regret de faire part de son décès survenu le
21 janvier 1995.

Selon le désir de la défunte, l'incinération a eu lieu à Lausanne
dans l'intimité.

Domicile de la famille: Bluard 6 bis, 1110 Morges.

*Maintenant ces trois choses demeurent,
la foi, l'espérance et l'amour.
Mais la plus grande des trois est l'amour.*

Maman.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

036-232905



Le chœur mixte La Voix des champs

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Pierre MONNET**

médaillé bene merenti

membre, ancien président, papa de Catherine, secrétaire,
Monique, présidente, Marianne, Madeleine, Josiane et
Bertrand, membres.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-233004



La SFG Helvetia de Charrat

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Pierre MONNET**

père, beau-père et grand-père de plusieurs membres de la
société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La Chrétienne-Sociale suisse assurance
agence de Charrat**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Pierre MONNET**

papa de son administratrice Catherine Darbellay.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-233031



La société coopérative Concordia de Charrat

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Pierre MONNET**

membre du comité, ancien président, papa de Marianne,
employée dévouée.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-232839



La maison IORI-Ressorts à Charrat

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Pierre MONNET**

papa de Pierre-André.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

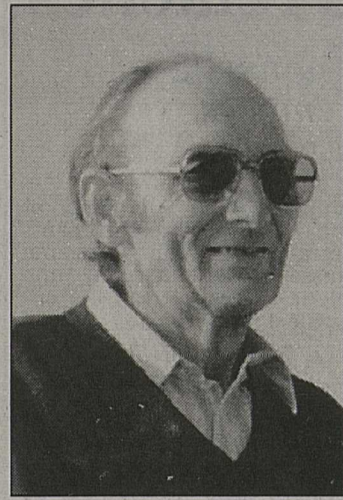


S'est endormi paisiblement à
son domicile, au matin du
24 janvier 1995, à l'âge de
72 ans

**Paul
BONVIN**

vigneron

Nous sommes reconnaissants
de l'avoir connu et aimé et
nous vous faisons part de
notre tristesse:



Son épouse:
Catherine BONVIN-EMERY, à Flanthey;

Ses enfants et petits-enfants:
Michel et Marie-Paule BONVIN-BARMAZ,
Raphaël, Jérôme et Grégoire, à Flanthey;
Dominique et Carol BONVIN-RIVERS,
Carmen, Alex et Eric, à Denges;
Emmanuel et Andréa BONVIN-STEINER,
Florence, Christophe et Gabriel, à Kingston (Canada);
Pascal et Jeannette BONVIN-EMERY,
et Sabine, à Flanthey;

Ses frères, et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs et leurs
familles:
Charlotte BONVIN-PONCET;
Jules BONVIN;
Reto et Georgette SCHÖNBÄCHLER;
Yves et Thérèse BONVIN-BRIGUET;
Thérèse et Nicolas DROSSOS-BONVIN;
Colette et Henri MARIN-BONVIN;

Hélène et François BONVIN-EMERY;
Julie EMERY-PRAPLAN;
Bertha NANCHEN-EMERY;
Georges BARRAS-EMERY;
Céline EMERY-BONVIN;
Hedwige EMERY-BONVIN;
Gabrielle EMERY-BARRAS;

ainsi que toutes les familles parentes et amies.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Lens, le jeudi
26 janvier 1995 à 16 heures, précédée par les honneurs dès
15 h 30.

Paul repose à la chapelle ardente de Lens où la famille sera
présente aujourd'hui mercredi 25 janvier de 18 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



**L'institut d'automatique
de l'Ecole polytechnique fédérale
de Lausanne**

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Paul BONVIN**

père de M. Dominique Bonvin, professeur à l'EPFL.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-233127



**La direction, le personnel et les étudiants
de l'Ecole d'ingénieurs du Valais**

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Paul BONVIN**

père de M. Michel Bonvin, professeur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

036-233050



**La direction
et le personnel
des boulangeries
Pochon Frères**

ont le profond regret de faire
part du décès de

**Monsieur
Pierre MONNET**

papa de Josiane et beau-père
de Georges, leurs estimés pa-
trons.

036-233022



**La direction
et le personnel
de l'entreprise
Uberti Frères & Cie S.A.**

ont le regret de faire part du
décès de

**Monsieur
Pierre MONNET**

beau-père de Christophe
Uberti.

036-232982

†

**La police municipale
de Sierre**a le regret de faire part du
décès de**Monsieur
Ulysse
PERRUCHOUD**

ancien collègue. 036-232984

†

La classe 1933 d'Ayentpartage la peine de la famille
de**Madame
Evelyne CRETNAZ**

sa contemporaine.

Rendez-vous mercredi 25 jan-
vier 1995 à 19 heures à la cha-
pelle de La Place. 036-232997

†

**La société
Gym Flanthey-Lens**a le regret de faire part du
décès de**Monsieur
Paul BONVIN**papa de Michel et Pascal et
beau-père de Marie-Paule et
Jeannette, membres de la so-
ciété. 036-233018

†

EN SOUVENIR DE**Madame
Frida MOREN****1993 - 25 janvier - 1995**Déjà deux ans que tu nous as
quittés.Ton souvenir reste gravé dans
nos cœurs.

Son époux et famille.

Une messe d'anniversaire
sera célébrée à l'église
d'Aproz, le jeudi 26 janvier
1995 à 19 heures.

†

**EN SOUVENIR DE
Maurice PIGNAT****1985 - 25 janvier - 1995**Tu es toujours dans nos
cœurs, nos pensées et nos
prières et tu nous manques
beaucoup.

Ta famille.

†

**L'Amicale des cadres
sapeurs-pompiers
de la ville de Sion**a le regret de faire part du
décès de**Mademoiselle
Christine OGGIER**

fille de Jean-Michel, membre.

Les membres se retrouveront,
aujourd'hui mercredi 25 jan-
vier 1995, à 19 heures, au
local.

†

Le FC Châteauneufa le regret de faire part du
décès de**Mademoiselle
Christine OGGIER**fille de Jean-Michel, membre
du comité et du Club des
cent, et sœur de Thierry,
joueur de la première équipe.Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.

†

**La carrosserie
Naoux Jean à Sion
et ses employés**ont le regret de faire part du
décès de**Madame
Evelyne CRETNAZ**belle-mère de leur collègue et
ami Jacques Emery. 036-233045

†

**La classe 1923
de Lens-Icogne**a le regret de faire part du
décès de**Monsieur
Paul BONVIN**

son contemporain et ami.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille. 036-233129

†

EN SOUVENIR DE**Suzanne
GRANGER-
FELLAY****1994 - 27 janvier - 1995**Ce n'est pas le temps qui gué-
rit, cela voudrait dire que
nous avons oublié, mais c'est
le souvenir et l'amour que
nous avons pour toi qui sont
plus forts que la mort.Ton époux, tes enfants
et petits-enfants.Une messe d'anniversaire
sera célébrée à l'église de
Morgins, samedi 28 janvier
1995 à 17 h 30.

†

Après avoir cheminé avec le
Christ souffrant, notre chère**Christine**s'en est allée, à l'âge de
27 ans, le lundi 23 janvier
1995, dans la paix et la joie du
Christ ressuscité.

Font part de leur peine:

Ses parents:
Jean-Michel et Marie-Jeanne OGGIER-MÉTRAILLER, à Sion;Sa sœur et son beau-frère:
Patricia et Pascal CRETNAZ-OGGIER et leurs enfants Marine
et Mathieu, à Sion;Son frère:
Thierry OGGIER et son amie Nathalie CARRON, à Sion;Ses grands-parents:
Agnès MÉTRAILLER-PAZ, à Baar, Nendaz;
René et Maxine OGGIER-ZEN-RUFFINEN, à Sion;

André et Colette LANDRY, à Sion;

Ses oncles et tantes:
Henri et Chantal OGGIER-DARBELLAY, à Martigny;
Renato et Liliane DINI-OGGIER, à Sion;
Elisabeth OGGIER, à Sion;
Yvan et Rose-Marie PITTELOUD-OGGIER, à Sion;
Michel et Eva FOURNIER-MÉTRAILLER, à Sion;
Roger MÉTRAILLER, à Sion, et son amie Lili DESSIMOZ;
Gérard et Simone BEYTRISON-MÉTRAILLER, à Conthey;
Roland DEMEYRIER, à Sion;
Thérèse MÉTRAILLER-DELEZE, à Baar-Nendaz;Ses marraines:
Liliane DINI et Simone BEYTRISON;Son parrain:
Roger MÉTRAILLER;Ses cousins et cousines, à Sion, Baar-Nendaz, Conthey,
Martigny et Genève;

Sa grande famille de la Castalie;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture aura lieu à l'église Saint-Guérin à Sion,
le jeudi 26 janvier 1995, à 10 h 30.Christine repose au centre funéraire de Platta où la famille sera
présente aujourd'hui mercredi 25 janvier, de 19 à 20 heures.En mémoire de Christine, vous pouvez soutenir de vos dons le
groupe B4, La Castalie, 1870 Monthey.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

**L'état-major et le corps
de la police municipale de Sion**

ont le profond regret de faire part du décès de

**Mademoiselle
Christine OGGIER**

fille de leur collègue et ami Jean-Michel Oggier.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

S.O.S. futures mères Valais central

a le regret de faire part du décès de

**Madame
Simone NUSSBAUM**

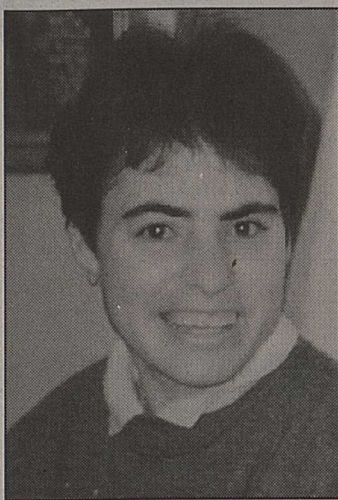
maman de Cécile Lager, collaboratrice dévouée.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille. 036-232824

†

**La direction et le personnel
de l'Usine d'aluminium Martigny S.A.**

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Jérôme FROSSARD**papa de M. Bernard Frossard, leur collaborateur et collègue de
travail. 243-018400

†

*J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.*

II Tim. 4,7.

Nous avons le profond chagrin d'annoncer le décès de

**Monsieur
Ulysse PERRUCHOUD**1930
caporal de policeenlevé à notre tendre affection, entouré de toute sa famille, le
lundi 23 janvier 1995, muni des sacrements de l'Eglise.Son épouse:
Hélène PERRUCHOUD-PELLANDA, à Sierre;Ses enfants et petits-enfants:
Romaine et Emidio PIECHELE-PERRUCHOUD et leur fils
Jonathan, à Sierre;
Christine et Patrick CINA-PERRUCHOUD et leur fille
Jennifer, à Sierre;Ses parents:
Adolphe et Edith PERRUCHOUD-BORLOZ au foyer Saint-
Joseph, à Sierre;Ses sœurs, son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs:
Yvonne et Norbert KREUTZER-PERRUCHOUD, à Sierre,
leurs enfants et petits-enfants;
Lucette et Paul CRÉTTOL-PERRUCHOUD, à Mollens, leurs
enfants et petits-enfants;
André et Rita PERRUCHOUD-FONJALLAZ et leurs enfants,
à Venthône;
Marie-Thé et Martial NEUROHR-PERRUCHOUD, à Grône,
leurs enfants et petite-fille;
Francine PERILLARD-PERRUCHOUD et sa fille, à Sierre;
Nicole MONTEPINI-PERRUCHOUD, ses enfants et son ami
Luis, à Sierre;
Dario et Gemma PIANZOLA-PELLANDA, leurs enfants et
petits-enfants, à Domodossola (It);
Alberto et Irma PELLANDA-LORETTI et leurs enfants, à
Bognanco (It);
La famille de feu Adolphe SEWER-PERRUCHOUD;
La famille de feu César BORLOZ-ZUFFEREY;Ses fidèles amis:
René et Heidi BERCLAZ, à Venthône, et leurs enfants;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église Sainte-Croix à
Sierre, le jeudi 26 janvier 1995, à 10 h 30.

Arrivée du convoi mortuaire à 10 h 20.

Ulysse repose au centre funéraire du cimetière de Sierre où la
famille sera présente, aujourd'hui mercredi 25 janvier 1995, de
18 h 30 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

**Le Conseil municipal de Sierre,
l'administration communale de Sierre**

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Ulysse PERRUCHOUD**

employé communal de 1958 à 1993.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

**L'agence immobilière Bruchez & Gaillard
à Verbier**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Jérôme FROSSARD**

papa de Daniel.

036-232952



Cela s'est passé un 25 janvier

1993 - Décès de Robert Jacobsen, sculpteur danois, célèbre pour ses œuvres abs-traites.
 1990 - Décès de l'actrice améri-caine Ava Gardner.
 1986 - La sonde «Voyager 2», passant à 81 000 km d'Uranus, découvre un 10e anneau, une 15e lune et un pôle Nord.

Il était un jour

1985 - Le président P.W. Botha inaugure le premier Parlement sud-africain multiracial et propose de discuter de réformes au bénéfice de la majorité noire.
 1959 - La Grande-Bretagne signe un accord commercial avec l'Allemagne de l'Est.
 1944 - Début de la bataille du Mont Cassin, en Italie.
 1932 - L'Union Soviétique et la Pologne signent un pacte de non-agression.
 1802 - Bonaparte devient président de la République cisalpine.

1579 - Signature de l'Union d'Utrecht, qui marque la naissance des Pays-Bas.
 1494 - Alphonse II monte sur le trône de Naples à la mort de Ferdinand Ier.
Ils sont nés un 25 janvier
 - Le poète écossais Robert Burns (1759-1796)
 - Virginia Woolf, romancière britannique (1882-1941). (ap)

Messageries du Rhône et BVA Sion S.A.
 Case postale 555 - 1951 Sion
 Tél. (027) 297 666
2 000 000 d'adresses privées à votre disposition

COUP D'ŒIL

Village pour toxicomanes

La Confédération aidera le pasteur Ernst Sieber à mettre sur pied des villages d'en-traide pour toxicomanes. Après le Conseil national en septembre dernier, le Conseil des Etats a approuvé sans op-osition une motion dans ce sens. PAGE 5

Départ

La chaîne Jelmoli quitte Lyon. Elle vendra fin février à la société parisienne Cegep son magasin situé dans le centre commercial de la Part-Dieu. L'exploitation d'un magasin isolé dans l'Union européenne coûtait trop cher selon Jelmoli. PAGE 6

Suisse 4, c'est parti

L'offre télévisuelle suisse sera enrichie à partir du 1er mars d'une quatrième chaîne nationale, baptisée Suisse 4. Le programme de celle-ci a été présenté à Fribourg, lors d'une conférence de presse.

Numerus clausus

L'accès aux études de médecine sera contingenté dès le semestre d'hiver 1995-1996 pour toutes les universités suisses. Sur décision de la Conférence universitaire suisse (CUS), candidats et candidates devront se soumettre à un examen d'aptitude en juillet prochain.

Visite

Le vice-premier ministre chinois Zhu Rongji est arrivé en Suisse pour une visite officielle de travail de deux jours. M. Zhu a été reçu par les conseillers fédéraux Jean-Pascal Delamuraz et Flavio Cotti à la résidence du Lohn à Kehrsatz. PAGE 7

L'homme et la faune

Huit mille ans de cohabitation.



Disparu au cours du XIXe siècle, le chevreuil a été réintroduit en 1902 par les chasseurs d'Orsières.

La faune des vallées alpines représente un trésor naturel qui attire chez nous diverses catégories de visiteurs: scientifiques, chasseurs de gibier et d'images, amateurs attentifs à tout ce qu'offre la nature à l'état sauvage.

Considérons aujourd'hui la situation du gibier à poil - loup, ours, cerf, bouquetin, chamois, marmotte, lièvre, sanglier - en nous posant une question toujours d'actualité. Comment ces grands et moyens mammifères qui ont colonisé le Chablais puis les vallées latérales à par-

tir de 7000 avant J.-C. ont-ils cohabité avec l'homme, de la préhistoire à nos jours?

L'ouvrage de Pierre Dubuis¹ apporte un éclairage discret mais significatif sur la situation en Entremont et dans les régions voisines entre les années 1250 et 1500 de notre ère.

A cette époque, l'Entremont et peu à peu tout le Bas-Valais jusqu'à la Morges sont sous la juridiction des comtes de Savoie. Ils exercent un contrôle sur la chasse et le braconnage. Si les paysans ont le droit de se défendre contre les loups et les

ours et de chasser les autres espèces selon les normes fixées, les administrateurs du comte, appelés châtelains, enregistrent les prises car le seigneur se réserve certains morceaux de choix. «Les recailleurs d'ours sont punis.»²

En revanche, on constate que ce fragile équilibre se rompt au cours du XIXe siècle. Si bien qu'au début du XXe, les chasseurs de l'Entremont doivent procéder à la réintroduction des espèces disparues: le chevreuil³ en 1902, le cerf en 1926, le bouquetin⁴ en 1928. Aujourd'hui, le gibier est bien

représenté dans nos régions en dépit des armes performantes à disposition. On peut donc affirmer que les lois et règlements en vigueur sont judicieux et respectés. Est-il permis d'en déduire aussi que l'éthique des chasseurs et même des braconniers n'est pas étrangère à cet heureux constat? Jacques Darbellay

¹ «Une économie alpine à la fin du Moyen Age». Cahier de Vallesia, Sion, 1990.
² Opus cité p. 220.
³ Cet animal ne figure pas dans les documents cités par Pierre Dubuis.
⁴ A l'initiative de Maurice Troillet.

INSOLITE

Un cocktail détonant

Une ancienne centrale nucléaire de la république de Crimée, dans le sud de l'Ukraine, a été transformée en usine de mise en bouteilles de vodka, a rapporté lundi l'agence ITAR-TASS, reçue par la BBC à Londres. Différentes solutions avaient été proposées pour l'utilisation du site de la centrale. Une usine de vêtements ou une installation de pisciculture avaient été projetées, mais ces propositions avaient été rejetées, selon l'agence russe. «Ce sont les gens les plus entreprenants qui l'ont emporté. Désormais, l'ancienne centrale nucléaire abrite une chaîne pour mettre en bouteilles de la vodka et d'autres boissons alcoolisées», selon ITAR-TASS. (ats/afp)

Hôtesse insultée

Courtney Love, chanteuse du groupe de rock Hole et veuve de Kurt Cobain, a échangé quelques propos assez vifs avec une hôtesse dans l'avion qui l'emmenait samedi dernier de Brisbane à Melbourne parce qu'elle posait ses pieds sur le mur de la cabine. Résultat: elle a été condamnée lundi à verser une caution de 500 francs. (ats/afp)

HUMEUR

Il suffit parfois qu'un gosse, dans la rue, vous traite de «vieux con» pour réaliser, non pas que vous êtes un imbécile, mais que vous avez pris de l'âge.

Coup de vieux

Certains se regardent avec appréhension, le matin en se rasant, cherchant d'un œil impitoyable les moindres ridules. D'autres surveillent attentivement l'avancée inexorable de leur calvitie, tandis que les plus chanceux traquent inlassablement les premiers fils d'argent qui osent montrer le bout de leur crin. Chaque jour qui passe ajoute ses vingt-quatre heures à notre horloge personnelle, et c'est une vérité de La Palice que de dire qu'on ne peut rien y faire. Reste qu'il est des façons plus ou moins brutales de le ressentir. Ainsi quand votre voisin, que vous considérez comme un presque contemporain, devient grand-père, ça vous fout un coup de vieux mémorable. Ou quand votre collègue noiraud, fidèle compagnon de route, se laisse pousser la barbe et qu'elle se révèle poivre et sel, avec dominante salée, vous admettez malgré vous que les années passent. Mais le pire, c'est quand les valeurs que vous aviez définitivement adoptées sont chamboulées par une génération turbulente qui vous remet vite à la place qui est la vôtre, près de l'entrée du musée. Il suffit d'arriver sur les pistes de ski, animal préhistorique marchant à deux lattes et appuyant son âge vénérable sur deux archaïques bâtons, pour mesurer l'évolution du matériel et des mentalités. Attaquant la pente avec un culot rare, défiant les lois de l'équilibre, les surfeurs des neiges vous rabaissent en trois virages au stade de spectateur. Un spectateur admiratif et envieux qui regarde descendre la génération montante. Jean-Cosme Zimmermann

LE TEMPS AUJOURD'HUI

08.00 17.17
 02.17 12.07
 Température à 2000 m: -4

Températures hier, (min./max)

Sion: 505 m	+3	+8
Eggerberg: 840 m	+1	+4
Evionnaz: 490 m	+4	+7

+4 Températures +0

Situation générale
 Après l'accalmie et les rares éclaircies d'hier, les précipitations reprennent de plus belle. Elles seront à nouveau abondantes et tomberont d'abord sous forme de neige.

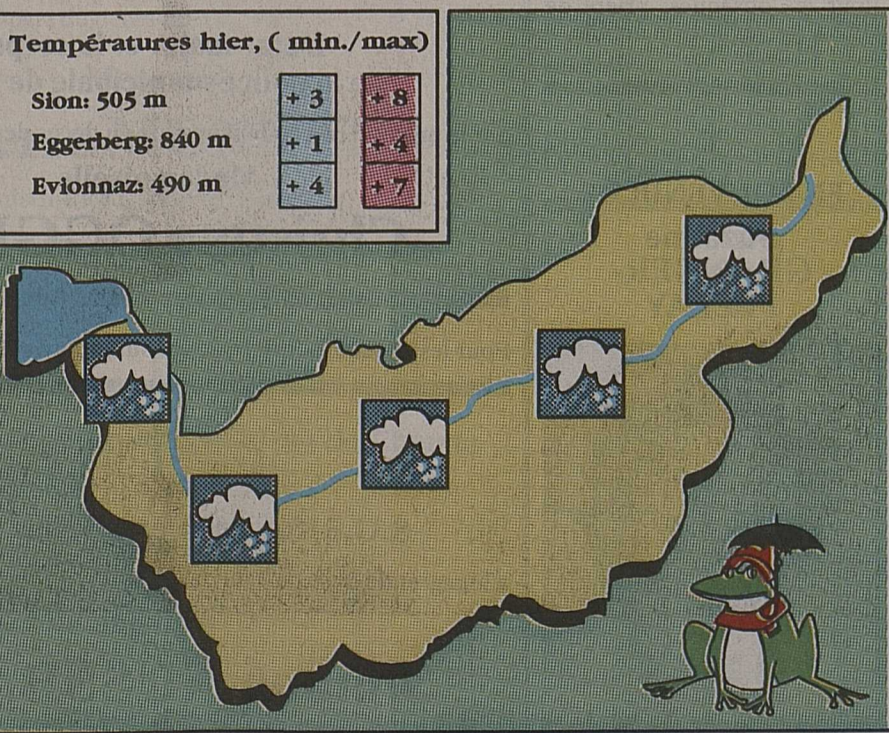
Aujourd'hui
 Un ciel très nuageux et des précipitations importantes. Neige au début jusqu'en plaine puis remontant vers 1500 mètres.

Evolution
 De demain à dimanche: toujours variable et beaucoup de précipitations. Neige dès 1300 à 1800 mètres, sauf vendredi où elle tombera temporairement jusqu'en plaine.

Message
 Ce que vous achetez frais et cuisinez chez vous ne contiendra que les additifs que vous y mettez.

Environnement
 Dioxyde d'azote (NO₂)
 Valeurs limites journalières: 80 µg/m³

Sion: 505 m	42
Eggerberg: 840 m	19
Evionnaz: 490 m	13



Températures en Suisse et en Europe

Vouvry peu n. 7	La Sage peu n. -4	Genève peu n. 6	Bâle très n. 7	Paris peu n. 7	Rome peu n. 16
Fey peu n. 5	Grans-Montana peu n. -3	Neuchâtel peu n. 5	Zurich très n. 4	Nice beau 17	Londres peu n. 6
Sion peu n. 6	Zermatt peu n. -2	Berne très n. 4	Locarno très n. 9	Munich très n. 5	Athènes peu n. 16

"L'auto MAGRO" City
 Inscrivez votre n° de plaque
 VS.
 et déposez ce coupon dans l'urne de MAGRO CITY. Dès le jour suivant et pendant une semaine, vous pourrez consulter le tableau des n°s gagnants à MAGRO CITY.

Demain
Après-demain